

Enquête sur les activités du FLQ

Trois accusés subissent leur examen volontaire, ce matin

MONTREAL, (PC) — Trois moins de 20 ans ont été envoyés hier à leur examen volontaire après leur enquête préliminaire concernant l'envoi d'un cocktail Molotov à travers une fenêtre de la caserne des Victoria Rifles, dans la nuit du 7 au 8 mars. Il s'agit de Raymond Villeneuve, 19 ans, d'Alain Brouillard, 18 ans et d'Alain Gabriel, 19 ans.

Ils se trouvent parmi les 18 personnes qui font face à un total de 158 chefs d'accusation à la suite des activités du Front de Libération Québécois. Ils sont tous trois accusés de conspiration dans le but de commettre un méfait public mettant en danger des vies, et d'avoir commis ce méfait. La peine maximum prévue est l'emprisonnement à perpétuité.

Ils avaient également été accusés de conspiration pour causer une explosion, et de l'avoir causée. Cela a été modifié par la suite sous forme d'accusation de conspiration dans le but de commettre un crime d'incendie et d'avoir tenté de mettre le feu à la peine maximum prévue dans ce cas est 14 ans de pénitencier. L'examen volontaire a lieu ce matin.

La défense

Me Daoust, avocat de la Défense, a demandé de réduire l'accusation de méfait public mettant en danger des vies humaines à celle de méfait public pour causer des dommages aux propriétés, qui comporte un maximum de cinq ans. Le juge Trotter a répondu que cette demande devait être faite au moment du procès, alors que le jury pourra prendre une décision en partant des faits.

Alain Brouillard, étudiant de 18 ans, a identifié Raymond Villeneuve comme étant celui qui a lancé un cocktail Molotov sur la caserne des Victoria Rifles.

L'éclatement de deux cocktails Molotov à cette caserne militaire a marqué le début des actes de terrorisme du FLQ. La dernière bombe attribuée à ce mouvement terroriste remonte au 20 mai.

Ces actes de terrorisme se sont soldés par la mort d'un homme et un autre a été gravement blessé en désamorçant une bombe placée dans une boîte aux lettres.

Film de l'événement

Brouillard a relaté qu'il avait transporté deux bouteilles contenant du fuel-oil dans un sac de papier. Il s'est dirigé en compagnie de Villeneuve dans une ruelle longeant la caserne militaire. Il a donné une bouteille à Villeneuve lequel l'a lancée dans une fenêtre de la caserne. "A-t-elle pénétré à l'intérieur?" s'est enquis le juge

ami Villeneuve depuis une dizaine d'années.

Inspection
Il a poursuivi en disant qu'il avait, en compagnie de son copain, fait l'inspection de la caserne militaire "par mesure de sécurité" et qu'ils avaient cherché un endroit discret.

"De la sécurité de qui s'agissait-il", s'est enquis le juge.

"De tout le monde" répondit Brouillard en précisant qu'il n'y avait personne dans la ruelle. "Il n'y avait personne à l'extérieur", demanda le juge Trotter. "Mais comment pouviez-vous savoir qu'il n'y avait personne à l'intérieur", demanda-t-il au témoin à charge?

"Il n'y avait pas de lumière", fut sa réponse.

Alain Gabriel, 19 ans, étudiant à l'université de Montréal, a témoigné sous la protection du tribunal. Il a déclaré qu'il avait été appelé avec Brouillard par Villeneuve pour le rencontrer chez lui "sans motif spécial". Il a ajouté que, tandis qu'il attendait à l'extérieur de la maison habitée par Villeneuve, Brouillard se rendit dans une boutique et en revint avec un sac brun. Il a précisé qu'il ignorait ce que contenait ce sac à ce moment, mais qu'il l'apprit par la suite.

Le président du tribunal a alors fait remarquer à Brouillard "qu'il semblait disposé à coopérer mais qu'il avait des blancs de mémoire au sujet de certaines choses".

Interrogé plus avant, Brouillard a dit qu'il connaissait son



Un navire du cirque Fleuris, de St-Petersbourg, en Floride, a été la proie des flammes dans le port de Yarmouth, en Nouvelle-Ecosse, puis il a donné de la bande avant de couler à pic. Tous les membres de l'équipage et tous les animaux ont pu être sauvés, sauf un zèbre. (Téléphoto UPI)

Demande de revision de la loi sur les coroners

MONTREAL, (PC) — La Ligue des Droits de l'Homme a demandé hier une revision complète, ou l'abrogation et son remplacement par une autre, de la Loi sur les coroners. Dans une lettre adressée à M. Lapalme, procureur général du Québec, et au Bâtonnier du Barreau de la province, rendu publique lors d'une conférence de presse, cet organisme parle de la détention, pendant plus d'une semaine, de 16 témoins importants de l'affaire du FLQ, en vertu d'un mandat du coroner. Cet organisme fait savoir qu'il "ne veut retenir que les abus possibles, autorisés par la Loi concernant les Coroners".

La Commission d'études juridiques de ce groupe, dirigé par un avocat montrealais, Me Maurice Marquis, estime que certains articles de cette loi, qui traitent des devoirs et des responsabilités du coroner, "semblent tellement contraires à l'esprit de tout le reste de cette loi que sa constitutionnalité tout entière en devient douteuse".

D'autres articles donnent au procureur général des pouvoirs "trop absolus qui en font un inquisiteur policier sans respect pour ses hautes fonctions".

Le message

La ligue énumère, dans son message, six articles de la Loi concernant les coroners qui donnent au coroner "une discrétion d'action abusive, dangereuse parce que limitée par aucune restriction ni aucune directive, et essentiellement contraire aux principes de la Partie I de la Déclaration canadienne des Droits de même qu'à toute la Déclaration".

Voir Demande — P. 12, c. 6

C'est officiel

Le concile reprendra le 29 septembre

CITE DU VATICAN, (Reuter) — Le concile oecuménique Vatican II reprendra ses travaux le 29 septembre. Le Vatican confirmera la nouvelle officiellement hier.

La première phase du concile, à laquelle ont participé plus de 2.000 évêques, s'est déroulée du 11 octobre au huit décembre.

Jean XXIII avait fixé la reprise au huit septembre. Sa mort suspendit automatiquement le concile, mais dès le lendemain de son élection, Paul VI annonça que la grande assemblée oecuménique serait poursuivie.

Fête de St-Michel

Hier, un rescrit du cardinal Cicognani, secrétaire d'Etat, annonçait que le pontife a fixé la reprise du concile au 29 septembre, fête de l'archange Michel. Le secrétariat du concile en informera tous les Pères conciliaires.

Le bureau de presse du concile déclare que l'annonce de la reprise des travaux "souligne la ferme volonté du Saint-Père de continuer le concile oecuménique sur lequel

sont fixés les yeux de tous les hommes de bonne volonté."

La commission de coordination du concile se réunira le trois juillet pour terminer ses travaux conformément aux vœux formulés par le pape Jean XXIII en décembre.

Entre Québec et Ottawa

Accord complet en vue de coordonner l'administration du Nouveau-Québec

OTTAWA, (PC) — Deux heures et demie d'entretiens ministériels fédéraux-québécois se sont terminés par un accord complet entre le ministre du Nord canadien, M. Arthur Laing et le ministre québécois des Ressources naturelles, M. René Lévesque pour donner le feu vert aux fonctionnaires des deux gouvernements pour "explorer immédiatement la coordination de l'administration par le Québec du Nouveau-Québec avec l'administration actuelle des Esquimaux dans ce territoire par le gouvernement du Canada."

Un rapport doit être prêt d'ici deux semaines, dit encore le communiqué qui tient dans six lignes seulement.

M. René Lévesque s'est déclaré "très satisfait". M. Laing en a dit autant tout en ajoutant que la requête de Québec est la conséquence normale du développement croissant du nord.

Le ministre fédéral de la Citoyenneté et de l'Immigration, M. Guy Favreau qui a participé aux entretiens, a dit que la rencontre a été utile, sérieuse et fructueuse des deux côtés.

M. Lévesque qui était accompagné de sa collègue, Mme Claire Kirkland-Casgrain, a eu en répondant aux journalistes un lapsus parlant du ministère du nord québécois. Cela devait inciter un journaliste à lui demander si Mme Kirkland-Casgrain était destinée à détenir un futur portefeuille du nord canadien. La première femme ministre au Québec a répondu que c'était là des décisions du résident.

Voir ACCORD — P. 12, col. 6

A Drummondville Les étudiants organiseraient leur propre défilé de la Saint-Jean

DRUMMONDVILLE — Une bonne partie de la classe étudiante de Drummondville ne pardonne pas à la Société St-Jean-Baptiste locale de n'avoir pas organisé de défilé traditionnel, le 24 juin, à Drummondville.

Aussi est-elle déterminée (même si elle est en retard) à organiser son propre défilé... La manifestation aura lieu ce soir même dans les rues de la municipalité — avec le St-Jean-Baptiste et le mou-ton, il va sans dire! Et dans une décapotable, s'il vous plaît!

Le St-Jean-Baptiste que l'on pourra voir défilé ne sera pas un enfant à l'abandon chevelure blonde. Il sera même assez particulier, puisqu'il portera une barbe et un costume pour le moins bizarre.

Les étudiants marcheront près de l'autobus, laquelle partira à 400, pour emprunter les rues Lind et Hériot jusqu'au poste de radio local.

Les organisateurs ont même l'intention d'aller marcher la SSJB sur son propre terrain, sur les lieux mêmes de ses locaux à St-Joseph!

Les étudiants se fient bien d'être arrêtés par la police. Ils espèrent que la population marchera avec eux dans "ce coup".

Il est certain que la police ne verra pas d'un même oeil cette manifestation nationaliste, qui ne manquera certes pas d'être colorée d'incidents...



Poison lent. — Un pharmacien de Vancouver, M. Joseph Jampou, a décidé d'avertir directement ses clients des dangers de la cigarette en faisant coller, sur chaque paquet qu'il vend, une étiquette "Poison" et, sans doute pour que cet avertissement n'échappe à personne, en accrochant devant la porte de son établissement une enseigne genre cinéma: "Les cigarettes sont un poison lent". Qu'en pensent les fumeurs? (Téléphoto UPI)

Projet déposé en Chambre en 1964?

Patrons et syndicats terminent la révision du code du travail

QUEBEC — C'est vers 7 heures, hier soir, et à la surprise générale des observateurs, que s'est terminée l'étude des nouvelles mesures apportées aux législations ouvrières réunies dans un code du travail. L'hon. Jean Lesage qui assistait continuellement à l'audition des intéressés patrons et ouvriers, devant le comité des relations industrielles que présidait l'hon. René Hamel, souligna, en remerciant tous les participants, que le comité avait connu 13 séances intensives et agitées durant 35 heures. Toutes les discussions ont été transcrites et des copies seront remises, sous peu, à tous ceux

qui ont participé aux délibérations.

Etude nécessaire

L'hon. Lesage soulignait qu'il faudra maintenant prendre

La liberté de l'ouvrier d'adhérer ou non à un syndicat mise à l'encre. (Page 21)

dire le temps requis pour étudier les recommandations, amendements, représentations défendus devant le comité en

vue d'une décision concernant l'adoption du code du travail par l'Assemblée législative. Le premier ministre n'a pas caché qu'il ne croyait pas que ces législations pussent être sanctionnées au cours de la présente session qui... s'achève. Tout indique que le projet ne sera glissé en Chambre qu'à la session de 1964.

Tout en cessant un certain désappointement sur le délai réclamé pour l'adoption des lois révisées, MM. Jean Marchand (CSN) et Roger Provost (FTQ) ont admis que l'on ne pouvait s'attendre à une urgence irraisonnable de

Voir PATRONS — P. 12, col. 6

DANS LA TRIBUNE

pages	pages
Annonces classées 19-20-21	Finance 7
Comiques 18	Horoscope 18
Décès et funérailles 21	Mots croisés 18
Echos de Québec 18	Pages régionales 4-5-8-22
Editorial 6	Radio, TV et arts 10
Féminine 11	Sherb. et région 2-3-4-18
	Sports 13-14

Bambin de quatre ans tué par un camion

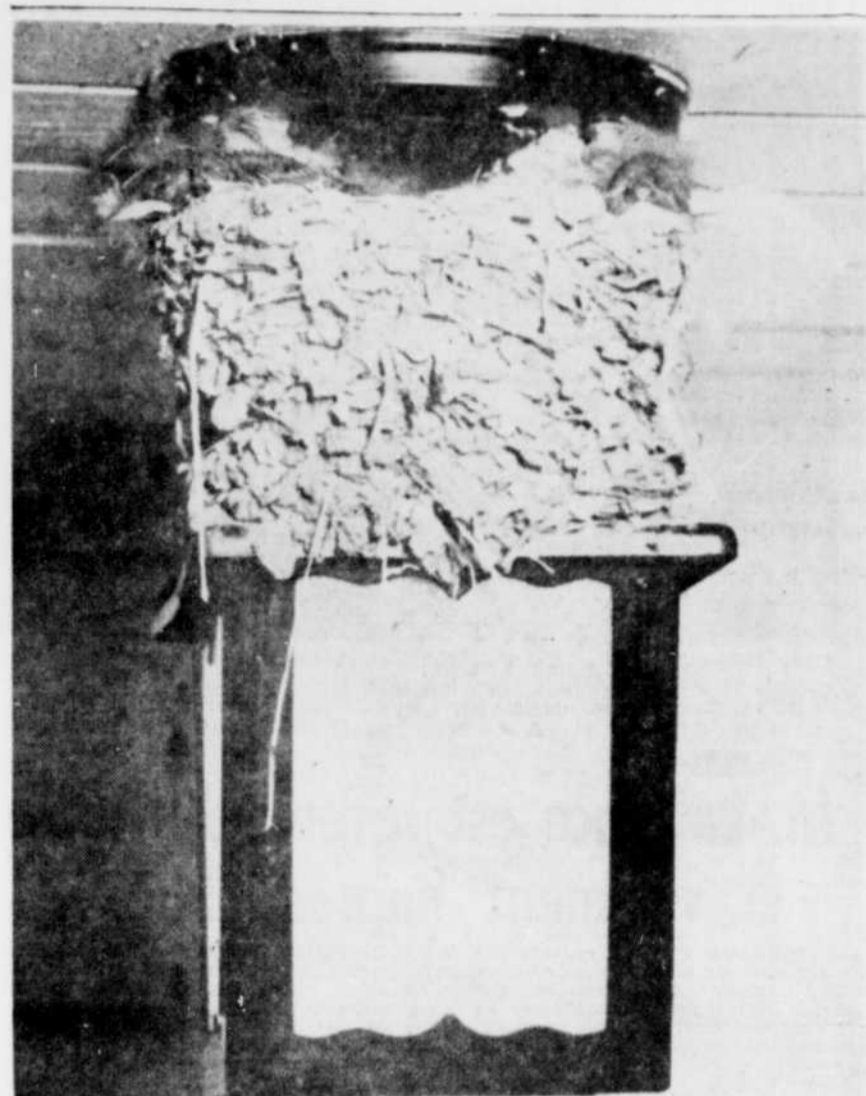
DRUMMONDVILLE — Un bambin de quatre ans a succombé vers 7 h. 30 p. m., hier à l'hôpital Ste-Croix aux blessures qu'il avait subies deux heures plus tôt alors qu'il fut renversé par un camion à l'angle des rues St-Claude et St-André.

La victime est Constant, fils de M. Benoit Dion, domicilié au 393 de la rue St-Claude à Drummondville. Son compagnon de jeu, Daniel Oumet âgé de 5 ans et demi, a été transporté de son domicile à l'hôpital mais son état n'inspire pas de crainte.

La tragédie est survenue vers 5 h. 30. D'après les détails fournis par la sûreté municipale qui a fait enquête sur les lieux, les deux enfants jouaient ensemble en bordure de la rue St-Claude, quand ils décidèrent de traverser du côté de la rue St-André. Ils furent happés au passage par un camion que conduisait M. René Chadronet, du 436 rue St-Claude. Le jeune Dion aurait ensuite roulé sous une roue du lourd véhicule tandis que l'autre s'en tirait avec des éraflures et des contusions.

Transporté à l'hôpital Ste-Croix par les ambulanciers de la maison Houle et Frères, l'enfant Dion succomba deux heures plus tard à de multiples fractures et hémorragies. Quant au jeune Oumet, il regagna son domicile après l'accident mais ses parents jugèrent plus prudent de l'hospitaliser pour lui faire subir des examens. Les Drs Guy Paille et Jean Quintal ont prodigué les premiers soins aux deux bambins.

La sûreté municipale a ouvert son enquête; le Dr René Millette, coroner du district, ouvrira la siéme cet avant-midi à la morgue J.-N. Donais où le cadavre a été transporté.



Ornithologues, à l'aide! — Est-ce un nid de pies en mal de potins, celui de beaux merles un peu fantasques ou d'oiseaux qui veulent être "chauds comme des pigeons"? L'ornithologue n'a pas dit son dernier mot, pas plus que le photographe qui a pris l'instantané, d'ailleurs. Tout ce que l'on sait, c'est que le nid capuchonné bien un lam-padaire de portique au numéro 1035 nord du boul. Jacques Cartier, à Sherbrooke. Chaleur, nouvelles et fantaisie y sont.

(Photo La Tribune, par Royal Roy)

Le 11 juillet

Saucier devra répondre à une accusation de vol d'automobile

SHERBROOKE — Jean-Yves Saucier, de Coaticook, devra répondre le 11 juillet à une accusation de vol d'une automobile.

C'est du moins ce qui ressort de l'enquête préliminaire qui s'est déroulée, hier matin, en présence du juge Evender Veilleux, qui présidait la Cour des sessions de la paix.

Saucier, un récidiviste fort bien connu avait été appréhendé, il y a une dizaine de jours, alors qu'il était passager dans une automobile volée.

Le conducteur du véhicule, Jean-Louis Ouimet, a déjà plaidé coupable à une accusation de vol d'automobile et il

a été condamné à un mois de prison. Ouimet a toutefois affirmé que "son ami Saucier ne savait pas que l'automobile avait été volée".

Au volant
Pourtant, hier avant midi, un homme et une femme qui se promenaient en automobile le soir du vol ont affirmé avoir doublé le fameux véhicule en question.

Or, selon leurs dires absolument affirmatifs, c'était bel et bien Saucier, et non pas Ouimet, qui conduisait l'auto à ce moment.

Ce n'est que quelques instants plus tard que les deux présumés complices auraient

changé de place dans l'automobile et que Ouimet aurait pris le volant.

De plus, si Saucier avait "tellement la conscience tranquille" quand la police de Waterloo a intercepté l'auto volée, on se demande pourquoi il a pris ses jambes à son cou quand la police a commencé à parler avec Ouimet?

De toute façon, Saucier a été condamné à subir son procès, qui aura lieu le 11 juillet. A ce moment, il aura l'occasion de faire entendre sa version. D'ici ce temps, il pourra demeurer en liberté moyennant un cautionnement de \$500 en argent ou de \$850 sur propriété.

La taxe affecte les matériaux vendus depuis le 14 juin

SHERBROOKE — Le député de Sherbrooke, à Ottawa, M. Gérard Chapdelaine, qui se trouve présentement dans la Capitale canadienne, a souligné hier, que la nouvelle taxe de 11 pour cent sur les matériaux n'est pas applicable qu'aux matériaux vendus depuis le 14 juin dernier.

C'est donc dire, a-t-il précisé, que tous les matériaux qui sont entrés dans la construction de maisons avant cette date ou qui sont dans les entrepôts des constructeurs, ne sont pas sujets à cette nouvelle taxe.

Il est possible, a-t-il dit, que dans les constructions qui se font présentement, une partie seulement des matériaux

devront être taxés, si le constructeur en a fait l'achat après le 13 juin.

Contrat
Le député a rappelé que les matériaux servant à la construction d'un édifice donné par contrat avant le 14 juin, seront pas sujets à cette taxe, le gouvernement s'étant engagé à rembourser les intérêts.

Il en est de même, a-t-il dit, pour les matériaux entrant dans la construction d'hôpitaux ou de maisons pour vieillards. Dans ce cas, a-t-il dit, le remboursement se fera à l'intention de la personne ou de la corporation qui aura demandé la construction.

Selon Me G. Chapdelaine

La taxe n'est pas réellement une taxe

SHERBROOKE — Le député de Sherbrooke a expliqué que la nouvelle taxe, en fait, n'en est pas une, puisque la taxe de 11 pour cent existait déjà sur certains matériaux.

Plus d'exemption
Le gouvernement, a-t-il dit, a tout simplement enlevé l'exemption dont faisait l'objet certains matériaux de construction de sorte que, aujourd'hui, elle est devenue générale.

Comme l'avait fait remarquer, mardi, le ministre du Revenu, M. J.R. Garland, cette taxe sera prélevée au niveau du manufacturier ou du fournisseur, a souligné Me Chapdelaine.

Elle sera donc ajoutée au prix de vente des matériaux de construction, par ces derniers.

L'imposition de cette taxe, a précisé Me Chapdelaine, est effective depuis le 14 juin dernier et il est difficile, pour l'instant, de savoir si elle contribuera à d'autres développements.

Protestations
Le gouvernement canadien continue de recevoir des protestations de la part des constructeurs, mais les réactions se font encore attendre.

Il est à prévoir que l'opposition ne manquera pas l'occasion de soulever la question durant les débats à venir.



Me G. Chapdelaine.

Denault et Lemire, aux Assises criminelles

La preuve était suffisante

SHERBROOKE — Deux voitures de police qui arrivent de directions différentes... Deux individus qui prennent leurs jambes à leurs cous... L'un est arrêté alors qu'il a un cadran (dial) de coffret dans les mains... L'autre est arrêté alors qu'il a dans les mains des outils de cambriolage (masse, barre de fer, etc.)...

Le juge Evender Veilleux a trouvé que la preuve offerte devant lui à l'enquête préliminaire de Raymond Denault et Raymond Lemire, deux récidivistes bien connus, était amplement suffisante pour condamner les deux individus à subir leur procès lors du prochain terme des Assises criminelles, dans le district de St-François.

Denault et Lemire devront alors répondre à une accusation de tentative de vol par effraction et à une autre de possession d'outils de cambriolage.

Jusqu'au moment de leur procès, ils seront détenus derrière les barreaux de la prison commune de Sherbrooke puisqu'ils n'ont pas demandé de cautionnement. Leur demande dans ce sens aurait probablement été inutile, de toute façon.

Faits
Voici, en résumé, les faits qui ont été entendus hier avant midi à l'enquête préliminaire des deux accusés.

Une personne, qui demeure non loin de la Laiterie de Sherbrooke (rue Fédérale), a entendu du bruit dans cet établissement en plein milieu de la nuit.

L'homme a alerté le propriétaire de la laiterie. Peu de temps après, il voyait arriver deux voitures de police, une de chaque côté de l'établissement.

Au même moment, deux individus sortaient de la laiterie en courant. Ils se dirigeaient vers l'une des voitures de police quand un constable a crié: "Arrêtez ou je tire".

Un individu s'est aussitôt arrêté, les bras en l'air. Il a atteint dans sa main le cadran d'un coffret-rotor qui venait tout juste d'être fracturé dans la laiterie. L'individu était Raymond Denault, un Sherbrookois dont la réputation est établie dans les milieux judiciaires de la région.

L'autre individu a tenté de se sauver. Il est malheureusement tombé entre les mains des autres policiers qui arrivaient dans la seconde auto. Quand il a aperçu les constables, l'individu a laissé tomber une masse, une barre de fer et divers autres outils de cambriolage. Il s'agissait de Raymond Lemire, un autre récidiviste bien connu.

Pour les fins de l'enquête préliminaire, il s'agissait d'une preuve réellement suffisante. C'est pourquoi les deux hommes ont été expédiés aux Assises criminelles.

Me Roland Dugré, C.R., qui les représentait hier avant midi, essaiera d'ici ce temps de trouver une explication pour les défenses.

Légère baisse du mercure: 83 degrés

SHERBROOKE — La vague de chaleur continue à Sherbrooke, mais son emprise est moins lourde à supporter qu'au début de la semaine.

Alors que la journée de mercredi avait débuté avec une température de 82 degrés de chaleur à huit heures du matin pour atteindre 86 au plus chaud de la journée, le mercure à la même heure hier matin indiquait 75 et dans le cours de l'après-midi, il n'a pas dépassé 83.

On attend toujours la pluie annoncée, mais elle ne vient pas vite! Si on s'en sauve avec des journées franchement plus fraîches, les jardins, eux, s'en sauveront pas à si bon compte et peut-être les cultures non plus!

Car dans les champs, on constate un besoin de pluie, encore que les cultivateurs qui ont commencé à faire les semails voudraient bien avoir le temps de les finir. Tout de même, cette opération est loin d'être généralisée et c'est le petit nombre qui s'y est adonné.

Bienvenue AUX CONGRESSISTES

JOC-JOCF-SPM

Derniers préparatifs — Le Campus de l'Université de Sherbrooke sera prêt à recevoir les 300 délégués attendus pour le congrès national de la JOC, JOCF et du SPM, les 29, 30 juin, 1er et 2 juillet. Hier, on a procédé aux derniers préparatifs. Sur cette photo, on remarque de gauche à droite, Jean-Louis Tremblay, dirigeant de la JOC, Guy Leclerc, trésorier fédéral et Roger Carboneau, président fédéral, qui procèdent au posage de la pancarte de bienvenue, sur le Campus.

Enquête

M. Tout-le-monde et le budget de la Commission scolaire

M. Sylvio Provencher
M. Sylvio Provencher, 508 Galt-est, n'est décidément pas en faveur de tout ce qui s'appelle taxe, même lorsqu'il s'agit d'une augmentation de seulement un millin. "C'est toujours trop haut, c'est déjà haut et ça dépasse le maximum à part ça", a-t-il commenté.

M. Marcel Audet
M. Marcel Audet, 174, 12e Avenue nord, trouve que la Commission scolaire fonctionnait mieux avec le système qui était en vigueur avant l'adoption de la gratuite scolaire. "Seulement le mot est gratuit, a-t-il dit, puis ça coûte plus cher qu'auparavant, sans qu'on ait un meilleur service".

Il est toutefois d'avis que dans certains cas le système peut être avantageux, mais pas en ce qui concerne Sherbrooke. "Je comprends qu'il leur faut des revenus, a-t-il commenté, mais on semble oublier que c'est notre argent et qu'on en gagne pas beaucoup". Il a aussi parlé du chômage, pour finalement en venir à dire que ceux qui imposent des taxes pensent que les contribuables ont une petite machine pour faire l'argent.

M. Maurice Baillargeon
Selon M. Maurice Baillargeon, 1414 rue Champlain, une augmentation de un millin n'est pas suffisante pour faire jaser les gens.

Toutefois, a-t-il dit, il ne faudrait pas se faire jouer par des augmentations de ce genre. "Dans ses commentaires, il a déclaré que personne aime payer des taxes, mais qu'il faut s'y résigner lorsqu'on désire obtenir un service, surtout un service aussi important que l'éducation."

M. Jean-Paul Beaupré
Je suis prêt à payer un millin si ça peut aider, de déclarer M. Jean-Paul Beaupré, 429, 15e Avenue nord. Selon lui, le millin serait à son maximum en ce qui concerne Sherbrooke.

Dans le cadre du Festival d'été

Les familles de Sherbrooke invitées à un pique-nique

SHERBROOKE — Toutes les familles de Sherbrooke sont convoquées à un grand pique-nique qui se déroulera lundi prochain, à partir de 2 heures, sur les terrains du parc Jacques-Cartier.

Il s'agit d'une initiative des épiciers indépendants de Sherbrooke et de la région, membres de l'ADA, qui ont voulu, cette année, apporter leur contribution au troisième Festival d'été de Sherbrooke.

Le président du Festival, M. Georges Masse, représentant Molson, à Sherbrooke, a souligné que ce pique-nique est une des nombreuses innovations apportées aux fêtes de cette année.

Il s'agira de la deuxième activité ouverte au grand public, puisque dimanche, sur la rivière Magog, se dérouleront les régates organisées par les Clubs de raquette de Sherbrooke.

Enfants
Le Jour de la Confédération a été réservé aux familles de Sherbrooke et plus particulièrement aux enfants.

Un des responsables de cette organisation, M. Jean-Marc Paradis, a rappelé que le programme de l'après-midi, a rappelé que le programme de l'après-midi comprendra l'organisation de compétitions de tout genre pour les jeunes. On y distribuera plusieurs trophées de même que plusieurs prix et bons d'achat d'une valeur de \$5 chacun, ces derniers, grâce à des coupons distribués par les épiciers indépendants.

M. Paradis a également ajouté qu'il y aura distribution de crème glacée à l'intention des plus jeunes, au cours de l'après-midi.

Il s'agit d'une innovation que les épiciers se proposent de répéter avec plus d'éclat, l'an prochain, si la population y manifeste de l'intérêt.

Tous ceux qui voudront souper sur les lieux pourront le faire et également assister au spectacle des Golden Hawks, prévu pour 7 heures.

Promenade
Dans le programme du Festival d'été, on remarque que les journées suivantes, soit le 2, 3 et 4 juillet, sont consacrées à la "Promenade de Wellington".

Durant ces trois jours, la rue Wellington sera fermée à la circulation de la rue Frontenac à la rue King.

M. Guy Pigeon, co-responsable de cette organisation avec M. Eddie Echenberg, a souligné qu'un orchestre installé en face de la Banque de Montréal y sera à l'oeuvre de 2 heures à 4 heures de l'après-midi.

A quatre heures, les trois jours, il y aura des démonstrations, sur la Promenade même, par les corps de majorettes La Marjolaine (mardi), La Cocardière (mercredi) et le corps de cadet "Les Dynamiques", (jeudi).

Mercredi soir également, à 8 heures, l'Harmonie de Sherbrooke y donnera un concert.

M. Pigeon a souligné que, durant ces trois jours, des comptoirs seront installés sur la Promenade. On y a également prévu des îlots de fleurs et de verdure.

Des prix seront offerts à certains moments de la journée et, il va sans dire, que les marchands en profiteront pour offrir à la population, de nombreux spéciaux.

Ce sera, a précisé M. Pigeon, le Festival des Fêtes.

La question du député Gosselin demeure sans réponse

A quand la nomination d'un agent industriel?

QUEBEC — En dépit des interventions de M. Claude Gosselin, député de Compton, il fut impossible de connaître les intentions du ministre de l'Industrie et du Commerce, l'hon. Gérard-D. Lévesque, concernant la nomination éventuelle et prochaine d'un agent industriel du gouvernement dans la région de Sherbrooke.

Résolution
C'est au moment où l'on étudiait les crédits du ministère au montant de \$7,081,000, que M. Gosselin se fit le porteur d'une nouvelle association de maires de la région des Cantons de l'Est soulignant que l'organisme nouveau avait adressé au ministre et au gouvernement une résolution réclamant un agent industriel pour la région sherbrookoise, tout comme d'autres régions en province en profite actuellement.

Le ministre Lévesque a prétexté que l'intervention ne cadrait pas avec l'item placé au débat à ce moment et refusa d'apporter des précisions sur la question avancée par M. Gosselin.

Congrès national
La Cité recevra les congressistes

SHERBROOKE — La Cité de Sherbrooke offrira un souper aux 300 congressistes attendus lors du congrès national de la Jeunesse ouvrière catholique de la Jeunesse ouvrière catholique féminine et du Service de préparation au mariage, qui aura lieu les 29, 30 juin, 1er et 2 juillet, sur le Campus de l'Université de Sherbrooke.

Présentement, les dirigeants locaux de ces différents organismes travaillent aux derniers préparatifs du congrès.

On a appris hier que les principaux invités de ce congrès seront S.E. Mgr Sebastiano Baggio, délégué apostolique du Canada, S.E. Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke, Mgr Joseph Veilleux, l'hon. Carrier Fortin, ministre d'Etat, qui représentera les autorités du gouvernement, Me Gérard Chapdelaine, député fédéral, et quelques autres.

On attend aussi tous les dirigeants nationaux des mouvements de jeunes.

Autres nouvelles de Sherbrooke
en pages 2 et 18

Les cours d'entraînement pour les étudiants débiteront au manège militaire de Lac-Mégantic, le 8 juillet

LAC-MÉGANTIC — Les cours d'entraînement spécial de la milice (SMTP) organisés à l'intention des étudiants débiteront au manège militaire de Lac-Mégantic le 8 juillet.

Ces cours se poursuivront sur une période de six semaines, soit jusqu'au 17 août. Un groupe de 30 étudiants sélectionnés parmi une inscription de plus de 90 qui ont passé les tests entreprendront les cours qui les mèneront au grade de soldat entraîneur.

Les cours, sous la direction du sergent-major régimentaire Henri Guélette, seront donnés par trois autres instructeurs, soient le sergent Wilma Breton, le caporal Claude Bilodeau et le caporal Réal Bouffard.

Ces cours comprennent des périodes réservées aux premiers soins, au maniement des armes au contrôle des foules et du trafic, à l'étude et au contrôle de la radiation en cas de guerre nucléaire.

On y dispensera aussi aux nouvelles recrues des éléments de cartographie, de sauvetage, d'hygiène et de sanitation.

Le sergent Eddy Parnell, une figure bien connue dans les milieux militaires de Lac-Mégantic, donnera des cours sur l'emploi pratique des instruments détecteurs de radiations.

Les exercices en campagne ne seront pas laissés de côté, eux non plus, de même qu'un programme intense de culture physique.

Le choix des recrues

La sélection des recrues s'est opérée d'après un système de tests très sévères. Les candidats devaient être étudiants et seuls les plus hauts pointages étaient considérés. Le nombre des inscriptions pour les cours étant très élevé, il a fallu limiter la moyenne des tests à 41 au lieu du chiffre considéré ordinairement comme très solide de 35.

Le sergent Parnell agira également comme conseiller et surveillant de l'entraînement.

Une enquête de La Tribune

Les jeunes de moins de 16 ans ont-ils le droit de fumer?

LAC-MÉGANTIC — Le projet de loi qui est actuellement à l'étude aux Communes et qui vise à empêcher les jeunes de moins de 16 ans de fumer ou de se procurer des cigarettes sous peine d'amendes a soulevé les commentaires des paisibles citoyens de Lac-Mégantic.

Le journaliste de La Tribune s'est livré à une petite enquête sur le sujet, histoire de connaître les réactions des gens. Voici ce que certains en pensent:

M. Laurent Martin, vendeur

"Je ne vois pas l'utilité d'une telle loi: les enfants peuvent bien fumer si leurs parents le leur permettent."

M. Marcel Lacroix, peintre

"Que le gouvernement s'occupe donc de donner des classes pour former ces jeunes-là! Il devrait leur donner de l'ouvrage au lieu de les empêcher de fumer. Au lieu d'augmenter les pensions de vieillesse, qu'on s'occupe des jeunes et qu'on leur organise des loisirs. C'est un projet imbécile. Il y a tellement de choses plus importantes à discuter au lieu de ces conneries!"

M. Alphonse Poirier, caissier

"Une loi est bonne en autant qu'elle peut être observée et appliquée. Quand on défend à un jeune de fumer et qu'il a dans la tête de fumer, il fume en cachette. Est-ce qu'on est plus avancé alors?"

M. Ovide Bolduc, restaurateur

Le gouvernement n'a pas d'affaire à se mêler de l'éducation de nos enfants. C'est une atteinte de plus à notre liberté.

M. Henri-Louis Deslauriers, garagiste

Je suis en faveur de la liberté. Quand quelqu'un a envie de se suicider est-ce qu'il existe une loi pour l'en empêcher? J'ai commencé à fumer à l'âge de 15 ans et j'ai cessé depuis deux ans parce que je nuisais à ma santé. Si quelqu'un veut nuire à sa santé à tout prix, libre à lui!"

M. Léandre Breton, commis

Je sais par expérience que le fait de fumer fait tort à la santé, aux jeunes comme aux vieux. Les réflexes deviennent embrouillés. J'imagine qu'une telle loi devrait être observée comme la loi des Alcoolis, i.e., à 80%. Mais c'est plus une question d'éducation que de projet de loi. On devrait enseigner aux jeunes dans les écoles la grande responsabilité du tabac dans l'incidence de certaines maladies, comme le cancer du poulmon.

M. Armand Royer, commis de bar

C'est un projet idiot, c'est un peu la même chose que d'essayer d'empêcher les jeunes de moins de 20 ans d'entrer dans les hôtels. Ça n'est pas contrôlable. Voyez-vous un jeune de moins de 16 ans qui s'en va chercher des cigarettes pour son père et qui se voit refuser, s'il n'est pas porteur d'une note écrite de son père?"

Dans le concert des critiques, une seule voix discordante, celle de M. Breton qui va plus loin que le simple projet de loi et qui en fait une question d'éducation.

Si comme toute, les citoyens de Lac-Mégantic ne sont guère sympathiques à ce projet de loi. On y voit une atteinte à la liberté des parents dans l'éducation de leurs enfants. D'ailleurs, tant de choses plus importantes sont laissées de côté.

Les anciens finissants ont fait honneur à leur Alma Mater

LAC-MÉGANTIC — Tous les anciens finissants de l'Externat classique de Lac-Mégantic ont participé aux examens universitaires de Rhetorique cette année ont obtenu leur diplôme.

Il convient de signaler entre autres le succès que s'est mérité Maurice Arguin, étudiant au Séminaire de Sherbrooke qui s'est mérité la mention Grande Distinction. Maurice s'est de plus classé premier en dissertation française.

A l'Externat même, les résultats ont été tout aussi encourageants: six finissants sur sept ont eu Versification ont réussi leur examen. En Méthode, 16 ont été promus sur 16 élèves dont trois avec Grande Distinction et trois avec Distinction. La moyenne de Rhetorique cette année est de 70.2%.

En Syntaxe, 22 élèves sur 24 ont obtenu leur promotion. La moyenne de la classe est de 71.4%. Le premier, Luc Arguin, est presque mérité Très Grande Distinction puisqu'il a obtenu un pourcentage de 89.9.

La moyenne de la classe d'Éléments a été de 69.7. 20 élèves ont été promus sur une classe de 27, dont deux avec 80% et plus et 12 avec 70% et plus.

Excellent résultats

Aujourd'hui ou tout est considéré en fonction du rendement et il y a lieu de se réjouir des résultats obtenus par les élèves.

Il faut donner leur juste part aux professeurs et aux élèves dont le travail ardu et collaborateur a permis d'obtenir de tels succès.

Compte tenu de la difficulté des examens et de la faiblesse inhérentes à certaines classes, l'Externat s'est une fois de plus classé aux premiers rangs des maisons d'enseignements dépendant de l'Université de Sherbrooke.

Un citoyen de Nicolet se plaint du tapage dans le centre, le soir

NICOLET (DNC) — Un citoyen se plaint du fait que le centre commercial est le théâtre, tard le soir, de tapage causé par des automobiles qui y circulent à grande vitesse.

L'Échevin

Suivant la demande du chef de police, M. Edouard Beaulac, l'échevin Raiche propose que l'achat d'habillement pour les deux policiers soit remis pour étude au comité de police et qui fera rapport à une prochaine séance.

Fonds de commerce

Le secrétaire-trésorier fait remarquer aux membres du conseil que le rôle d'évaluation pour les fonds de commerce a été complété. L'échevin Raiche propose que le conseil l'accepte.

Cyclisme

M. Paul Vachon, président et gerant général du Tour St-Laurent cycliste, informe le conseil que la grande classique annuelle passera à Nicolet, le 8 août prochain. Le maire fait part aux membres du conseil du danger qui existe, vu la vitesse (laquelle circulent les automobiles qui suivent les coureurs). Il exhorte le comité de la police à assurer à la population, les mesures de sécurité qui s'imposent.

Avis publics

Sur une suggestion de l'échevin Raiche, l'échevin Lapin propose qu'une demande soit faite à Mgr Raoul Laliberté, procureur de l'évêché de Nicolet, afin d'obtenir un endroit près des terrains de la cathédrale, pour y ériger un genre de cadre devant servir à afficher des avis publics. Une copie de cette résolution sera envoyée à la corporation de Nicolet-Sud, à la SSJB et à la Commission scolaire, les avisant qu'ils pourront se servir de ce cadre.

Permis

Un permis de construction au montant de \$4,000 est accordé à M. Jacques Cloutier, pour une piscine à l'arrière de sa résidence, de 32 pieds par 16 pieds.

Le gala des majorettes Etoiles d'Or aura lieu, demain, à Windsor

WINDSOR (DNC) — C'est demain soir, à 8 heures, que se déroulera le gala des corps invités de Windsor, "Etoiles d'Or" de Windsor, présentera Windsor, les "Midnighters" de son gala estival à l'Aréna de Windsor, les "Cavaliers" de la Canada Paper, auquel le po-Drummondville, et les "Em-palaire annonceur d'une station radiophonique de Montréal, M. Léon Lachance, sera le maître de cérémonie.



Gala estival — Les membres du corps de majorettes "Etoiles d'Or" de Windsor, qui auront leur gala estival demain soir, à 8 heures, à l'Aréna locale.

Trois pour cent

L'échevin Lupien propose que l'on demande au ministère des Affaires municipales, l'autorisation d'affecter un montant n'excédant pas trois pour cent du budget de la ville, pour fins de loisirs, pour une période de cinq ans. L'échevin Bruno Rivard fait remarquer à la population nicolétaine que cette proposition n'engage en rien la ville, quant à des projets de loisirs précédents existant déjà ou tout autre qui pourra se dessiner dans l'avenir.

Livre d'or

Demain, le 29 courant, dans l'après-midi, le président provincial des clubs Richelieu se rendra à l'hôtel de ville, afin de signer le livre d'or. L'échevin Raiche propose que le secrétaire-trésorier s'informe auprès de M. Jules Durand, président local, afin de connaître l'heure exacte de la visite.

La question soulève des éclats de rire

OTTAWA (PC) — Un député créditiste a soulevé des éclats de rire en demandant à la chambre des communes hier si la Gendarmerie royale ferait enquête sur les questions de sécurité relatives à l'association d'éminents citoyens canadiens avec le Dr Stephen Ward.

M. Gérard Chapdelaine, député de Sherbrooke, n'a pas eu de réponse.

Il faisait sans doute allusion à des rapports récents selon lesquels le Dr Ward aurait exécuté et signé un contrat du chef de l'opposition M. John Diefenbaker. Le Dr Ward est impliqué dans le scandale britannique qui a provoqué la démission du ministre de la Guerre, M. John Profumo.

Activités estivales des Artisans

PRINCEVILLE (DNC) — Une activité spéciale de vacances a été inscrite au programme de la saison estivale, chez les Artisans de Princeville. Pour la circonstance, les membres seront invités à prendre part à un intéressant voyage qui se fera dans la métropole, le 4 août.

Cette décision a été prise lors d'une réunion tenue par les membres du bureau de direction de la section locale, avec M. Gérard Houey comme président.

On a profité de cette assemblée pour déterminer les détails de l'excursion du 4 août. Le jardin botanique et les bureaux de l'Administration de la Société des Artisans sont les deux principaux endroits qui ont retenu l'attention.

Decorations

Mme Clément Dubois, l'une des directrices du mouvement, et chargée des communications à la suite de cette réunion, a signalé qu'un honneur particulier avait été rendu à deux officiers locaux de la société M. Gérard Houey, président, ainsi que Mme Henri Lecours, directrice, ont été décorés de la médaille "Louis Archambault", pour services rendus au mouvement.

Jubilé d'argent sacerdotal du R. P. Gaston Lassonde, à Sutton

SUTTON (DNC) — La population de Sutton fut témoin ces jours derniers de brillantes fêtes religieuses et familiales à l'occasion des 25 années de sacerdoce du R. P. Gaston Lassonde, c.s.s.m., fils de M. et Mme Hector Lassonde.

Le jubilaire prononça une courte mais substantielle allocution au cours de laquelle il rendit hommage à tous ceux et celles qui l'ont conduit au sacerdoce et qui depuis 25 ans, lui prodigèrent amitié et prières lui assurant ainsi la force et le courage de demeurer un véritable "alter Christus" et ministre du Seigneur.

Le R. P. Gaston Lassonde est présentement économiste à l'une des maisons de sa communauté, située à Aylmer, au Québec.

Les réjouissances se termineront par un souper froid servi à la demeure de M. et Mme Lassonde, auquel prirent part de nombreux parents et amis.

Ces belles fêtes religieuses et familiales avaient été organisées par Mlle Sylvette Lassonde, sœur unique du jubilaire.

Nous nous joignons à tous les parents et amis du R. P. Lassonde pour lui exprimer nos hommages, nos vœux et un autre régime de trois années apostoliques. "Ad multos et faustissimos annos."

Banquet

La cérémonie religieuse fut suivie d'un banquet à l'Auberge de Sutton, agapes présidées par le héros de la fête, accompagné à la table d'honneur de M. et Mme Hector Lassonde, des Pères Gérard et André Lassonde ainsi que de Mlle Sylvette Lassonde.

Rixe dans un hôtel

DRUMMONDVILLE — Le dénommé Aurélien Legault, qui a sauvagement battu Gilles Côté au cours d'une rixe dans les latrines d'un hôtel de Drummondville, mercredi, devra comparaître aux Sessions de la paix vers la mi-juillet pour répondre à une accusation de voies de faits graves, avec lésion corporelle.

Il est probable qu'il soit emprisonné d'ici là, à moins que l'on exige de lui un cautionnement. Legault a fait des aveux complets hier à la police.

Gilles Côté repose actuellement à l'hôpital Ste-Croix, souffrant de multiples blessures. Il a été battu à coups de bouteille, aussi les coupures sont-elles nombreuses. Son état est sérieux, mais on le considère comme étant hors de danger.

Legault devra comparaître aux Sessions de la paix

Nombreuses questions à l'étude à la Commission de Princeville

PRINCEVILLE (DNC) — De nombreuses questions sont à l'étude par les membres de la Commission scolaire de Princeville. Sur ces items, on remarque principalement une demande de subvention au montant de \$800, faite par l'OTJ.

Les commissaires ont pris connaissance d'un communiqué émis par la Commission scolaire de Victoriaville, avisant les intéressés qu'il y aura une augmentation de 15 pour cent dans les taux des frais de scolarité pour 1963-64.

En plus de se charger des frais de transport pour les élèves qui vont en classe à l'extérieur, la Commission scolaire de Princeville paie à la corporation scolaire de Victoriaville, les frais de scolarité jusqu'au niveau de la 11e année inclusive.

Ces avantages sont mis à la disposition des élèves de 5e, 6e, 7e et 8e années ou l'équivalent, et ceci, pour les cours ne pouvant être organisés économiquement à Princeville, tels que la classique pour garçons et filles et quelques classes supérieures du secondaire.

Defectuosités

Dans un autre domaine, les commissaires, dont M. Lionel Baril est le nouveau président, ont décidé de faire aviser les intéressés par lettre recommandée, concernant des defectuosités aux constructions érigées généralement. La toiture d'une annexe à l'école Sacré-Coeur et le système de chauffage à l'école Ste-Marie, sont les items concernés.

M. Lafrance est revenu de Rome vivement impressionné

QUEBEC (par Claude Déry) — L'élection du cardinal Montini à la papauté, sous le nom de Léon XIII, a été accueillie avec un grand intérêt par les citoyens de S.S. Paul VI ont ovationné et louangé partout en Europe et en quelques pays que ce soit, de déclarer l'hon. Emilien Lafrance, ministre de la Famille et du Bien-Être social et député de Richmond, alors qu'il se recueillait devant le tombeau de S. S. Jean XXIII, à Rome, tout récemment. Le ministre de la Famille et du Bien-Être social représente le gouvernement provincial aux services funèbres qui furent chantés à Rome, au Vatican et à la basilique St-Jean de Latran pour le défunt pontife romain.

(Photo Vaticane Felici-Rome)

M. Lafrance est revenu de Rome vivement impressionné

Le député de Richmond, alors qu'il se recueillait devant le tombeau de S. S. Jean XXIII, à Rome, tout récemment. Le ministre de la Famille et du Bien-Être social représente le gouvernement provincial aux services funèbres qui furent chantés à Rome, au Vatican et à la basilique St-Jean de Latran pour le défunt pontife romain.

(Photo Vaticane Felici-Rome)

Près du futur papa

Durant la messe de Requiem et le service solennel, l'hon. Lafrance se trouvait juste à l'arrière d'une rangée de cardinaux et à quelques pieds seulement de Leurs Eminences les cardinaux Paul-Emile Léger, de la Côte au cours d'un hôtel de Drummondville, mercredi, devra comparaître aux Sessions de la paix vers la mi-juillet pour répondre à une accusation de voies de faits graves, avec lésion corporelle.

Il est probable qu'il soit emprisonné d'ici là, à moins que l'on exige de lui un cautionnement. Legault a fait des aveux complets hier à la police.

Gilles Côté repose actuellement à l'hôpital Ste-Croix, souffrant de multiples blessures. Il a été battu à coups de bouteille, aussi les coupures sont-elles nombreuses. Son état est sérieux, mais on le considère comme étant hors de danger.

Violente collision: pas de blessé

GRANBY — Une violente collision survenue entre deux automobiles, dans la nuit de mercredi à jeudi, sur la route du lac Roxton Pond, dans le comté de Shefford, a fait pour \$1,200 de dommages, sans toutefois que personne ne soit blessé.

On ignore cependant de quelle façon l'accident a pu se produire, puisqu'à l'arrivée des agents de la Sûreté provinciale, les deux véhicules avaient été déplacés.

Le premier, une Dodge 1958, était conduit par M. Bernard Berthiaume, 34 ans, de Roxton Pond. Il n'y avait qu'un seul passager, Pierre Neveu, 18 ans, de Roxton Pond également. Cette automobile a été endommagée pour environ \$700.

D'autre part, l'autre auto était conduite par M. Aurélien Côté, 71 ans, boul. Boivin, à Granby. L'épouse de ce dernier, âgée de 70 ans, et André Côté, 7 ans, de Granby également, étaient les autres passagers. Ce véhicule, une Chevrolet 1962, a été endommagée pour environ \$500.



M. Lafrance est revenu de Rome vivement impressionné

M. Lafrance est revenu de Rome vivement impressionné

QUEBEC (par Claude Déry) — L'élection du cardinal Montini à la papauté, sous le nom de Léon XIII, a été accueillie avec un grand intérêt par les citoyens de S.S. Paul VI ont ovationné et louangé partout en Europe et en quelques pays que ce soit, de déclarer l'hon. Emilien Lafrance, ministre de la Famille et du Bien-Être social et député de Richmond, alors qu'il se recueillait devant le tombeau de S. S. Jean XXIII, à Rome, tout récemment. Le ministre de la Famille et du Bien-Être social représente le gouvernement provincial aux services funèbres qui furent chantés à Rome, au Vatican et à la basilique St-Jean de Latran pour le défunt pontife romain.

(Photo Vaticane Felici-Rome)

Près du futur papa

Durant la messe de Requiem et le service solennel, l'hon. Lafrance se trouvait juste à l'arrière d'une rangée de cardinaux et à quelques pieds seulement de Leurs Eminences les cardinaux Paul-Emile Léger, de la Côte au cours d'un hôtel de Drummondville, mercredi, devra comparaître aux Sessions de la paix vers la mi-juillet pour répondre à une accusation de voies de faits graves, avec lésion corporelle.

Il est probable qu'il soit emprisonné d'ici là, à moins que l'on exige de lui un cautionnement. Legault a fait des aveux complets hier à la police.

Gilles Côté repose actuellement à l'hôpital Ste-Croix, souffrant de multiples blessures. Il a été battu à coups de bouteille, aussi les coupures sont-elles nombreuses. Son état est sérieux, mais on le considère comme étant hors de danger.

Violente collision: pas de blessé

GRANBY — Une violente collision survenue entre deux automobiles, dans la nuit de mercredi à jeudi, sur la route du lac Roxton Pond, dans le comté de Shefford, a fait pour \$1,200 de dommages, sans toutefois que personne ne soit blessé.

On ignore cependant de quelle façon l'accident a pu se produire, puisqu'à l'arrivée des agents de la Sûreté provinciale, les deux véhicules avaient été déplacés.

Le premier, une Dodge 1958, était conduit par M. Bernard Berthiaume, 34 ans, de Roxton Pond. Il n'y avait qu'un seul passager, Pierre Neveu, 18 ans, de Roxton Pond également. Cette automobile a été endommagée pour environ \$700.

D'autre part, l'autre auto était conduite par M. Aurélien Côté, 71 ans, boul. Boivin, à Granby. L'épouse de ce dernier, âgée de 70 ans, et André Côté, 7 ans, de Granby également, étaient les autres passagers. Ce véhicule, une Chevrolet 1962, a été endommagée pour environ \$500.

Rares sont les Commissions scolaires qui ont déjà adopté leur budget pour l'année 1963-64

Cooticook, Cookshire et Scotstown semblent aux prises avec les mêmes problèmes

COOTICOOK — Les différentes Commissions scolaires de la région semblent toutes aux prises avec les mêmes problèmes financiers, en ce qui concerne la confection et l'adoption de leurs budgets pour l'année à venir.

Cependant elles semblent presque toutes unanimes et possèdent le désir de tout mettre en oeuvre pour tenter de faire adopter, par Québec, leurs budgets déficitaires, tels que présentés.

A Cooticook
La Commission scolaire de Cooticook, pour sa part, a terminé son année fiscale avec un déficit assez imposant. Le déficit prévu était de \$29,000 et même si les derniers chiffres n'ont pas encore été publiés, il semble que l'année fiscale se soit passée assez normalement et que la Commission ait réussi à administrer dans les limites des prévisions budgétaires, du moins en ce qui regarde l'administration, en général.

Pour ce qui est du budget de la prochaine année scolaire, les commissaires ont commencé l'étude, mais il a été impossible, pour le moment d'obtenir aucun chiffre.

Selon les déclarations reçues, les commissaires devraient attendre que les négociations actuellement en cours entre la Fédération des Instituteurs et l'Association des Commissions scolaires, soient terminées afin de pouvoir déterminer quel genre de dépense représentera la section des salaires du personnel enseignant.

M. J. Armand Robitaille, le commissaire en charge des finances de la Commission scolaire de Cooticook, déclarait cependant, sans citer de chiffres, que la Commission scolaire fera tout en son pouvoir, cette année encore, pour présenter un budget des plus réalistes.

Il ajoutait également que tous les efforts seraient faits pour maintenir le taux de la taxe foncière au niveau des capacités de payer des propriétaires de la ville.

Cookshire

La Commission scolaire St-Camille, de Cookshire, a terminé sa dernière année fiscale avec un déficit de \$7,000, même si un déficit de \$3,000 seulement était prévu dans les estimations budgétaires 1962-63.

Cette augmentation du déficit de l'année aurait été occasionnée par un lot de dépenses extraordinaires et non prévues, qui sont survenues principalement dans des sections où n'y

a pas de subventions statutaires récupérables.

C'est cependant la première fois que cette commission connaît une année déficitaire, ayant toujours réussi à s'administrer avec des surplus à la fin des années fiscales. L'évaluation foncière, à Cookshire, représente environ 40 pour cent de la valeur réelle, et le taux de la taxe foncière scolaire est fixé actuellement à \$2.50.

Les commissaires d'écoles de cette municipalité scolaire ont commencé l'étude des prévisions budgétaires qui devraient être terminés d'ici peu. Contrairement à l'an dernier, les commissaires, pour la prochaine année, prévoient un surplus d'administration, mais il a été impossible de connaître les chiffres prévus, les études n'étant pas encore terminées.

Il a cependant été déclaré que le surplus prévu pour la prochaine année scolaire serait affecté à l'amortissement du déficit accumulé. Pour compléter l'extinction de cette dette créée par le déficit, les commissaires envisageraient également une petite augmentation de la taxe foncière, de manière à ce que le déficit soit couvert dans une période de quelques années.

Les chiffres officiels concernant des études devraient être connus la semaine prochaine.

Scotstown

Pour ce qui est de la municipalité scolaire de St-Paul-de-Scotstown, la dernière année fiscale s'est terminée avec un déficit de \$6,000 soit ce qui avait été prévu dans les estimations budgétaires.

Les commissaires prévoient cependant, cette année, dans l'étude de leur budget, qui est pas mal avancé, un déficit qui serait de l'ordre de \$4,000 environ.

Il n'y aurait, à cet endroit, aucune augmentation de taxe foncière prévue, les commissaires possédant un bon espoir de voir Québec accepter intégralement leur budget déficitaire.

Me Maurice Laliberté, N.P., le secrétaire de cette commission scolaire, déclarait que les industries sont rares à Scotstown et que la capacité de payer des citoyens est par le fait même réduite. Il soulignait également qu'il existait beaucoup d'arrangements de taxes, ce qui est loin d'améliorer la situation financière de la Commission, mais ajoutait-il une augmentation des taxes ne solutionnerait pas la question et ne ferait qu'augmenter les difficultés financières des propriétaires de l'endroit. La taxe foncière est fixée à \$2.50 et l'évaluation représente environ 60 pour cent de la valeur réelle.

Dans la région immédiate

Rock Forest devra augmenter sa taxe mais seul le budget de Sherbrooke est complété

SHERBROOKE — Le secrétaire-trésorier de la Commission scolaire de Deauville M. Jean Daigneault, n'a pu fournir de détails sur le budget 1962-63, de même que sur les prévisions budgétaires pour 1963-64, le travail de compilation n'étant pas assez avancé pour pouvoir se prononcer sur la question.

Les autorités du DIP demandent que ce travail soit entrepris le 15 et le 30 courant, mais il reste encore des montants de 1962-63 à compléter : factures non acquittées ou revenus non encore entrés. De toute manière, M. Daigneault prévoit que d'ici le 10 juillet prochain, tout sera complété et des détails les plus complets possibles pourront être fournis pour le bénéfice des lecteurs et payeurs de taxes.

Rock Forest

Selon M. Edouard Bergeron, secrétaire-trésorier pour Rock Forest, les taxes scolaires de-

ront être augmentées en 1963-64, par suite de la construction d'une nouvelle école de six classes, dont les travaux ont débuté il y a quelque temps. Cette institution sera reliée à l'autre école centrale par un corridor, et sera pourvue d'un système d'épuration des eaux vannes, lequel système coûtera environ \$20,000. On prévoit ainsi un léger déficit mais les données budgétaires n'ont pu être obtenues, ce qui est pour 1962-63 ou 1963-64.

M. Bergeron a toutefois signalé que la corporation scolaire aura un budget d'environ \$135,000 (1963-64).

Sherbrooke

Comme on le sait, malgré l'augmentation du taux de la taxe scolaire de un millin et une réduction du nombre de professeurs et de classes, malgré une augmentation d'environ 1,000 élèves, la Commission des écoles catholiques de la cité de Sherbrooke prévoit un déficit de \$1,293,682.97 pour l'année 1963-64, soit plus du double de celui enregistré pour la période 1962-63.

Lennoxville

La situation financière de la Commission scolaire St-Antoine de Lennoxville n'est pas tellement rose comme l'ont constaté nos lecteurs dans un article paru vendredi dernier, sous le titre "Situation précaire de la Commission scolaire de Lennoxville".

Les commissaires, comme on le sait, se sont réunis pour discuter de la situation qui prévaut. Ils en sont arrivés à la conclusion que même avec une augmentation du taux de la taxe scolaire de six millins, le montant ainsi de 30 millins, le déficit accumulé en date du 30 juin 1963, se chiffrait à \$104,755.28, n'en sera pas amoindri pour la peine, ce montant supplémentaire de revenus ne pouvant servir qu'à couvrir les intérêts du déficit accumulé. De plus on prévoit pour 1963-64, un autre déficit de \$42,000 à \$43,000.

Devant ces faits, les commissaires ont lancé un appel de détresse à l'endroit du ministère de la Jeunesse, pour l'obtention de subventions pouvant aider à amoindrir le déficit et à opérer dans une situation financière plus saine.

Ascot Corner

Pour cette corporation sco-

laire, le travail de préparation du budget de l'année qui vient de s'écouler et la confection des prévisions budgétaires pour l'année qui vient de se terminer ont été terminés. Le budget de l'année 1963-64, avec un excédent de \$3,000 de revenus sur les dépenses, et une réduction du taux de la taxe de 25 cents les \$100 d'évaluation, passant de 90 cents à 65 cents. L'an dernier, (1962-63), la Commission scolaire avait enregistré un surplus de revenus sur les dépenses d'environ \$2,000.

Il faut noter que ces chiffres ne sont pas tout à fait précis, le secrétaire-trésorier étant en vacances et les données nous ayant été communiquées par le président, M. Napoléon Rousseau.

On sait qu'il y a pour environ \$200,000 de travaux de trottoirs prévus, et environ \$200,000 de travaux de pavage de prévus également.

Il est intéressant de noter que la cédule du dosage des tuyaux d'aqueduc prévoit un longueur de plus de 12,000 pieds.

D'autre part, les nouveaux tuyaux du réseau sanitaire devraient atteindre une longueur de plus de 6,300 pieds. Quand à ceux du réseau pluvial, ils s'étendraient sur une longueur de plus de 10,000 pieds.

Les rues concernées par les travaux d'aqueduc sont : Papineau, de Bourget à Reynolds; de Bourget à Calixa-Lavallée; Rachel, de St-Hubert à Laurier; St-Jean-Baptiste, de St-François vers le sud; Girouard, de Cyr au boul. Fortin; Authier, de Léon-Harmel à Principale; St-Gabriel, bout existant à Bourget; Moreau, bout existant aux limites nord, Cabana, de Mo-

Lac-Mégantic

LAC-MÉGANTIC — Le tribunal d'arbitrage formé pour régler le différend existant entre la Commission scolaire catholique de Lac-Mégantic et le Syndicat des professeurs, n'ayant pas encore rendu son jugement, la corporation scolaire ne peut par conséquent fournir des chiffres précis quant aux revenus et dépenses anticipés pour l'année fiscale 1963-64.

Bois-Francs

VICTORIAVILLE — Que ce soit pour la Commission scolaire régionale des Bois-Francs, celles de Victoriaville, Arthabaska ou Pressville, les budgets 1962-63 et les prévisions budgétaires pour 1963-64 sont entre les mains des autorités provinciales pour approbation.

Quant aux corporations scolaires de Warwick et Princeville, les commissaires travaillent à la préparation, avec la collaboration des secrétaires-trésoriers, et d'ici quelques jours le travail devrait être terminé.

Waterloo

WATERLOO — A l'assemblée d'hier soir, plusieurs problèmes ont été discutés, entre autres ceux qu'occasionne la fusion de la Commission scolaire de Waterloo avec la régionale II. Il a aussi été question du budget 1962-63, lequel n'est pas encore assez complété pour que les chiffres puissent être rendus publics, même sommairement. Tout de même, le secrétaire-trésorier, Me Guy Genest, c.r., a précisé qu'il se pourrait fort bien que les commissaires soient obligés d'augmenter les taxes, devant le déficit probable de 1962-63. Toutefois, aucun montant n'a été précisé.

Granby

GRANBY (Spéciale) — La Commission scolaire catholique de la cité de Granby devant se fusionner avec huit autres corporations scolaires des comtés de Rouville, Sherbrooke et Missisquoi, en une seule Commission scolaire régionale, les données budgétaires 1962-63 n'ont pu être obtenues du secrétaire-trésorier temporaire, M. Lindor Tétrault. Ce dernier a précisé que le nouvel administrateur, M. Jacques Dubois, de Granby, était au travail depuis quelques jours, pour réunir tous les chiffres de chacune des Commissions scolaires concernées dans la région. Meilleur, nom qui a été donné à l'honneur du premier surintendant du DIP.

Bedford

BEDFORD — Pour Bedford, l'année fiscale 1962-63 n'a pas connu de déficit, selon le secrétaire-trésorier, M. Emile E. Demers. Aucun chiffre n'a pu être obtenu pour ce budget, de même que pour les revenus et dépenses anticipés pour 1963-64, le travail n'étant pas encore complété.

reçu, à Bourassa, Fréchette, de Moreau à Bourassa, Fréchette, de Bourget, vers le nord, Wolfe, de Louis-Hébert à Lavallée; Mullin, de Wolfe à Landry; Pasteur, de Providence à Louis-Hébert; St-Urbain, de St-Jacques à Léon-Harmel; Victoria, de Court, à Dufferin.

En ce qui concerne les travaux d'égoût, soit le réseau sanitaire et le réseau pluvial, seize rues sont concernées. Il s'agit de Bourget, Papineau, Roy, Rachel, St-Jean-Baptiste, boul. Fortin, Girouard, Authier, Parc Lussier, St-Gabriel, passage des lots 728-287, Moreau, Cabana, Fréchette, Wolfe, Mullin et Pasteur.

Dans le domaine des trottoirs, soixante-deux rues sont concernées: Denison ouest, du côté nord, de Chapais à Lévesque; St-Angèle, du côté est, de Denison à St-Vincent; St-Vincent, du côté sud, de Chapais à St-Angèle; St-Vincent, du côté nord, de Chapais à Robinson; Léger, du côté ouest, du bout existant, vers le sud; Robinson sud, des deux côtés, de Ste-Cécile à Denison; Cyr, des deux côtés,

Les commissaires de Thetford prévoient un lourd DEFICIT

Mais pas de hausse de taxe

THETFORD MINES — Malgré un déficit de l'ordre de \$403,000 prévu pour l'année fiscale 1963-64, les commissaires d'écoles de la cité de Thetford Mines ont décidé hier soir de maintenir le taux de la taxe scolaire à \$1.60 par \$100 d'évaluation pour la prochaine année fiscale.

Les revenus anticipés pour 1963-64 sont de l'ordre de \$1,818,815.25, tandis que les dépenses prévues s'établissent à \$2,222,015.25.

Le commissaire Verreault a déclaré qu'il ne servait à rien d'aller au devant des coups.

"Si le ministère de la Jeunesse juge que le taux de la taxe doit être haussé à cause du déficit prévu, il sera toujours temps d'étudier la chose à ce moment-là," a-t-il ponctué.

Pour sa part, le commissaire Roy a opéré qu'au taux de \$1.60, la taxe scolaire fait déjà mal aux contribuables depuis longtemps. "Il y a une limite pour taxer, a-t-il pour-

suivi, et les propriétaires Thetfordois le sont déjà au suprême degré.

Deficit accumulé de \$696,026.72

La Commission scolaire de la cité de Thetford Mines com-

mence son année fiscale 1963-64 avec un déficit accumulé de l'ordre de \$696,026.72. Le 1er juillet 1962 le déficit accumulé s'établissait à \$234,981.65, tandis que le déficit prévu pour l'année fiscale 1962-63, qui expirera le 30 juin, est de \$455,039.67.

Le budget de Magog est aussi déficitaire: \$181,358.63

MAGOG — La Commission scolaire catholique de Magog prévoit un déficit de \$181,358.63 dans son budget 63-64 qui a été adopté hier soir lors de l'assemblée spéciale.

Selon les prévisions budgétaires, les revenus totaux seront de l'ordre de \$950,275.57 tandis que l'on prévoit \$1,140,632 à l'item dépenses. Ce montant comprend également une somme de \$143,952 pour

des dépenses à long terme.

Au cours de la même réunion les commissaires d'écoles ont adopté le même millin pour l'an prochain soit 22.

Les neutres paieront également 22 millins.

Pour sa part, la Commission scolaire protestante a décidé d'augmenter sa taxe scolaire de 3 millins pour la fixer ainsi au même taux que les autres nommées plus haut.

Budget 1962-63

Au cours du dernier exercice financier, la Commission scolaire a enregistré dans ses livres des revenus se chiffrant à \$285,107.61, contre des dépenses de l'ordre de \$284,091.01, laissant ainsi un déficit de \$118.94.

Les revenus ont été formés de: la taxe foncière, \$116,401.38; subvention du gouvernement fédéral tenant lieu de taxe, \$675; frais de scolarité à recevoir, \$14,000; intérêts sur arrages de taxes, \$400; subventions diverses, \$36,525; \$74,925; \$20,176; \$5,489; \$1,531.03 et \$413, pour un total de \$129,070.03; de même que le remboursement des réparations à un toit défectueux d'une école, \$4,551.60.

Dans les dépenses, on retrouve les item suivants: administration, \$6,091.86; propriétés scolaires, \$33,122.12; salaires du personnel enseignant, \$174,236.76; dépenses pour les élèves, \$14,477.84; transport, \$1,630; frais de scolarité payables aux autres institutions, \$42,180; dépenses d'immobilisation à même les revenus, \$9,497.08; et déboursés divers, \$2,853.35.

En dépit d'une hausse de 40 cents le cent, le budget de Farnham est resté déficitaire

FARNHAM (Spéciale) — Même si le taux de la taxe scolaire sera augmenté pour 1963-64, à Farnham, la Commission scolaire prévoit enregistrer un déficit d'environ \$20,000. C'est ce qu'a révélé hier, le secrétaire-trésorier, M. Jean-Paul Couture, au cours d'un entretien téléphonique avec le journaliste de "La Tribune".

Pour le prochain exercice financier, on prévoit des revenus de \$250,000 environ, contre des dépenses de quelque \$270,000. Le taux de la taxe passera de \$1.35 les \$100 d'évaluation qu'il était en 1962-63, à \$1.75 les \$100 pour 1963-64.

Cette taxe se répartit comme suit: 55 cents de taxe générale pour payer le coût d'administration, 15 cents, taxe spéciale applicable au service de la dette; et \$1.05, taxe pour la cotisation payable à la Commission scolaire régionale.

Revenus et dépenses anticipés

Sont compris dans les revenus prévus, les item suivants: subventions, loyer, \$100,000; taxe spéciale, \$110,000; taxe générale, \$40,000; dans les dépenses: administration \$10,000; propriétés scolaires, \$26,000; salaires du personnel enseignant, \$112,000; dépenses pour

les élèves (livres, fournitures de classes, etc), \$3,000; immobilisation et mobilier scolaire, \$7,000; service de la dette, \$10,000; dépenses diverses, \$3,000; cotisation à la Régionale \$98,130.

Au cours du dernier exercice financier, la Commission scolaire a enregistré dans ses livres des revenus se chiffrant à \$285,107.61, contre des dépenses de l'ordre de \$284,091.01, laissant ainsi un déficit de \$118.94.

Les revenus ont été formés de: la taxe foncière, \$116,401.38; subvention du gouvernement fédéral tenant lieu de taxe, \$675; frais de scolarité à recevoir, \$14,000; intérêts sur arrages de taxes, \$400; subventions diverses, \$36,525; \$74,925; \$20,176; \$5,489; \$1,531.03 et \$413, pour un total de \$129,070.03; de même que le remboursement des réparations à un toit défectueux d'une école, \$4,551.60.

Dans les dépenses, on retrouve les item suivants: administration, \$6,091.86; propriétés scolaires, \$33,122.12; salaires du personnel enseignant, \$174,236.76; dépenses pour les élèves, \$14,477.84; transport, \$1,630; frais de scolarité payables aux autres institutions, \$42,180; dépenses d'immobilisation à même les revenus, \$9,497.08; et déboursés divers, \$2,853.35.

Un budget équilibré pour la régionale Brome-Missisquoi

COWANSVILLE (Spéciale) — Pour la période fiscale 1963-64, la Commission scolaire régionale de Brome-Missisquoi possède un budget équilibré se chiffrant à \$639,628.91.

C'est ce qu'a révélé, hier, M. François Allard, secrétaire-trésorier de la Commission scolaire Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus de Cowansville au cours d'une conversation téléphonique avec un journaliste de "La Tribune".

Dans la section des revenus anticipés, on relève les frais de scolarité payables par les autres Commissions scolaires faisant partie de la régionale, \$40,000; cotisation des localités participantes, \$280,765.41; subventions diverses, pour une somme totale de \$336,977.50, réparties comme suit: administration et frais d'entretien, \$35,775; organisation du cours secondaire, \$198,261.50; frais de scolarité pour les enfants fréquentant des institutions secondaires reconnues, \$38,108; livres de bibliothèque, \$2,862; et transport des écoliers, \$48,690; divers pour les livres aux institutions indépendantes, \$1,306.

Dans les dépenses, on retranche les item suivants: frais

d'administration, \$28,860; propriétés scolaires, \$58,006.14; salaires du personnel enseignant, \$348,500; dépenses pour élèves, \$53,102.77; transport des élèves, \$65,000; frais de scolarité payables à des institutions indépendantes et autres Commissions scolaires, \$80,130; immobilisation à même les revenus, \$30,000; dépenses diverses, \$6,000, dont \$5,000 d'intérêts sur emprunts temporaires.

Un total de 1,431 élèves fréquentent l'école régionale, 320 vont dans des institutions indépendantes reconnues, tandis que 57 autres poursuivent leurs études dans d'autres Commissions scolaires régionales ou Commissions scolaires ordinaires, par entente.

Participants

Les localités participantes

VISITEZ LE NOUVEAU POSTE WHITE ROSE

AYER'S CLIFF

du 21 juin au 1er juillet

CADEAUX GRATUITS!

TIRAGE TOUS LES SOIRS

à 8h. précises

LE GRAND PRIX SERA TIRE

le 1er JUILLET

BIENVENUE A TOUS!

Une exception à la règle: Nicolet baisse sa taxe - Drummondville demande un délai

DRUMMONDVILLE — La Commission scolaire catholique de la cité de Drummondville a demandé un délai supplémentaire d'un mois pour la préparation de son budget 1962-63, de même que des pré-

visions budgétaires pour 1963-64, étant donné qu'elle est à négocier actuellement un renouvellement de convention collective de travail pour ses instituteurs.

Les négociations ont d'ailleurs débuté hier soir et se poursuivront ce soir.

Le budget de 1962-63 est de l'ordre de \$2,981,528, avec un déficit prévu de \$244,425. Les augmentations de salaires demandées par le personnel enseignant signifient une dépense supplémentaire de \$250,000 et on prévoit terminer le présent exercice financier avec un déficit de près de \$500,000.

Acton Vale

Quant à Acton Vale, le budget sera accepté au cours d'une assemblée spéciale qui sera tenue à une date non déterminée de la semaine prochaine.

St-Georges-Ouest

La préparation du budget, à St-Georges-Ouest, est bloquée par un item important, soit la location de l'école Mgr Fortier à la Commission scolaire régionale de la Chaudière. Cette dernière a laissé savoir qu'elle ne louerait plus cette école en 1963-64, ce qui présente une perte de revenus de l'ordre de \$20,000 pour la Commission.

La dite école a ouvert ses portes en 1960, et la Commission scolaire de St-Georges-Ouest ne s'en est jamais servi. Elle envoie ses 287 élèves du cours secondaire aux écoles de la régionale.

Un délai de 30 jours a été demandé à Québec par les commissaires, pour la présentation de leur budget.

Beauceville-Ouest

Le budget des gouvernements scolaires de Beauceville-Ouest montre des revenus anticipés de \$233,850.50, des dépenses prévues de \$253,148.04, et un déficit de \$21,297.45.

Le taux de la taxe demeure inchangé, soit \$1.45.

St-Joseph

A St-Joseph de Beauce, les commissaires estiment que les revenus de 1963-64 s'éleveront à \$484,750.66, les dépenses à \$499,812.50, et le déficit à \$15,061.84.

Deficit de \$100,421 prévu à Black Lake

THETFORD MINES — La municipalité scolaire de Black Lake est actuellement la seule de ce territoire à avoir présenté son budget 1963-64 pour approbation, auprès du ministère de la Jeunesse à Québec. A Disraeli, le budget scolaire doit être approuvé sous peu.

Deficit prévu de \$100,421.75

Le budget que les gouvernements scolaires de Black Lake ont envoyé à Québec pour approbation, montre un déficit prévu de l'ordre de \$100,421.75. Les revenus anticipés pour 1963-64 s'élevaient à \$376,729.25, tandis que l'on prévoit que les dépenses atteindront \$477,151.

Le taux de la taxe scolaire est toutefois demeuré le même que l'an passé, soit à \$3 par \$100 d'évaluation.

Si Black Lake a fait parvenir son budget à Québec plus tôt, c'est qu'elle était au nombre des municipalités scolaires d'un échantillonage était expérimenté, et lesquelles devaient effectivement préparer leur budget beaucoup plus rapidement que les autres.

Pour le comté de Richmond voir page 17

LA TRIBUNE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD — FONDE EN 1910

Imprimé par LA TRIBUNE INC., 221, rue Dufferin, Sherbrooke, Tél. 349-1111

Autorité reconnue depuis le deuxième siècle par le ministère des Postes, Ottawa

REDACTEUR EN CHEF: PIERRE PAUL BLAIS

ABONNEMENT au Canada par la poste, seul endroit autorisé par règlement: 1 an: \$12.00; 6 mois: \$7.00; 3 mois: \$3.50; 1 mois: \$1.50. Aux États-Unis et autres pays étrangers: avec Suppléments Perspectives et Canadiens Trimestre: 1 an: \$28.00; 6 mois: \$15.00; 3 mois: \$7.50; 1 mois: \$3.00. La Tribune est secrétaire de la Presse Canadienne, membre de l'Association des quotidiens du Canada, de l'Association des quotidiens de langue française, de la Fédération canadienne des éditeurs de journaux et périodiques catholiques, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation (ABC) et à l'Union internationale de la presse catholique.

Sources d'inspiration: la Presse Canadienne, la Presse Associée, l'Agence Reuter, service de photos de la Presse Canadienne et de United Press International, les journaux de la Presse Canadienne et les journaux affiliés soit autorisés à reproduire les dépêches de la Tribune.

Le gouvernement agit avec célérité

Il arrive parfois que des commissions gouvernementales d'enquête préparent de volumineux rapports dont les exemplaires vont dormir dans des caisses pendant que les recommandations sont reléguées aux oubliettes. Cette observation ne s'applique pas au rapport de la commission d'enquête Parent sur les problèmes de l'éducation au Québec. Quelques mois à peine après la présentation de la première partie de son rapport, en effet, la commission voit ses principales recommandations réunies en un projet de loi dont l'objectif principal est la création d'un ministère de l'Éducation. Cette précipitation à agir en surprend plusieurs qui auraient aimé voir le rapport de la commission discuté plus longuement avant d'en tirer une législation qui s'en inspire.

Car la création d'un ministère de l'Éducation avec tous les changements de structure qui en découlent requiert une attention bien particulière. Il est vrai que le problème a été étudié pendant plus d'un an par des hommes compétents, que de nombreux groupements ont pu faire entendre leur point de vue, mais les modifications proposées sont fondamentales et, en raison de ce fait, elles exigent une plus grande prudence de la part des législateurs.

Il ne s'agit pas, en effet, de changements de détail, de modifications mineures, mais de transformations radicales. Ce sont les bases mêmes de notre système traditionnel qui sont transformées et un changement de cette importance engage l'avenir pour plusieurs générations. Des principes fondamentaux comme la confessionnalité, la dualité culturelle, les responsabilités respectives de l'Église, de l'État et des parents, sont mis en cause.

Il importe donc de voir à ce que ces principes soient scrupuleusement respectés dans le projet de loi et une étude hâtive de celui-ci, à la fin d'une session, risque d'aboutir à des résultats peu intéressants. Souhaitons que les députés restent conscients de la gravité de la tâche qui leur est imposée et s'acquit-

tent de leurs responsabilités de manière à ne pas mériter de vifs reproches des générations pour lesquelles ils auront légué.

Pour le succès de l'exposition

Depuis quelques années les responsables de l'exposition de Sherbrooke cherchent de nouvelles formules pour attirer un plus grand nombre de visiteurs à notre foire annuelle. Les quelques tentatives faites dans ce but ne se sont pas révélées aussi efficaces qu'on l'aurait voulu.

Mais l'Association agricole des Cantons de l'Est ne se laisse pas décourager et l'annonce d'un spectacle de rodeo nous en offre une nouvelle preuve.

L'exposition de Sherbrooke en est à sa soixante-dix-huitième année. Elle a grandi avec notre ville et avec la région pour devenir l'une des plus importantes de la province après celle de Québec. Au cours de sa longue existence, elle a dû surmonter de nombreuses difficultés dont elle a su se tirer avec avantage.

Le changement des goûts du public oblige les organisateurs à une adaptation constante, surtout au chapitre des amusements et des spectacles. Ce qui remplissait de satisfaction les visiteurs d'il y a vingt-cinq ans ne saurait avoir le même effet sur les visiteurs d'aujourd'hui. Mais il n'est pas toujours facile de trouver la formule qui convient et qui remporte le succès désiré.

Nous souhaitons vivement que l'initiative prise cette année plaise aux citoyens et nous félicitons vivement les responsables de l'exposition de ne pas craindre les innovations. Le succès d'une exposition est étroitement lié à l'attrait qu'elle exerce sur le public de la région où elle se tient. A cet égard, l'exposition de Sherbrooke jouit d'une réputation enviable qu'elle se doit de conserver et d'accroître par tous les moyens à sa disposition.

Ils ne voulaient que lui faire un peu peur



MON POINT DE VUE...

Les deux côtés du mur La propreté des routes

Il y a toujours un côté du mur à l'ombre, dit la chanson, mais l'auteur aurait pu ajouter que parfois les deux côtés du mur sont à l'ombre.

Cette semaine, M. Kennedy s'est rendu à Berlin où il a fait un séjour de plusieurs heures et a pris le temps de voir de près le célèbre mur qui divise en deux secteurs l'ancienne capitale allemande.

Presque en même temps, le premier ministre Khrouchchev a effectué une visite à Berlin sous le prétexte de rendre hommage au premier ministre fantôme Walter Ulbricht, qui célébrait son 70e anniversaire.

Ces deux visites presque simultanées revêtent une signification profonde et marquent jusqu'à quel point notre monde est divisé en deux camps opposés.

Les chefs des deux camps se trouvaient de chaque côté du mur, mais celui-ci est trop étanche pour faciliter les contacts.

Voilà quelques années, le gouvernement provincial a entrepris une campagne pour assurer une plus grande propreté en bordure de nos routes, mais les résultats de cette campagne n'ont pas encore commencé à se faire sentir.

Les automobilistes continuent de plus belle de jeter sur la chaussée les objets les plus hétéroclites. Boutelles vides de bière ou d'eau gazeuse, contenants de toutes sortes, papiers et autres débris s'accumulent en bordure des routes les plus achalandées.

Le président de la commission des routes du Wisconsin estime qu'il en coûte à son État environ \$100,000 par année pour débarrasser les abords des routes de tous les débris abandonnés par les automobilistes. Combien en coûte-t-il dans le Québec pour effectuer le même nettoyage?

...J'en C.

L'opinion de nos lecteurs

Vous ne publiez que les lettres traitant d'un sujet d'intérêt public et les opinions émises n'engagent en rien la responsabilité du journal. Les lettres doivent être signées du nom de leur auteur, on peut cependant utiliser un pseudonyme à condition de faire connaître son identité.

Le texte de la Constitution

M. le rédacteur, Avez-vous déjà examiné le texte existant de la Constitution? Lisez-le! Vous comprendrez alors beaucoup mieux les rivalités entre le gouvernement fédéral et le Québec, vous connaîtrez les réclamations légitimes des Canadiens français, vous saurez alors pourquoi le Québec compte plusieurs indépendantistes ou "séparatistes" si vous préférez ce mot.

D'abord, cette Constitution est un modèle de confusion et d'impression (la mentalité anglaise aime cet état de choses). L'Angleterre ne possède pas de constitution écrite; on ne peut même pas savoir si la taxation directe appartient au pouvoir central ou aux provinces, avant 1912 les provinces détenaient la priorité en ce domaine, mais depuis cette date, le gouvernement fédéral s'en est emparé et les provinces doivent se servir des taxes indirectes qui devraient revenir au gouvernement fédéral. La situation actuelle est exactement contraire au texte et à l'esprit de la Constitution.

En plus de son manque de clarté, la Constitution s'est vue souvent trahie; ainsi Ottawa n'a pas le droit d'avoir un ministère des Postes et des Télégraphes, des sources naturelles appartiennent aux provinces (Const. art. 92, par 3). Ottawa viole encore la Constitution quand il donne des subventions aux universités (art. 93); le gouvernement fédéral se joue des provinces sur plusieurs autres points, pour nous montrer sa bonne volonté, qu'Ottawa pose des actes, qu'il remette les

taxes suivantes: 25% sur le revenu, 25% sur les corporations ou compagnies et 100% sur les successions, réclamées par le Premier ministre du Québec, il y a quelques jours, le Premier ministre de l'Ontario a jugé cette réclamation très raisonnable.

Mais ce n'est pas tout. Ottawa doit remettre progressivement ce qu'il a enlevé aux provinces, sinon... Il doit renoncer à son projet d'un fonds de prêts aux municipalités annoncé dans le dernier Discours du Trône, d'après l'art. 92, par 8, les "institutions municipales" sont du domaine "exclusif" des provinces.

Après avoir considéré la Constitution et l'emploi qu'en fait Ottawa, je ne crois pas qu'il faille "refaire" cette Constitution; elle n'a pas une bonne base; il faut en faire une nouvelle ou le Québec du moins... les autres provinces peuvent s'organiser comme elles le veulent... sera le plus autonome possible, la défense peut relever d'Ottawa; mais les pensions, celles qu'elles soient, doivent appartenir au Québec, de même que le commerce extérieur, l'immigration.

Ottawa s'occuperait de la monnaie, des postes et messageries, des affaires extérieures, mais pas de toutes et toujours en respectant les droits et la mentalité du Québec; nous aurions notre assurance-chômage; l'en ombre, car je ne suis pas un juriste. Si le Québec n'obtient pas un tel état, il perdra de plus en plus ses pouvoirs et il s'ensuivra un parlement im-

puisable n'aura pas d'argent et pas de pouvoirs, nous serons alors entre les mains du pouvoir central; Ottawa devient de plus en plus puissant... il possède actuellement la taxation directe, des taxes indirectes, il veut créer un système de retraite, des prêts aux municipalités, des subsides pour la construction domiciliaire; il cherche à accaparer la formation technique (écoles techniques) et bien d'autres domaines.

"C'est le temps que ça change!" Que l'on donne l'argent qui revient au Québec et le gouvernement québécois accordera ces mesures sociales et peut-être mieux que le fait Ottawa actuellement, car il nous exploite pour les écoles techniques, il donne 180 millions à l'Ontario et 13 millions au Québec qui compte un peu moins d'habitants, 6,500,000 contre 2,200,000 en chiffres ronds.

Je suis convaincu que c'est par ignorance que ces partisans de l'écologie agissent ainsi. Pour tous ceux de bonne volonté, il leur suffirait de s'instruire des vérités de la Révolution pour devenir de grands militants dans l'Église.

Georges Bergeron.

conseille de remplacer la lecture de ces feuilles aethées par celles des Saintes-Écritures. Qu'ils se fassent avec un cœur droit et sincère et je suis certain que la lumière de la vérité se fera dans leur esprit. "L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu". Cette nourriture spirituelle est contenue dans les Saintes-Écritures, surtout dans le Nouveau Testament et les Épîtres de saint Paul.

Planification en temps de paix comme en temps de guerre M. le rédacteur, Pourquoi? Parce qu'on dirige ainsi toute la production nationale et on réalise la planification de l'investissement.

Aux États-Unis et au Canada, tout individu qui veut installer une fabrique de gomme à mâcher installe une fabrique de gomme à mâcher, alors qu'il y en a déjà cent en exploitation; si un industriel décide d'installer une fabrique de cigarettes, il installe une fabrique de cigarettes, si un manufacturier veut ouvrir une usine d'automobiles, il ouvre cette dite usine.

Donc, aucune planification dans l'investissement des ressources de la nation. Au contraire, dans un pays à économie planifiée, on détermine les différentes fabriques dont le pays a besoin.

Par exemple, s'il possède assez de fabriques de cigarettes, on n'en installe aucune. On procèdera plutôt à l'installation d'une fabrique de chaussures, soit d'une fabrique de textiles, soit d'une fabrique de machines agrico-

les, etc. Pourquoi? Parce qu'on dirige ainsi toute la production nationale et on réalise la planification de l'investissement.

Aux États-Unis et au Canada, tout individu qui veut installer une fabrique de gomme à mâcher installe une fabrique de gomme à mâcher, alors qu'il y en a déjà cent en exploitation; si un industriel décide d'installer une fabrique de cigarettes, il installe une fabrique de cigarettes, si un manufacturier veut ouvrir une usine d'automobiles, il ouvre cette dite usine.

Donc, aucune planification dans l'investissement des ressources de la nation. Au contraire, dans un pays à économie planifiée, on détermine les différentes fabriques dont le pays a besoin.

Par exemple, s'il possède assez de fabriques de cigarettes, on n'en installe aucune. On procèdera plutôt à l'installation d'une fabrique de chaussures, soit d'une fabrique de textiles, soit d'une fabrique de machines agrico-

les, etc. Pourquoi? Parce qu'on dirige ainsi toute la production nationale et on réalise la planification de l'investissement.

Aux États-Unis et au Canada, tout individu qui veut installer une fabrique de gomme à mâcher installe une fabrique de gomme à mâcher, alors qu'il y en a déjà cent en exploitation; si un industriel décide d'installer une fabrique de cigarettes, il installe une fabrique de cigarettes, si un manufacturier veut ouvrir une usine d'automobiles, il ouvre cette dite usine.

Donc, aucune planification dans l'investissement des ressources de la nation. Au contraire, dans un pays à économie planifiée, on détermine les différentes fabriques dont le pays a besoin.

Par exemple, s'il possède assez de fabriques de cigarettes, on n'en installe aucune. On procèdera plutôt à l'installation d'une fabrique de chaussures, soit d'une fabrique de textiles, soit d'une fabrique de machines agrico-

La chronique médicale

Les hormones et le cancer

Par le Dr Walter C. Alvarez

Durant les nombreuses années au cours desquelles j'ai donné des hormones ovariennes à des centaines de femmes qui souffraient de troubles de la ménopause, j'ai fréquemment rencontré des difficultés à cause du fait que souvent, le médecin de famille de l'une ou l'autre de ces patientes lui ordonnait de cesser de prendre les hormones — car, disait-il, elles ne tarderaient pas à lui donner un cancer.

Autant que je sache, ces médecins basaient leur opinion principalement sur un rapport publié il y a 30 ou 40 ans, rapport qui décrivait les résultats de l'administration de fortes doses d'hormones ovariennes à un groupe de souris.

Mais pour ma part, je n'ai jamais rencontré de cas où le fait de donner des hormones ovariennes à une femme pendant quelques mois ou quelques années ait causé un cancer chez la patiente. De plus, au cours de ces dernières années, nombre d'éminents professeurs de gynécologie ont déclaré qu'à leur avis, l'administration d'hormones à de petites doses pendant quelques mois ou une couple d'années était sans danger.

Le Dr R.A. Wilson de Brooklyn, N.Y., rappelle que lorsque le célèbre Dr Huggins eut réussi à donner un cancer du sein à 559 rats femelles, il arriva ensuite à les guérir toutes de façon définitive en leur administrant des doses quotidiennes d'œstrogène et de progestérone (deux hormones féminines).

UN ARGUMENT LOGIQUE

Si l'œstrogène (hormone féminine) est vraiment une cause commune de cancer chez les femmes, comment se fait-il que tant de femmes se mettent à souffrir de cancer après leur ménopause, alors que la quantité d'œstrogène est grandement réduite chez elles par l'atrophie des ovaires. Lorsqu'on a commencé à faire des recherches sur le rapport entre les hormones et le cancer, on a donné des doses d'œstrogène

Les gens COMMencent à TRAVAILLER.

Pourquoi? Parce qu'on fait produire toutes les fabriques, en vue de la guerre.

Mais ce qu'ils réussissent si bien en temps de guerre, pourquoi ne réussissent-ils pas à le réaliser en période de paix et à régler les problèmes du chômage par la planification pour la paix? A cause d'une série d'intérêts qui s'opposent à un plan de ce genre.

Voici l'une des caractéristiques qu'on a pu observer dans la politique nord-américaine, après la seconde guerre mondiale. Ici, au Québec, en 1962, on ne peut pas planifier, parce que notre gouvernement actuel n'a aucun pouvoir, c'est-à-dire ne possède aucun levier de commande pour notre économie, les douanes, la monnaie, l'immigration, etc.

Dans le Québec libre de demain, il sera facile pour notre gouvernement de planifier, car nous aurons en main ces pouvoirs qui nous manquent maintenant dans la Confédération canadienne.

M. H. Collard, Montréal.

Tribune libre

Toutes les lettres destinées à la chronique de l'Opinion des lecteurs doivent porter la signature de leur auteur avec son adresse et son numéro de téléphone s'il y a lieu. Toutes les lettres anonymes sont inutilement jetées au panier. La Tribune publie toutes les lettres qui lui sont adressées et qui portent sur un sujet d'intérêt public, pourvu qu'elles répondent aux conditions indiquées plus haut.



L'URSS renouvelle sa demande d'admission de la Chine rouge

NATIONS UNIES. (Reuter) — L'Union soviétique a renouvelé sa demande relative à l'admission de la Chine communiste aux Nations unies, mais celle-ci a été refusée par 47 voix et 10 abstentions à l'Assemblée générale.

Le Parlement européen demande plus de pouvoir

STRASBOURG (Reuter) — Le Parlement européen demande un accroissement substantiel de ses compétences et de ses pouvoirs. Il a adopté hier soir à ce sujet un rapport présenté par M. Hans Furler, démocrate chrétien allemand.

Le rapporteur et les orateurs des groupes démocrate chrétien, socialiste et libéral ont souligné que l'élargissement des pouvoirs du Parlement européen est indispensable pour renforcer la structure démocratique de la communauté et l'esprit communautaire.

AUX QUATRE COINS DU MONDE



Des membres de l'équipage du bathyscaphe Trieste effectuent une dernière révision du navire avant que ce dernier ne fasse une troisième plongée dans l'Atlantique, en vue de retrouver le sous-marin atomique Thresher, disparu avec 129 personnes à bord. (Telephoto UPI)

T.S.F.

WASHINGTON, Reuter — Les 51 étudiants américains qui ont obtenu des bourses du gouvernement cubain pour voyager à l'étranger, sont exposés à payer \$5,000 d'amende ou à une peine de cinq ans de prison s'ils mettent les pieds. ● LONDRES, Reuter — M. Joseph Godber, ministre d'Etat chargé des affaires étrangères, a été nommé secrétaire d'Etat britannique à la Guerre, en remplacement de M. John Profumo, annoncé-t-on hier à Londres. ● LONDRES (PC) — Dix ans après sa formation, la Fédération controversée de la Rhodésie et du Nyassaland sera officiellement dissoute au cours d'une conférence qui débute vendredi à Victoria Falls. ● TORONTO (PC) — De 50 à 60 pour cent des médecins russes sont des femmes, a déclaré la directrice de l'Institut médical de Vitebsk. ● TORONTO (PC) — SANTA BARBARA, Californie (PA) — Un autre satellite mystère a été lancé dans l'espace de la base d'aviation Vandenberg, rapportent hier les autorités de l'Aviation américaine. Elles ont dit que le satellite avait décollé sous la poussée d'une combinaison des fusées Thor et Agena. Tous les autres détails sur ce lancement sont tenus secrets. ● SOUTHAMPTON, Angleterre (PA) — Cinq gallons de whisky Bourbon, un cadeau de l'Etat du Kentucky à sir Winston Churchill, ont été déchargés dit paquebot "United States". L'Etat du Kentucky a envoyé ce baril d'alcool au premier ministre britannique des années de la guerre, qui est un citoyen honoraire des États-Unis, pour qu'il puisse célébrer convenablement la fête du 4 juillet. ● SEOUL (Reuters) — Au total, 186 personnes ont été tuées et 176 blessées, par les violentes tempêtes de pluie qui se sont abattues sur les régions du sud de la Corée du Sud durant les huit derniers jours, annonçaient hier les autorités gouvernementales. Plus de 62,000 personnes par ailleurs ont été laissées sans abri à la suite des pluies. ● BERLIN (PA) — La Croix-Rouge allemande rapportait hier que plus de 1,000 personnes ont perdu connaissance au milieu des grandes foules qui ont accueilli le président Kennedy à Berlin ouest.

A la filature de coton de Magog

Enquête sur la "byssinose" par la Fédé du Textile

Dans les coulisses

MAGOG — Une clinique de puériculture sera tenue le 4 juillet au bureau de l'Instit. sanitaire de Magog de 2 heures à 3 h 30.

Les plages sur les bords du lac Memphremagog ont été remplies de baigneurs depuis les trois derniers jours de chaleur. De plus en plus, on semble apprécier la nouvelle plage municipale Magog, où il y a de la place pour plusieurs centaines de personnes.

Les commerçants d'embarcations sur les bords du lac Memphremagog n'ont pas arrêté depuis plus de trois semaines. La maladie de promenades sur les bords du lac s'est attaquée à encore plus de personnes cette année. On vend de plus en plus d'embarcations nouvelles.

Les directeurs du Syndicat du textile de Magog ont profité du congrès de la Fédération du textile qui se tenait à Magog cette année, pour faire visiter tous les sites touristiques de la ville, tout en restant dans les cadres du congrès.

La course de Go-Karts qui aura lieu à Magog dimanche après-midi promet d'attirer plusieurs milliers de personnes. Ces courses excitantes semblent être appréciées de plus en plus par les amateurs de ces petites voitures.



Noël en juillet à Magog. — A l'occasion du Festival qui se tiendra à Magog au cours de la semaine prochaine sera "Noël en juillet". En effet les rues seront décorées de lumières multicolores et l'arbre de Noël traditionnel au coin des rues Sherbrooke et Principale a été décoré au cours de la journée d'hier. On aperçoit ici deux employés municipaux qui posent les lumières multicolores dans l'arbre de stature imposante. (Photo Noël Goyette, Magog)

MAGOG — Une enquête sur la "Byssinose" sera faite à la filature de coton de Magog par le Syndicat catholique des ouvriers du textile de Magog Inc.

Les quelque 700 employés de la filature recevront une documentation complète sur cette maladie du coton dite "Byssinose". Cette enquête servira non seulement à déceler le nombre d'employés qui en sont atteints, mais aussi s'il existe un nombre anormal d'employés malades à cause d'un surcroît de travail.

M. René Gosselin, président de la Fédération nationale du textile, dirige présentement une vaste enquête auprès des 19,000 membres de la Fédération. Le but est d'obtenir que cette maladie soit reconnue comme maladie industrielle et compensable selon la Loi des Accidents de Travail.

La gravité de cette maladie est extrême puisqu'après un certain nombre d'années, les personnes qui en sont atteintes peuvent en mourir. Lorsque les informations auront été compilées, la Fédération veut alerter les autorités compétentes pour diminuer les effets de la "Byssinose" dans les filatures.

Actuellement, une vingtaine d'employés d'une usine affiliée à la Fédération sont sous les observations des spécialistes de l'Institut Lavoisier de Montréal, institut dont les recherches sont orientées vers les causes d'allergies.

avec le plus de franchise possible, car l'enjeu est vital pour eux. M. Raoul Gouette, président local revenu récemment d'Europe, affirmait que cette maladie avait des proportions inquiétantes actuellement. Magog et que le syndicat ne négligerait rien pour la combattre et sauvegarder la santé des ouvriers.

La Byssinose

La Byssinose ne cause pas de complications réelles avant une dizaine d'années de service dans une filature. Avant cette époque, l'ouvrier a passé par trois phases différentes qui le conduisent directement à cette maladie.

Il s'agit d'abord de la fièvre du coton; la température du corps subit une hausse qui disparaît si le travailleur s'éloigne du coton; l'employé s'y habitue graduellement, mais alors survient la deuxième phase.

A ce stade, l'ouvrier est pris d'accès de toux irritables. Enfin survient la maladie de Neal. Elle présente les mêmes symptômes que la bronchite. Tous ces maux sont causés par la poussière de coton, surtout du coton de mauvaise qualité ou pourri.

La véritable Byssinose survient après une dizaine d'années de service. L'ouvrier souffre alors du mal du lundi. Il ressent une fatigue générale, des engourdissements, toux irritables avec accès semblable à la coqueluche, difficulté de respirer, vomissements. Cependant, un jour ou deux après la reprise du travail, ces symptômes disparaissent pour réapparaître toujours après une absence de quelques jours.

Avec la documentation fournie par le Syndicat les employés auront à remplir un questionnaire qui aidera les autorités syndicales à compléter cette enquête.

AUTOBUS SHERBROOKE — ST-GEORGES

(Comté de Beauce)
En passant par les paroisses de:
BURY, GOULD, LINGWICK, STORNOWAY, ST-ROMAIN,
LAMETON, COURCELLES, ST-EVARISTE, SHENLEY, ST-BENOIT
Tous les jours, dimanches et fêtes compris.
Deux services chaque jour dans les deux sens.
Gare Centrale d'Autobus — Sherbrooke
20 ouest, rue King — Tél.: LO 9-3656

5,000 personnes ont applaudi l'Harmonie N.-D.

MAGOG — L'Harmonie No. villes de ce pays. Quelque 46 jeunes filles ont fait le voyage par avion Air France accompagnées de religieuses, de Mgr Léon Bouchier lors de son premier concert donné à La Salle de Vihiers, en France, à l'occasion du centenaire de la mort du fondateur de la Congrégation des Filles de la Charité du Sacré-Coeur de Jésus.

Au cours de son voyage en France l'Harmonie Notre-Dame, formée uniquement de jeunes filles de 9 à 29 ans, donnera 10 concerts dans différentes villes.

Réélu président provincial

ACTON VALE, (DNC) — M. J.D. Loignon, propriétaire du Manoir Acton, à Acton Vale, a été réélu pour un deuxième terme consécutif, président de l'Association des hôteliers de la province de Québec, au cours de l'assemblée des directeurs tenue à l'occasion d'un dîner servi à l'hôtel de ville, à Montréal, hier, en vue de l'élection des nouveaux membres de l'exécutif.

Les autres officiers sont MM. Hector Hamel, de Roberval, premier vice-président, Roland Liboiron, de Ste-Marguerite du Lac Masson, deuxième vice-président, Ed. Ouellette, de Baie-Comeau, trésorier, Claude Genest, de Sherbrooke, secrétaire.

M. Gérard Delage, de Montréal, occupe toujours la fonction d'administrateur pour l'organisme.

Il est à noter que M. Loignon cumule aussi les fonctions de

président de l'Association des hôteliers du Canada.

Abonnez-vous à La Tribune

ANNONCE

Neuf remèdes contre la chaleur

Devrait-on, en été, manger plus légèrement? Boire plus d'eau? Absorber plus de sel? Quelle influence peut avoir la nuance des vêtements sur votre bien-être? SELECTION du Reader's Digest de juillet vous propose neuf règles très simples, basées sur les résultats de recherches médicales récentes, et qui vous permettront de supporter plus allègrement les chaleurs de l'été. Achetez Selection aujourd'hui!

STRUCTURES D'ACIER
VASTE CHOIX EN STOCK
LIVRAISON IMMEDIATE
C. SIMMONDS & CO. LTD.
constructeurs de structures d'acier, plaques, ferraillages, pontons, tabourets, escaliers, rampes, etc.
1052 EST, RUE KING — LO 2-4122 — 7-7707

CONCOURS "CHANGEMENT D'ADRESSE"
Vous déménagez?
Vous changez d'adresse?

Cette formule remplie au complet vaudra pour vous, le remboursement de vos frais de déménagement ou encore, durant la période des vacances, un montant d'argent qui pourra représenter vos frais de vacances.

- Conditions de participation:
- 1.—Vous faire parvenir votre nouvelle adresse au votre adresse de vacances, trois jours avant votre déménagement ou votre départ pour les vacances.
 - 2.—Vous servir de la formule publiée dans le journal pour nous faire parvenir votre nouvelle adresse, et vos dates de vacances.
 - 3.—Être abonné à l'une ou l'autre de ces adresses, au trois septembre, lors du tirage de la fin du Concours.

TIRAGE LE 3 SEPTEMBRE:
1er prix: \$225.00 en argent.
2e prix: \$125.00 en argent.

Ceci vous permettra la chance de vous rembourser de vos frais de déménagement ou de rattrapper l'argent qui aura servi à vous offrir les plus belles vacances de votre vie.

N'OUBLIEZ PAS: PENSEZ-Y DES MAINTENANT...

Donnez-nous votre nouvelle adresse. Ne manquez aucune copie de votre journal La Tribune.

Le 3 septembre, lors d'une émission télévisée, nous ferons le tirage de ces deux grands prix, parmi toutes les formules de déménagement reçues.

La Tribune Inc., 221 rue Dufferin, Sherbrooke, Qué.
"Concours Changement d'adresse"
Veuillez me faire parvenir mon journal La Tribune, à ma nouvelle adresse, à compter de:
NOM: _____
Ancienne adresse: _____
Nouvelle adresse: _____
N. B.: Pour les changements d'adresse de vacances, indiquez ici votre date de retour: _____

MINISTÈRE DE LA VOIRIE PROVINCE DE QUÉBEC

SOUSSIONS

ROUTE TRANSCANADIENNE SECTION: Q. F. PROJET: Q. F. 23
Le Ministère de la Voirie demande des soumissions pour la pose d'un revêtement sur la Route Transcanadienne, dans les municipalités de Grantham Ouest, St-Germain-de-Grantham, paroisse et St-Eugène, comté de Drummond, longueur 13.26 milles.

Les soumissions devront être déposées dans une enveloppe spéciale que les soumissionnaires pourront se procurer au Ministère de la Voirie Bureau E-5 Hôtel du Gouvernement Québec.

On peut obtenir un exemplaire des plans, devis et formule de soumission en faisant parvenir un chèque visé ou un mandat de poste au montant de \$25, non remboursable. Seuls ont droit de soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Canada.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre du Ministère des finances ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond) équivalant à 10% du montant total de la soumission. Les soumissions doivent être adressées au Ministère de la Voirie, Service des Contrats, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à 2h. 30 P. M. heure avancée de l'est, le 10 juillet 1963, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure. Elles devront porter sur l'enveloppe les mots "Route Transcanadienne, Section Q. F. Projet Q. F. 23". Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
Roger LaBrègue, Sous-ministre de la Voirie.

NOUVEAU!
"carton-glacière"
POL-R-PAK
pour la bière en canettes
O'KEEFE

AJOUTEZ DE LA GLACE · REFROIDIT LA BIÈRE RAPIDEMENT · IMPERMEABLE · NE COÛTE PAS PLUS CHER · EXCLUSIVITE O'KEEFE · IDÉAL POUR LES EXCURSIONS

FESTIVAL DES FANFARES AMATEURS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

BIENVENUE À THETFORD MINES



Le fameux quintette de cuivres de MONTREAL sera entendu au FESTIVAL DE FANFARES de THETFORD MINES, dimanche après-midi, le 30 juin courant.

Une commandite de EMILE COUTURE INC. agent "MOLSON" pour THETFORD MINES et la région.

Programme

Samedi, le 29 juin:

8.00 h. p.m.: Concert — Parc St-Noël, rue Notre-Dame nord. 55 musiciens de Toronto Fanfare du Commandement du Transport aérien de l'Aviation royale du Canada. Lieutenant d'Aviation E. J. Robbins, directeur musical.

(En cas de mauvaise température, le concert sera donné au Centre Paroissial).

Dimanche, le 30 juin 1963:

Inspection des fanfares.
8.30 h. a.m.: cour du Collège LaSalle, coin St-Alphonse et Notre-Dame
Concours-Concert:

9.00 h. a.m. à midi: Centre Paroissial, rue St-Alphonse.
Entrée libre

11.00 h. a.m.: parade d'Eglise sans instrument, cour du Collège LaSalle.

11.30 h. a.m.: Messe, église St-Alphonse, rév. Jean-Paul Gravel, curé.

12.00 h. a.m.: diner.

1.15 h. p.m.: ralliement des fanfares, place du Marché, rue Pie XI.

1.30 h. p.m.: départ de la parade: rues Pie XI, Notre-Dame et St-Alphonse.

1.45 h. p.m.: introduction par le maître de cérémonie: réalisateur: M. Maurice Coutu

Bienvenue de S. H. le maire, son et M. G.-K. Blackburn, directeur des relations extérieures de la brasserie Molson.

8 h. 30 p.m.: concert au Parc St-Noël, rue Notre-Dame nord. La fanfare du Commandement du Transport de l'Aviation royale du Canada.

Allocution du représentant du premier ministre.

Proclamation des résultats:

1. Concours des fanfares invitées.

2. Concours des fanfares membres.

Présentation des trophées par M. Z. L'Espérance, adjoint du président de la brasserie Molson.

L'Association des fanfares amateurs de la Province de Québec est reconnaissante envers les principaux responsables de la venue de cette célèbre fanfare au festival de Thetford Mines et en particulier à l'endroit du Cap J.-L.G. Lévesque du Centre d'Orientation de l'Aviation.

Une magnifique parade de rue groupera 23 corps musicaux

- Ordre de la parade de rue:
1. L'Union Musicale de Thetford Mines.
 2. La fanfare St-Georges, de Beauce.
 3. L'Harmonie de Beauharnois Inc.
 4. L'Harmonie de Rimouski.
 5. Les Ambassadeurs de Bedford.
 6. La Philharmonique de Thetford Mines.
 7. L'Harmonie de Ville Montmorency.
 8. La fanfare de l'École Secondaire de S.-C. de Sorel.
 9. Les Cadets de Thetford Mines.
 10. Le Cercle Musical de Victoriaville.
 11. L'Harmonie d'Asbestos.
 12. L'Union Musicale de Plessisville.
 13. L'Harmonie de Sherbrooke.
 14. L'Harmonie Calixa-Lavallée de Sorel.
 15. L'Harmonie de Drummondville.
 16. L'Union Musicale de Grand'Mère.
 17. L'Union Musicale du Cap-de-la-Madeleine.
 18. L'Harmonie de Granby.
 19. L'Union Musicale de Shawinigan.
 20. La fanfare d'Arvida.
 21. Le Cercle Philharmonique de St-Jean.
 22. L'Union Musicale de Valleyfield.
 23. La fanfare de l'Aviation Royale du Canada, Toronto.

Bienvenue aux Fanfares de la Province dans la Capitale de l'Amiante!

STUDIO FORTIN

PHOTOGRAPHE

143, sud, rue Notre-Dame Tél. FE 5-5540
THETFORD MINES, Qué.

EN ROUTE POUR LE FESTIVAL! arrêtez-vous au



PNEUS — BATTERIES — ATLAS

Nouvelle direction — Raymond LACHANCE, prop.

Service d'alignement et balancement de roues

Black Lake — Tél. 423-5282

Bienvenue à Thetford Mines!

ASBESTOS MINES SUPPLIES LIMITED

DIVISION DE LA CONSTRUCTION

AGENT POUR TOUTS LES CANTONS DE L'EST POUR LES BATISSSES "BUTLER" CONSTRUCTEUR DES MAISONS "LAMINEX" INSPECTEES ET APPROUVEES PAR LA SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES

CONSULTEZ DICK LABELLE — BUREAU: TEL.: FE. 8-8546 — RESIDENCE: TEL.: FE. 5-2095

137, est, rue St-Alphonse

Thetford Mines, Qué.

Bienvenue à tous les musiciens de la Province!

PAUL SAMSON LTEE

DISTRIBUTEUR EN GROS

CADEAUX — BIJOUTERIE — PAPETERIE — LINGERIE
SALLE D'ÉCHANTILLONS OUVERTE À L'ANNÉE

214, rue St-Charles — Tél.: FE. 5-7447
THETFORD MINES, Qué.

Bienvenue aux musiciens de la Province!

Visitez le phénoménal magasin

CONTINENTAL LTEE

75, sud, rue Notre-Dame

THETFORD MINES, Qué.

MUSICIENS DE PAR TOUTE LA PROVINCE, BIENVENUE A THETFORD MINES

FERRONNERIE DEMERS

129, sud, rue Notre-Dame — Tél. FE 5-7511 THETFORD MINES, Qué.

Bienvenue à Thetford Mines à tous les musiciens de la Province!

HOTEL COMMERCIAL

Votre hôte: Laurent NOLET

415, sud, rue Notre-Dame — Tél. FE. 5-2918
THETFORD MINES, Qué.

Bienvenue à tous les musiciens de la Province!

Au THETFORD SERVICE ENR.

Clément ROBERGE, prop.

60, chemin Robertson

Tél. FE 5-6595

Thetford Mines, Qué.



SUCCES A L'HARMONIE D'ASBESTOS GAGNANTE DU FESTIVAL 1962!

Bienvenue à Thetford Mines au Festival des Fanfares de la Province!

Fillion Automobiles Enr.

P. F. FILLION, prop.

VENTE — SERVICE — ECHANGE

Chemin Robertson
Tél.: FE. 5-9135

THETFORD MINES, Qué.



Succès au festival des fanfares de la Province!

W. H. ADAM LTEE

Distributeur d'huile à chauffage

Maurice NADEAU, gérant

VENTE et SERVICE de BRULEURS à L'HUILE

438, rue St-Nazaire — Tél. FE 5-6340
THETFORD MINES, Qué.

Succès au Festival des Fanfares de la Province!



CLAUDE LING

Directeur de funérailles

Salon mortuaire

Service d'ambulance

Distinction et courtoisie

406, rue St-Louis — Tél. 423-5257
BLACK LAKE, QUE.

Cordiale bienvenue aux musiciens et invités!

Au RESTAURANT "AU REVEILLON"

ENTIÈREMENT LICENCIÉ

- STEAK AU CHARBON DE BOIS
- POULET BAR-B-Q

196, sud, rue Notre-Dame — Tél. FE 8-1533
THETFORD MINES, Qué.



Nos meilleurs vœux de succès au Festival et à l'Union Musicale de Thetford Mines qui fait honneur à la Capitale de l'Amiante!

FABI & FILS LTÉE

SHERBROOKE — THETFORD MINES — DEAUVILLE

Bienvenue à tous les musiciens de la Province!

HOTEL-MOTEL PIERRE

Pierre ALLARD, prop.

ORCHESTRE 6 JOURS PAR SEMAINE

Chemin Robertson — Tél FE 8-8515
THETFORD MINES, Qué.

Bienvenue à Thetford Mines Capitale de l'amiante à toutes les fanfares de la Province!

PRODUITS REGAL LTEE

FABRICANT DE LA DELICIEUSE CREME GLACEE "REGAL"

338, ouest, rue Cyr — Tél.: FE. 5-7569
THETFORD MINES, Qué.



HOMMAGES AUX CORPS DES FANFARES DE LA PROVINCE A L'OCCASION DU FESTIVAL DES FANFARES DE LA PROVINCE!

léo Laliberté & fils Ltée

UNIFORMES ET ECUSONS DE TOUS GENRES

101 nord, rue Wellington — LO. 9-1033 — Sherbrooke

SUCCURSALE AU CENTRE D'ACHATS SHERBROOKE 2283 OUEST, RUE KING LO. 9-7340.



Aujourd'hui, demain et dimanche

COTES MORALES pour films à l'affiche du canal

(T) Pour tous (A) Pour Adultes (AR) Pour Adultes (AA) Adultes et adolescents (avec réserves)

Table with columns for day (Vendredi, Samedi, Dimanche) and time slots (Matin, Après-midi, Soirée). Lists various TV programs and their corresponding moral ratings.

Table listing TV programs and their times for the week of June 28-30, 1963.

Sur l'écran de CHLT-TV

Avec Rolande FERRO. Charles Aznavour, roi du disque, est un fervent de la télévision. On se trouve Aznavour, se trouve également un téléviseur. A la question que lui posait tout récemment un reporter, à savoir pourquoi tous ces appareils, mieux encore, celui qu'Aznavour a fait installer dans sa voiture, la réponse fut à peu près la suivante: "Dans le métier que je fais, cela est indispensable. Il y a souvent des jeunes interprètes qui passent à la TV, et qui me demandent de les écouter. Je sais qu'ils sont heureux de savoir que quelqu'un du métier les regarde, car ils attendent une critique constructive. Les jeunes ont besoin de cet encouragement, tout comme lorsque j'étais moi-même un débutant".

Il termine en disant: "Quand on est arrivé à une certaine place dans la vie, il est naturel de donner son amitié et son encouragement, quand pour cela, il n'en coûte que le geste de tourner un bouton". Puisque le vendredi semble être le jour des longs métrages à la télévision, à 3 h 30, nous verrons un film de Jacques "Le merle blanc" Houssin avec Saturnin Fabre, Jean Tissier et Alice Tissot. A 5 h 30 — Les adolescents, et même les adultes, ne voudront pas manquer un autre palpitant épisode des nuits d'aventures d'Ivanhoe. Cette semaine, ce récit a pour titre "Le marchand d'esclaves". A 8 h 00 — La populaire émission "La Balsamine" de Hubert se reconforte avec Léontine. Monique montre un aspect insoupçonné de sa personnalité à Charles qui en est très surpris. Bastien, lui, a retrouvé sa sérénité. A 8 h 30 — "Cinema International". Adopté par un couple qui n'aime pas, un orphelin décide de choisir lui-même sa maman. Il jette son dévolu sur une séduisante ballerine, dont les débuts sont compromis par la présence de cet enfant qu'on ne lui connaissait pas. La distribution comprend Vittorio de Sica, Gabrielle Fitzelle et Roberto Risso. Le titre du film: "La danseuse et le bon Dieu".

Festival de fanfares

Warwick attend des milliers de personnes

WARWICK (DNC) — Les préparatifs du Festival de la Fédération des Fanfares amateurs de la province de Québec vont bon train et dans à peine trois semaines le tout sera chose de fait. M. Blondin Plourde, président de l'organisation, a communiqué que de déjà tous les comités sont à l'oeuvre, et tous les membres du comité d'organisation ont à cœur de réaliser un nouveau succès avec ce festival à Warwick. Comme on le sait ce sera les 13 et 14 juillet. La construction du nouveau kiosque va de l'avant. La ville travaille à la refectio des trottoirs et les propriétaires voient également à l'embellissement de leur propriété en vue de cet événement qui occasionnera la venue à Warwick, de plusieurs milliers de personnes. C'est avec beaucoup de joie que la population de Warwick attend cet événement et toute la population de la région est invitée, un programme précis est prévu et il est certain que personne ne sera déçu.



Pour le festival. — Mlle Denise Martel, secrétaire du Festival de la Fédération des fanfares amateurs du Québec et M. Raymond Provencher, secrétaire du Cercle Musical de Warwick et membre actif de l'organisation, travaillent en collaboration dans ces deux secrétariats pour préparer et expédier la correspondance qui se rattache à l'organisation du festival des 13 et 14 juillet prochain. M. Provencher est secrétaire du Cercle Musical depuis deux ans tandis que Mlle Martel fut nommée secrétaire de l'organisation en octobre dernier.

Au Camp Orford

Modifications apportées au programme des activités d'été

SHERBROOKE (nr) — Quelques modifications ont été apportées au programme des activités d'été du Camp Orford. On sait que cette année, en plus des concerts par les artistes en seigneur au Camp ou de passage dans la région et par les campers, le Camp des Jeunes Musicales offrira des expositions de peinture, de sculpture, de tapisserie et de photographies, des matines pour les enfants, quatre films, deux opéras-bouffes, du théâtre et du ballet.

Premier camp. Après le récital de Maureen Forrester, samedi, le 29 juin, et les auditions pour le Concours Musical National JMC, en soirée jusqu'au mercredi 3 juillet, puis en matinée et soirée les 4 et 5, on a organisé un récital Richard Verreau pour le 6. Dimanche le 7 les 3 finalistes du Concours se feront entendre lors d'un concert de Gala.

Deuxième Camp. Le 10 juillet sera présentée une soirée de musique française par les maîtres artistes au Camp Musical. On entendra alors Perlemuter, Falot, Scaglia, Bouchard et Morisset, etc. Les 16 et 18, Dennis Matthews, célèbre pianiste anglais donnera des causeries sur Beethoven et Brahms. Le 17, l'Atelier répètera "Godot". Le 20, Ida Presti et Alexandre Lagoya présenteront un récital des deux guitares et le 21, Dennis Matthews jouera en récital. Le 24 juillet, les deux opéras-bouffes "Bergerettes" de MacMillan et "L'Amant cubiste" de Roberto Hazon, mettant en vedette Cécile Vallee et Robert Savio, seront présentés en matinée pour les enfants. En soirée, un film suédois de Bergman, "Le septième Sceau" sera projeté. Les 26 et 27 juillet, les deux opéras seront joués pour les adultes, en soirée.

La fanfare de l'ARC sera à Thetford

SHAWINGAN — L'Association des fanfares amateurs de la province de Québec a eu la main heureuse en obtenant les services d'une des meilleures fanfares militaires du pays, celle de l'Aviation Royale Canadienne stationnée à Toronto. À l'occasion du Festival annuel de cet organisme à Thetford Mines les 29 et 30 juin.

Cette fanfare de 55 musiciens est dirigée par le lieutenant d'Aviation, E. J. Robbins. La devise de cette fanfare de l'ARC, "VERSATILE et PRÉTE", décrit très bien les 55 morceaux de fanfare qui ont procuré tant de plaisir aux milliers d'amateurs de musique aux écoules.

Cet ensemble musical a voyagé d'un bout à l'autre du Canada, visite plusieurs états des États-Unis et fait trois tournées en Europe avec succès. Les critiques et les auditeurs ont été unanimes dans leurs éloges pour la versatilité et la maîtrise de leur interprétation, et la fanfare est considérée comme l'une des meilleures organisations musicales du Canada.

Des concerts ont été donnés à la radio et à la télévision au pays et durant leurs tournées européennes ces musiciens ont donné des concerts à la BBC de Londres et sur le réseau des Forces Alliées en Europe. La fanfare de l'ARC a joué deux fois à l'Exposition Nationale de Toronto et à Springfield, Mass., à l'occasion des États de l'Est.



M. Robert Vincent, président de l'Association des fanfares amateurs de la province de Québec.



Maureen Forrester

Au Camp Orford Les concerts JMC débutent samedi soir

SHERBROOKE (nr) — Maureen Forrester inaugurerait la saison d'été du Camp Musical Orford, samedi soir, le 29 juin, à 8 h 30. La période du 29 juin au 7 juillet, au camp d'été des Jeunes Musicales du Canada, sera consacrée cette année aux chanteurs. Le récital de Mme Forrester marquera le début du troisième Concours Musical National JMC qui réunira cette fois neuf chanteurs de quatre provinces. Tous ont moins de trente ans et ils possèdent des aptitudes pour une carrière internationale.

Les candidats sont: Miles Rose-Marie Barbeau, Claudette Bergeron, Marie-Joséphine Cloutier, Louise Lebrun, Claude Ouellet, Jean Patenaude, Gloria Richard et Sylvia Saurette et M. George Morgan.

Chaque candidat sera entendu en deux récitals du dimanche 30 juin au vendredi 5 juillet. Leur ordre de présence sur scène sera déterminé par un tirage au sort samedi soir le 29 juin.

Les premières épreuves auront lieu en soirée, dimanche le 30 juin jusqu'à mercredi 3 juillet, les deuxièmes épreuves auront lieu en matinée et en soirée les jeudi, 4 juillet et vendredi 5 juillet.

Trois finalistes. Immédiatement après le dernier récital des candidats, vendredi 5 juillet, le jury nommera les trois finalistes du concours.

Ces trois personnes donneront un concert Gala le dimanche soir, 7 juillet et se feront entendre de nouveau, à Montréal, le 7 août dans un concert avec orchestre dirigé par Wilfrid Pelletier.

C'est à ce moment qu'on nommera le Grand Prix du Concours.

Le jury sera composé de Mmes Pierrette Alarie, Maureen Forrester et de MM Raoul John, Léopold Simoneau et Geoffrey Waddington. Ce jury sera présidé par Sir Ernest MacMillan.

CHLT - RADIO - CKTS

Table listing radio and TV programs for CHLT and CKTS stations, including times and program titles.

Danse tous les Samedis et Dimanches au NICK'S BARN DANCE

A Huntingville, Route 22

DANSE AU PAVILLON TEL-STAR SAMEDI, le 29 JUIN

ORCHESTRE: TRI-BORINO avec COMEDIEN SURPRISE CHEMIN GALT OUEST ROCK FOREST BIENVENUE A TOUS!

Danse au Pavillon Windsor TOUS LES SAMEDIS SOIR

Orchestre Labonté "The Dreamers"

CABARET RICHMOND DU MARDI AU DIMANCHE INCLUSIVEMENT

EN VEDETTE: LARRY LEE et THE 6 LEESURES POUR RESERVATIONS TA 6-9034

SOIRÉE DANSANTE AU MOTEL DE LA SOURCE ARGENTEE

ST-ROMAIN, COMTE DE FRONTENAC A LA TETE DU LAC LAMBTON avec l'orchestre de 800 SOULE SAMEDI SOIR, 29 juin

Au CAPITOL EDMOND DANTES, le plus célèbre héros d'Alexandre Dumas, va revenir pour se venger dans

"VENGEANCE DE MONTY CRISTO" avec LOUIS JOURDAN • YVONNE FURNEAU • Au même programme, présente pour la 1ère fois à Sherbrooke! Une délicieuse comédie qui vous fait passer des moments adorables.

"WHISKY A GOGO" avec BASIL RADFORD • JOAN GREENWOOD

GRANADA A L'AFFICHE! BREATHTAKING! SWEEPING GRANDEUR!

Advertisement for Granada TV show featuring Anthony Quinn, Barbara, and other actors. Includes showtimes and contact information.

PREMIERE EN PROVINCE

Document historique capital concile oecuménique

VATICAN II

Le film qui vous introduit au cœur même de la grande œuvre du Pape Jean XXIII



Commençant Dimanche REPRESENTATIONS A 1h 30 3h 30 - 5h 30 - 7h 30 - 9h 30

DIM. FETE et SOIREES \$1.00 SUR SEMAINE. MATINEE 75c Enfants en matinee seulement: 50c

GRANADA

NOUVEAU WHITE HOUSE PAVILLON

SAMEDI, LE 29 JUIN - les TEEN-AGERS de THETFORD MINES AUTOUR A 8H30 ET 9H P.M.

DIMANCHE SOIR, LE 30 JUIN GRANDE DANSE AVEC 4 ORCHESTRES

CLUB SPLENDOR CLUB SITUÉ A STOKÉ CENTRE DANSE TOUS LES SAMEDIS

Orchestre Aurèle Lacroix Georgette et Clouette, chanteuses Danes et danseuses admises gratuitement dans l'antichambre. Départ du Terminal Central à 8 h. 15 p.m. BIENVENUE A TOUS!

NANKING CAFE

ATMOSPHERE ORIENTALE TOUS LES JOURS REPAS COMPLET POUR HOMMES D'AFFAIRES CHARCOAL - STEAKS BAR-B-Q Licence BIÈRE et VIN VASTE STATIONNEMENT GRATUIT. Spécialités METS CHINOIS COMMANDES A EMPORTER 2637, ouest King Sherbrooke LO 2-8255

DANSE PLAGÉ POMERLEAU

SAMEDI, 29 JUIN - LAC MIRROR - RISHOPTON avec orchestre Ph. PEERLESS. Restaurant de plage ouvert sous une autre administration NOUVEL ORCHESTRE - DANSE TOUS LES SAMEDIS

La vie féminine

Les aiguilles de tricot

Moi, les seules pièces de tricot que j'aie jamais réussies à terminer, ce sont celles que l'on nous faisait faire en classe, pendant les cours de travaux domestiques. Oh! j'ai bien réussi, par la suite, une paire de chaussettes et quelques mitaines, juste pour me prouver que je n'avais pas besoin de mes professeurs pour entreprendre quelque chose, mais là se sont arrêtées mes expériences.

Pourtant, comme j'envisage celle qui travaille avec la laine et les aiguilles et réussit de petites merveilles à faire pâlir de convoitise les pauvres "trop pressés" comme moi. Quel plaisir de présenter en cadeau l'article que l'on a soi-même confectionné. La partie de soi qu'on y a mise ajoute de la valeur à l'objet. Avec quelle fierté aussi est reçu le compliment sur le chaudail, le foulard ou le bonnet de laine que l'on porte. C'est vrai que dans le moment, nous sommes en été, mais quand même...

Maria Chapdelaine attendait François en tricotant. Ma tante et ma cousine regardent la télévision en tricotant. Les heures qui seraient perdues en ce que ma grand-mère appelait "des vaines réflexions", sont justifiées par les aiguilles du tricot. "Elles forment les mailles de leur esprit comme celles de leur tricot: régulières et simples".

Mais la vie ne nous destine pas toutes au même avenir, c'est pourquoi nous ne sommes pas toutes dotées des mêmes capacités. En ai pris mon parti, comme toutes les autres de mon espèce, et puisque les tricoteuses produisent beaucoup plus qu'elles ne peuvent utiliser, je fais oeuvre utile en les aidant à employer les petites merveilles qu'elles réussissent.

MARTINE

Style tailleur aux lignes souples et fluides

"La mode et les complications ne vont pas de pair", assure un couturier canadien bien connu, M. Gilbert, de Montréal, qui présente sa collection d'automne à la presse, ces jours derniers.

La collection met en vedette l'allure tailleur et classique pour le jour, influence qui se fait sentir dans les vêtements pour le soir. Fait digne de mention toutefois, des détails plus élaborés se retrouvent dans les modèles plus recherchés pour le soir.

M. Gilbert modifie son allure tailleur par des lignes plus souples et fluides et une coupe qui souligne légèrement la silhouette. Il insiste sur une confection soignée et des trisus superbes et mêmes somptueux plutôt que sur une coupe flamboyante.

En dépit de sa préférence pour la simplicité dans la coupe, M. Gilbert n'endosse pas la vogue de la robe de "rien du tout"; il croit qu'on exagère. Dans sa présente collection, il appelle au retour de robes noires pour le cocktail, des "petits quelque chose" parce que "lorsque chaque étape d'une robe, depuis sa

conception jusqu'à la coupe et aux fins détails dans la couture sont bien établis et exécutés avec soin, la robe mérite un certain prestige". Les crêpes de laine dans une variété de couleurs, des lainages aux brillants imprimés et des lainages suisses au tartan atténué sont les préférés dans les robes d'après-midi et des costumes. Chaque couleur du printemps est utilisée mais les ors, toutes les teintes de vert et le noir prédominent. Les broches cloquées aux tons de pierres précieuses, les sautins soyeux et les matelassés à texture abondant après cinq heures.

L'importance du costume de théâtre et de l'ensemble de manteau et robe assortis grandit sans cesse pour le soir. Un renouveau est prévu dans les robes longues pour le soir. Plusieurs sont à jupes étroites accompagnées de jaquettes aux perles étincelantes.

Asperges glacées

Saupoudrez les asperges cuites de fromage râpé. Arrosez de beurre fondu et faites chauffer au grill jusqu'à ce que le fromage fonde. Vous aurez alors de délicieuses asperges glacées.

Les asperges sont délicieuses simplement arrosées de beurre fondu, comme elles contiennent très peu de calories vous pouvez vous permettre de les arroser généreusement. Vous aimez apporter de la variété sur votre table, n'est-ce pas?

Labrie-Perron

ST-ISIDORE D'AUCKLAND, (DNC) — Le mariage de Mlle Henriette Perron, fille de M. et Mme Léon Perron, de St-Isidore d'Auckland avec M. Jacques Labrie, fils de M. et Mme Jean Labrie, de Stoke, a été béni en l'église paroissiale de St-Isidore par M. l'abbé René Lefebvre, curé de la paroisse.

Pour la circonstance, l'église se était décorée de fleurs et sonnères. Le programme musical fut interprété par la chorale paroissiale accompagnée à l'orgue par Mlle Jacqueline Nadeau.

Au bras de son père, la mariée était vêtue d'une robe blanche en dentelle et organza brodé et voile court retenu par un diadème. A la main elle tenait un bouquet de roses rouges.

Mmes Roger Ruel et Guy Labrie étaient dames d'honneur.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception réunissait tous les invités à la salle de Sawyerville. Après la réception, les nouveaux époux partirent en voyage de nocces en direction de Notre-Dame du Cap.



Mlle Louise Gagnon, fille du Docteur Louis Gagnon et de Madame Louis Gagnon, de Sherbrooke, et Me Pierre C. Fournier, LL. M. (Harvard) de Sherbrooke, fils de Me Jacques Fournier, C.R., et de Madame Jacques Fournier, de Montréal, dont le mariage sera béni samedi, le 13 juillet 1963.



Mariages

Dans les Cantons de l'Est

Première femme à recevoir la plaque de mérite du Club Philatélique

Sherbrooke. — C'est la première fois cette année qu'une femme recevra la plaque de mérite du Club Philatélique des Cantons de l'Est, cette plaque avait été remise au club lors de son affiliation comme section de la Société Royale Philatélique du Canada.

Depuis huit ans en possession du Club Philatélique des Cantons de l'Est, cette plaque a

été décernée annuellement au membre le plus méritant durant l'année, en raison de son dévouement et de son activité. Les sept années précédentes, les récipiendaires furent tous des hommes. Cette année, Mme Lionel Caron, secrétaire-trésorière du Club Philatélique des Cantons de l'Est s'est vu remettre la plaque pour sa grande disponibilité à la cause philatélique.

Cette plaque en plastique représente le premier timbre canadien illustrant un castor, emblème du pays. Le Club Philatélique des Cantons de l'Est l'a montée sur bois verni de sorte qu'elle mesure environ 20 pouces carrés. Le nom des récipiendaires de chaque année sont gravés à la main sur un écusson de cuivre. Celui de Mme Lionel Caron s'ajoutera cette année aux sept autres qui l'ont déjà reçue.

La plaque sera remise officiellement à Mme Caron en automne prochain lors de la reprise des activités du Club Philatélique des Cantons de l'Est.

Courrier de Fernande

Q. — Je suis séparé d'avec ma femme depuis près de six mois. Elle ne voulait plus rester avec moi, et j'étais bien content de la voir partir parce que nous ne pouvions plus nous accorder. J'ai un caractère prompt, je ne suis pas capable d'endurer des reproches et des bêtises, mais je ne lui ai jamais fait de mal. Quand elle m'a laissé, elle devait s'en aller chez ses parents, mais elle n'y est pas restée; elle est revenue en ville et a commencé à travailler. Elle ne garde pas ses places

et elle est bien juste pour se faire vivre. Elle m'a fait demander si je la reprendrais, elle m'a écrit une couple de lettres me faisant de belles promesses. Seulement, j'hésite à la reprendre parce qu'elle a fait parler d'elle depuis qu'on est séparé, elle a sorti avec d'autres et je ne voudrais pas faire rire de moi. De plus, j'ai bien de la peine à croire qu'on pourra s'arranger mieux qu'avant. Pensez-vous qu'il serait mieux d'attendre encore quelque temps afin d'être bien sûr de ne pas me tromper. Que me conseillez-vous?

UN QUI S'ENNUIE

R. — Il me semble que vous ne devriez pas prêter oreille aux mauvaises langues qui vous ont fait des racontars sur les sorties de votre femme? Naturellement, si vous avez des preuves de son inconduite, c'est une autre affaire. Seulement, si vous n'avez que des doutes, pourquoi ne lui donneriez pas une chance? La séparation vous a permis de réfléchir tous les deux, de prendre des résolutions pour l'avenir et, il n'y a pas de raisons pour que vous ne vous entendiez pas mieux maintenant.

La grande question? L'aimez-vous votre femme? L'aimez-vous quand elle ne dispute pas, qu'elle ne vous fait pas de reproches? Il me semble que c'est dans votre cœur que vous pourriez trouver la meilleure réponse.

VENTE et EXPOSITION D'ANTIQUITES

L'HOTEL DE VILLE DE NORTH HATLEY
Ven. et Sam. les 5 et 6 juillet 12h. a.m. à 9h. p.m.
ADMISSION: 50c

FILMS

SERVICE COMPLET DE FINITION EN 8 HEURES			
ROUL. DE 8	POSES 3 1/2 x 5	35¢	30% SUR ROULEAU KODACOLOR
ROUL. DE 12	POSES 3 1/2 x 3 1/2	60¢	
ROUL. DE 20	POSES 3 1/4 x 4 1/4	1 00	
IMPRESSION INDIVIDUELLE 05¢			
ROUL. DE 8	POSES 3 1/2 x 5	3 00	30% SUR ROULEAU KODACOLOR
ROUL. DE 12	POSES 3 1/2 x 3 1/2	4 00	
IMPRESSION INDIVIDUELLE 30¢			
EKTACHROME 120-620-127 ou 135 (20 POSES) 115 AVEC MONTURES			
N.B. A ces prix, ajoutez 5¢ pour le poste et 4 ou 6¢ pour la taxe de vente. Pour tout autre renseignement, écrivez-nous. Enveloppes de retour gratuites. Satisfaction garantie au argent remis.			
ENVOYEZ VOS PHOTOS A:			
PHOTO POSTE INC.			
CASE POSTALE 1153, QUÉBEC, P.Q.			



Une robe-chemisier de coupe simple est mise en valeur par son tissu, un linage imprimé suisse en tons anthracite et corge. Création Gilbert, de Montréal.

Recettes spéciales

La démonstration de ces recettes a été faite par Mme Imelda Gauthier, technicienne en art culinaire, dans le cadre du programme télévisé, "Départ-Express".

Pampelousse sherry

Couper un pampelousse en deux et la défaire en sections. Verser un peu de sherry et un c. à table de miel. Saupoudrer de muscade et d'un peu de beurre. Cuire en 20 minutes. Servir chaud.

Poires gingembre menthe.

Saupoudrer de gingembre 2 morceaux de poires en boîte. Ajouter 1 c. de gelée de pommes. Laisser cuire pendant 5 minutes sans retourner. Servir chaud. Ajouter quelques gouttes de citron.

— ANNONCE —

ASTHME SOULAGÉES BRONCHITE CHRONIQUE
Etes-vous incapable de travailler ou de dormir parce que vous toussiez, avez la respiration difficile ou êtes- vous essouffé? Prenez les RAZ-MAH de TEMPLETON préparés spécialement pour aider ceux qui souffrent d'asthme à respirer plus librement afin de pouvoir travailler et dormir plus à l'aise. Seulement 85c et \$1.65 partout où on trouve des produits pharmaceutiques.

Crevettes Sover

2 livres de crevettes
1/2 tasse de beurre
1 c. à thé de sel
1 gousse d'ail finement hachée
1 tasse de persil finement haché.

Haricots verts aux amandes

1 boîte de haricots verts
1/2 tasse de noix
sel et poivre
1 carré de beurre
Cuisson pendant 30 minutes.

Patates sucrées caramélisées

2 patates coupées en deux
Recouvrir chaque moitié de quartiers d'orange non pelée. Saupoudrer la cassonade. Sel et poivre au goût. Recouvrir d'un petit morceau de beurre. Placer sur la grille pendant 30 minutes.

La cuisson de ces mets se fait sur la grille en plein air ou sur la braise, pendant de 5 à 20 minutes, selon les mets. Recouvrir le tout de papier aluminium et le mettre sur la grille, pour la cuisson.

Bazars d'Orient

Cette année, les rayons de draperies dans tout le Canada ressembleront à des bazars d'Orient. Les couleurs luxuriantes inspirées d'Espagne ou des mers du Sud, les tissus opulents, les dessins élégants et les combinaisons de couleurs annoncent que cette saison sera encore plus éclatante que jamais.

NOUVEAU À SHERBROOKE! MAISON REINE-MARIE

202, Nord, 11e avenue — SHERBROOKE

LA MAISON REINE-MARIE est conforme aux exigences de la Loi concernant les hôpitaux privés de la province de Québec.

MAISON DE REPOS avec soins de nursing par une infirmière licenciée, 24 heures par jour.

TEL.: 567-6334
MME YOLANDE (QUIRIALT) GREGOIRE, I.L.
Graduée de l'Hôpital Général St-Vincent-de-Paul de Sherbrooke.

Carnet social

En voyage

M. et Mme Gilles Gagnon, Mme Gérard Gagnon et son fils, André, de Bonsecours, visitaient des parents à West Upton, Mass., dernièrement.

Un décolleté séduisant exige le soutien-gorge sans bretelles de Peter Pan



Exigez bien le confort Peter Pan

Ces merveilleux soutien-gorge sans bretelles, signés Peter Pan, sont dotés des célèbres bonnets "Treasure"—pour vous mouler à la perfection.

Bandeau sans bretelles bonnets piqués — \$4.00
Bandeau sans bretelles paré de broderie — \$5.00
Sans bretelles, long, paré de broderie, dos très décolleté — \$8.00



Exigez la silhouette Peter Pan! En vente dans tous les principaux magasins spécialisés, magasins à rayons ou à succursales, y compris:

SALON DU CORSET ENR. (sur la côte) 257, ouest, rue King Tel.: LO 9-4394 — Sherbrooke	CHEZ YVETTE ENR. 16, nord, rue Wellington Tel.: LO 2-0385 — Sherbrooke
LEON C. HAMEL 366, ouest, rue Principale Tel.: VI 3-2615 — MAGOG	Mme Yves LAPLANTE 406, ouest, rue Principale Tel.: VI 3-4481 — MAGOG
Mme GERMAINE LAPOINTE 92, rue St-Pierre Tel.: VI 3-5111 — MAGOG	CHEZ MARTHE ENR. 9, rue St-Georges Tel.: VI 5-2425 — Windsor 241, rue Bourbon Tel.: 879-5240 — ASBESTOS
MADELINE COLLARD 22, Boulevard Carignan Tel.: 752-5127 — Victoriaville	LINGERIE THERESE 269, rue St-Norbert Tel.: GR 2-3462, Drummondville
Mlle GERMAINE BELISLE 422, rue Lindsay Tel.: GR 2-7617, Drummondville	LINGERIE MARGOT 443, rue Notre-Dame Tel.: GR 2-2854, Drummondville

LES PRONOSTICS:

FRAIS

aujourd'hui — demain
chaque jour

avec un **CLIMATISATEUR**

DE PIÈCE Carrier

Pourquoi souffrir de la chaleur et de l'humidité quand vous pouvez être au frais tout l'été avec un climatiseur Weathermaker Carrier? Nous avons juste le modèle de grandeur voulue pour vos besoins — du portatif et des pompes à chaleur, jusqu'au puissant modèle de plus grande pièce! Demandez à voir le Sceptre doté de ces nouveaux avantages: allure élégante de demain, style par Raymond Loewy; plus léger, plus silencieux que jamais; nouveau filtre Fram traité au Permachem; silhouette extérieure plus mince — seulement 14" d'épaisseur d'avant en arrière; direction de l'air à votre gré; fonctionnement peu coûteux; commande thermostatique — et bien d'autres. Venez voir quel modèle Carrier est votre meilleureaubaine!

À COMPTER DE \$259.00 TERMES BUDGÉTAIRES COMMUNES

POUR VOS APPAREILS ÉLECTRIQUES MODERNES
VOYEZ VOTRE MARCHAND FAVORI
OU

Southern Canada Power
NOUS OFFRONS GARANTIE ET SERVICE SUR TOUT CE QUE NOUS VENONS

Luplow: l'attrapée la plus spectaculaire

Il gobe une balle en dehors du terrain

BOSTON, (PA) — Le voltigeur Al Luplow a plongé dans l'enclos de pratique des lanceurs au champ droit en attrapant une tentative de circuit de trois points par Dick Williams à la 5e manche, préservant ainsi un gain de 4-4 des Indiens de Cleveland sur les Red Sox de Boston dans la 1A hier.

L'attrapée, considérée par plusieurs comme une des plus grandes jamais effectuées dans le baseball, a donné pour résultat le fait que le gérant Johnny Pesky a terminé la joute sous proteste officielle. Tandis que Pesky soutenait que le coup aurait dû être bon pour un circuit, l'arbitre Paparella a décidé qu'il ne s'agissait que d'un ballon-sacrifice, ayant fait compter un court-circuit de trois points.

Luplow venait de remplacer Gene Green au champ extérieur, même si ce dernier avait cogné un circuit à la fin de la 6e manche. Avec le pointage 6-3 en faveur des Indiens, les Sox avaient placé deux coureurs sur les sentiers avant le coup dynamique de Williams.

Après une longue course, Luplow saisit la balle alors qu'il tombait par-dessus la clôture de l'enclos des lanceurs des Indiens de Cleveland, à 400 pieds du marbre. Il disparut derrière le mur, mais réapparut presque aussitôt avec la balle dans son gant.

Cleveland 110 002 020-6 13 9
Boston 000 100 210-4 10 2
Latman, Abernathy 7 et Azcue; Wood, Earley N Radatz 8 et Nixon. G—Latman 5-3, P-Wood 8-4, Cle-Kindall 2 Alvis 8 Green2; Bos-Yastrzemski 6 Nixon 4.

Monette fait des siennes

Drummondville 18 Sherbrooke 9

SHERBROOKE — Les Alouettes du gérant Yvon Ellyson, il est arrivé une attraction non au programme à la 7e manche. Jacques Monette était au bâton, faisant face à Smith au monticule. Ce dernier a d'abord obligé Monette à se jeter au sol sur un lancer à l'intérieur. Monette s'est relevé pour affronter de nouveau l'offrande de Smith, laquelle est arrivée au même endroit. Monette est alors sorti de ses gonds pour se précipiter sur Smith, qui voyant le danger foncer sur lui, se sauva en direction du champ centre. Au moment d'être rejoint par Monette, Smith s'est jeté au sol et Monette devait lui tomber dessus. Le champ extérieur des Alouettes aurait été blessé à un doigt.

En revenant vers la chambre des siens, après avoir été expulsé par l'arbitre (Smith également), Monette a été hué par des spectateurs. Il a alors posé quelques gestes qui pourraient avoir des conséquences. La partie en bref: Este a canonné deux circuits, Pervocchio et Moroco, un chacun. Marik y allait lui de 4 c. s. en 5 voyages officiels au bâton. Pour les Alouettes, St-Vincent y est allé de 2 c. s. et Wodjic y allait d'un triple. Sherbrooke a commis quatre erreurs.

Le sommaire: Drummond 324 946 500-18 18 7 Sherbrooke 162 211 200-9 8 4 Conroy, Bernier (4), Caron (6), Bessette (7) et Poole; McIntire, Smith (4), Riouin (7) et Ménard. Lg: Smith; Lp: Conroy.

Acton Vale visite Sherbrooke, demain

SHERBROOKE — Un changement a été apporté au programme des joutes de fin de semaine dans la ligue provinciale de l'Est. La rencontre qui devait opposer les Castors d'Acton Vale aux Alouettes de Sherbrooke dimanche après-midi à Sherbrooke, sera plutôt disputée samedi soir à partir de 8 h. 30. C'est au cours de cette rencontre que le club Optimist fera le tirage d'une automobile de l'année.

Semi-finales, samedi Le tournoi de tennis Junior régional

SHERBROOKE — Dans le tournoi de tennis Junior, hier, A. Blais a forcé Germain Bergeron à la limite de trois sets avant de s'avouer vaincu 6-4, 16, 6-4. Bergeron est le favori No 2 du tournoi, et ce n'est que péniblement qu'il a pu l'emporter sur un adversaire tenace. Deux seules rencontres sont au programme pour ce soir. Les semi-finales féminines et masculines seront disputées samedi après-midi à partir de 2h.

Les Pirates de St-Jean ont défait Granby 8-3

ST-JEAN — Les Pirates de St-Jean ont amélioré leur position dans le classement de la Provinciale en infligeant un revers de 8-3 aux Chevaliers de Granby, hier à St-Jean.

Jack Fitzpatrick a lancé toute la partie pour les Pirates pour recevoir le crédit du gain. Il a retiré 4 frappeurs sur des prises. Il possède maintenant un dossier de 5-2. Scrivanich a encaissé le revers.

Chez les frappeurs, Lamoureux a été le meilleur des visiteurs avec un circuit à la 5e manche. Pour les vainqueurs, Valois a récolté 3 c.s., dont un circuit. Depace, un jeune de

Les chevaux inscrits de samedi

- 1e course, AMBLE — \$150
2e course, 3-4 milles — \$150 et la 8e course, 1 mille — \$150
3e course, AMBLE — \$150
4e course, TROT — \$150
5e course, AMBLE — \$150
6e course, TROT et AMBLE — \$175
7e course, AMBLE — \$150
8e course, TROT — \$150
9e course, TROT et AMBLE — \$175



Al Luplow, champ gauche des Indiens de Cleveland, vient de plonger à l'extérieur du terrain (à Boston) pour en ressortir avec la balle dans son gant. L'attrapée est considérée comme la plus dramatique de l'histoire du baseball. (Téléphotos UPI)

Chronique sportive

Notre confrère Jean-Maurice Bilodeau et Jean Chartier, qui vient de nous quitter, ont longuement parlé, mercredi soir, des difficultés inconnues auxquelles doivent faire continuellement face les rédacteurs sportifs. Jean-Maurice qui agissait comme maître de cérémonie à la soirée d'adieu organisée pour Jean, a été le premier à parler de ces difficultés. L'autre a repris ensuite.

Aujourd'hui, c'est notre tour. Il nous faut prendre la succession de RANDONNÉE SPORTIVE. La chose ne sera pas facile. La première difficulté rencontrée est justement de dénicher une "tête" à cette nouvelle colonne. Il n'est pas question de "A coups de... points!" Que choisir alors? Le monde des sports? Le chemin des sports? Insouciance sportive? Le digest sportif? A la croisée sportive? Yvon Fournier et le sport? Le sport et Yvon Fournier? et encore.

Le baptême officiel viendra plus tard. Pour le moment, il nous faut "lancer le bébé". Il est à espérer que ce bébé deviendra aussi bien portant que le fut le Randonnée sportive et moins tapageuse que feu A coups de... points. Laissons les morts pour le moment et passons à quelques brides qui sont parvenues à nos oreilles ces derniers jours.

Pour quelques semaines encore, la rédaction sportive jouera avec un homme en moins. Et ça se comprend facilement. La transition, qu'on le veuille ou pas, ne peut passer inaperçue. L'occasion devient cependant idéale pour la critique orchestrée. A Richmond, par exemple, il y a un mordeu des courses qui se demande comment il se fait que les sélections des courses ne paraissent pas de ce temps-ci. Gageons que nous lui avons enlevé du matériel à critique. Mais les sélections n'en viennent!

Jean-Guy Dion, un professeur en éducation physique, n'est pas le genre de gars qui se disent grands (?) sportifs et qui ne mettent jamais les pieds au stade ou à l'arena. Jean-Guy est un athlète qui ne brise aucun record, mais qui sait exécuter tant au baseball qu'au hockey. Il s'organise pour être en uniforme un peu près à l'année longue. Pas assez bon (?) pour évoluer avec les Alouettes de Sherbrooke, il est allé s'enligner avec les Canadiens de Coaticook. Dion vient de quitter ce club pour aller poursuivre des cours d'éte au camp de l'Université d'Ottawa. Sportsif dans la force du mot, Jean-Guy vient de faire parvenir une lettre de remerciement à l'adresse de Jean Chartier pour tous les bons mots qu'il a pu écrire sur lui et sur sa famille au cours des dernières années. Le fait mérite d'être souligné parce que les remerciements dans la carrière d'un rédacteur sportif ou autre, c'est aussi rare que des fraises au mois de novembre. Georges Guilbault junior, lui aussi à Ottawa pour ce cours d'éte, en est un autre qui connaît la chaleur d'un merci sincère.

A partir de maintenant, quand il sera question du Club nautique il faudra avoir autre chose à l'esprit que le Petit Lac Magog. En effet, le Lac Brompton, un centre de villégiature de toute beauté, a lui aussi son Club nautique. Un recensement complet des résidents d'éte est actuellement en cours. Il est à espérer que les responsables ne rencontreront que collaboration sur leur route. Le Club a tout un programme de tacé pour l'éte (voilà nouvelle dans ces pages).

Le doyen de la presse sportive des Cantons de l'Est, M. Let O'Donnell, a été forcé de prendre un long repos. Il a maigri de 22 livres! Un chic type dans la force du mot, nous lui souhaitons un prompt rétablissement. (Yvon Fournier)

Advertisement for CUSTOM MARINA Reg'd, featuring a boat illustration and contact information: Ventes - Service - Echange, Boul. Bourque - Tél. 864-4884, ROCK FOREST.



Festival de Sherbrooke et du district 29 JUIN AU 14 JUILLET 1963

PROGRAMME OFFICIEL

- SAMEDI le 29 JUIN
11h. a.m. SHERBROOKE HOTEL DE VILLE: Proclamation du Festival d'Été de Sherbrooke et du District par son honneur le maire de Sherbrooke, Me Armand Nadeau, C. K. Réception civique à l'Hôtel de Ville. Hissement du drapeau du Festival.
DIMANCHE le 30 JUIN
2h. p.m. SHERBROOKE: Journée sportive des Clubs de Raquettes de Sherbrooke, sur la Rivière Magog (Local des Raquetteurs).
8h. p.m. ARENA DE SHERBROOKE: Grand concours provincial des "Violoneux" sous les auspices du poste C.H.L.T.-T.V. avec l'orchestre Ti-Blanc Richard.
LUNDI le 1er JUILLET
2h. p.m. PARC JACQUES-CARTIER: Fiqué-nique et "field day" de l'A.D.A. (Association des Détaillants en Alimentation). Courses de toutes sortes. Trophées Molson.
MARDI le 2 JUILLET
2h. p.m. PROMENADE WELLINGTON: (King à Frontenac). Johnny Alston et son Trio (Hôtel La Salle) fera les frais de la musique.
MERCREDI le 3 JUILLET
8h. p.m. PROMENADE WELLINGTON: Festival des Marchands du Centre (Musique par Johnny Alston et son Trio).
JEUDI le 4 JUILLET
PROMENADE WELLINGTON: Festival des Marchands du Centre (Musique par Johnny Alston et son Trio).
SAMEDI le 6 JUILLET
2h. p.m. CLUB DOLLARD: Ouverture du Tournoi de Fer à Cheval. SHERBROOKE: Premier Festival de l'Association des Corps de Majorettes du Québec.
7h. p.m. STADE DE BASEBALL: Parades des Majorettes. Ordre de la parade — Départ: Ecole Ste-Famille, Papineau, 9e Avenue, King-Est. Parc et Stade de Baseball.
8h. p.m. STADE DE BASEBALL: Grand spectacle sous les auspices de l'Association des Corps de Majorettes du Québec (Prix populaires). Les M.G.-M. de Grand-Mère, les Alouettes du Grand Sorel, les Majorettes Rouge et Or d'Aima, les Battillons de Montréal, les Perles Bleues de Windsor, les Étoiles d'Or de Windsor, les Émeraudes de Richmond, les Majorettes de Granby, les Majorettes Jeanne d'Arc de Granby, les Majorettes de Victoriaville, les Majorettes de Montréal-Nord, les Majorettes de Notre-Dame d'Abbas, les Majorettes de Beauport, les Majorettes de St-Maxime, les Majorettes de Thetford Mines, les Majorettes de La Salle de Lachinc, les Coördonnées de Sherbrooke, les Marjolaines de Sherbrooke. Plus de 1,000 majorettes.
ACTIVITES A MAGOG
Semaine du 29 juin au 7 juillet 1963
Samedi, le 29 juin
Ouverture officielle de la semaine du Festival à Magog, par la remise de la clef de la ville de Magog, par son honneur le maire M. Ernest Simard, au bureau du tourisme, rue Principale Ouest, à 3h. p.m.
Ouverture officielle du grand Derby Provincial de pêche sur le lac Memphrémagog.
Dimanche, le 30 juin
Parade, et bénédiction des bateaux à 1h.30 p.m. suivie d'une démonstration par le yacht club (M. Robert Brien) sur le grand lac Memphrémagog.
A 2h.15 p.m., course de bicyclettes en circuit fermé (dans les rues de la ville) organisée par M. Lamontagne.
Lundi, le 1er juillet
Lavage d'auto (Club des Lions)
Grands journées organisée par la Chambre de Commerce (dans le rue) etc., et feu d'artifice à la Pointe Merry par la Cie Dominion Textile de Magog.
Mardi, le 2 juillet
Croisière sur le lac, par le bateau (croisières Memphrémagog cruises Lévesque à 7h. et 9h. p.m. Attraction spéciale au New Magog Hotel.
Mercredi, le 3 juillet
Journée du Mont-Orford, tournoi de golf, visite du Mont-Orford, télésege, et visite au poste de relai de C.H.L.T.-T.V., canal 7.
Vendredi, le 5 juillet
Journées des marchands détaillants de Magog. Attractions spéciales sur le grand lac Principale (Stationnement Heurs, arbres, fan-fares, orchestre, majorettes, etc.) Danso populaire à 10h. p.m.
Dimanche, le 7 juillet
1h.30 p.m. Grande partie de balle-molle les 4 As de Molson contre le meilleur club de Magog, ala Pointe Merry.
2h. p.m. Grande course de Go-Kart en circuit fermé dans les rues de Magog Est (Henri Fontaine).
5h. p.m. Fin du Derby de pêche provincial.
5h. p.m. — Distribution des prix — Pointe Merry.

Advertisement for LA BRASSERIE MOLSON DU QUÉBEC LIMITÉE, featuring the text: VIVE LE FESTIVAL DE SHERBROOKE ET DU DISTRICT, SOUS LE PATRONAGE DE LA BRASSERIE MOLSON DU QUÉBEC LIMITÉE.

Aussi bien pour les anglophones que pour les francophones

L'éclatement de nos cadres politiques serait une véritable tragédie humaine

(L'Imprimeur de la Reine)

TROIS-RIVIERES, (PC) — Sans prononcer le mot "séparatisme" l'imprimeur de la reine, M. Roger Duhamel, a déclaré que "l'éclatement de nos cadres poli-

tiques serait une véritable tragédie humaine, aussi bien pour les anglophones que pour les francophones.

"Pour parer à cette calamité qui marquerait un terrible recul de notre vie collective, il importe que les meilleurs éléments de nos deux nationalités renouvellent un pacte historique nécessaire dans une atmosphère de franchise, d'égalité, de justice et de liberté. Le

temps presse et demain sera déjà bien tard."

M. Duhamel parlait devant le club Richelieu trilingue des Canadiens français et de la fonction publique. Il a dit que les Canadiens anglais ont tort de croire que ce qui se passe au Québec actuellement n'est qu'une "fièvre passagère."

Il est d'avis qu'il est possible d'améliorer les rapports actuels dans le fonctionarisme fédéral. Il suggère que chaque fonctionnaire travaille dans sa langue maternelle, quitte à ce que le destinataire d'une lettre ou d'un rapport ait la liberté à son tour de répondre dans sa propre langue. Il reconnaît que cela doit supposer un minimum de bilinguisme.

"Nous devrions tous comprendre et lire la langue de notre interlocuteur, même si nous ne pouvons pas parler et écrire cette même langue avec élégance et précision."

A qui la faute? M. Duhamel tient à préciser que "sans excuser les Anglo-canadiens qui nous ont nié de libération, admettons en toute franchise que nous nous som-

mes ni à nous-mêmes". Il mentionne un régime d'éducation inadapté et le peu d'intérêt pour les carrières scientifiques.

Le haut fonctionnaire Canadien français souligne que "nous comptons, certes, des hommes compétents qui ne tarderaient pas à exercer une influence salutaire à Ottawa, à condition qu'ils consentent à y venir." Il dit que "nombreux" sont les Canadiens français qui ont refusé des emplois dans la capitale fédérale.

"Ce n'est pas en nous repliant sur notre coin de terre que nous pouvons jouer un rôle canadien", dit M. Duhamel, qui reconnaît que l'atmosphère anglaise peut éloigner les Canadiens français, tout en notant que le tiers de la population est de langue française.

"Ce n'est pas en nous retirant sous notre tente que nous contribuons à faire d'Ottawa une ville vraiment bilingue, dans sa langue et dans son esprit, comme elle doit l'être pour être tout à fait représentative du Canada."

D'autre part M. Duhamel a reproché aux Canadiens fran-

çais de trop souvent tenir "à leur insu leurs compatriotes de la fonction publique fédérale comme des exiliés, sinon comme des déserteurs et bientôt comme des étrangers."

"Cet état d'esprit est tout à fait déplorable. D'abord, il ne correspond pas à la réalité. Le travail accompli par les fonctionnaires de langue française est considérable, même s'il ne bénéficie pas toujours d'une publicité tapageuse qui ne servirait pas les fins supérieures de l'administration."



M. Roger Duhamel

Nouvelles en bref

L'expo de 1967

MONTREAL (PC) — Dans une dépêche venant de Québec, le quotidien montrealais The Gazette indique que les ingénieurs hydrographes fédéraux ont approuvé le lieu proposé pour l'aménagement de l'exposition internationale de Montréal en 1967. Le projet de l'expo de 1967 dans les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame serait approuvé formellement à Montréal la semaine prochaine.

La taxe de 11%

OTTAWA (PC) — L'Association canadienne des marchands de bois a fait savoir, hier, que l'extension aux matériaux de construction de la taxe de vente de 11 pour cent, entraînerait une augmentation de 14 pour cent dans le prix du bois d'oeuvre.

Séparatisme

TORONTO (PC) — M. Robert Bouchard, 33 ans, syndicaliste du Québec et ancien journaliste, a prévu mercredi soir à Toronto que le Québec se séparera du reste du Canada d'ici 10 ans si le Canada anglais n'est pas prêt à négocier sur les différends en toute bonne foi.

Entreprises

OTTAWA (PC) — En dépit du sillage créé autour de la main-d'œuvre étrangère sur l'industrie canadienne, les entreprises canadiennes pullulent au pays. S'il s'agit en grande partie de petites entreprises, il n'en reste pas moins qu'elles sont authentiquement canadiennes.

Code du travail

QUEBEC (PC) — Le président de la Confédération des syndicats nationaux s'est élevé hier contre un article du nouveau Code du travail qui lui semble paver la voie à des congédiements injustifiés d'employés de municipalités ou de commissions scolaires.

Sous-contrats

MONTREAL (PC) — Des représentants de la Lockheed-Georgia sont actuellement de passage à Montréal, sur invitation du ministère de la Production de défense, pour étudier la possibilité de donner des sous-contrats aux avionneries canadiennes.

Conférence

QUEBEC (PC) — La conférence annuelle des premiers ministres provinciaux aura lieu à Halifax les 5 et 6 août, selon

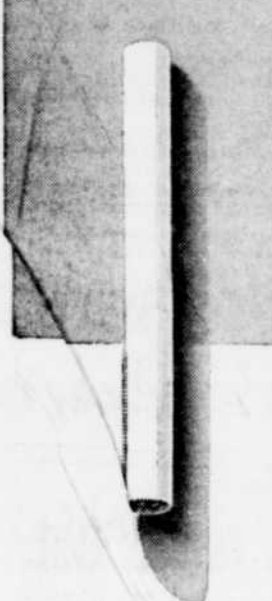
Quelques brefs d'Ottawa

Sur la colline parlementaire

Le député conservateur de Springfield, M. Joseph Slogan, a déclaré hier que les compagnies canadiennes faisant l'exploitation de mines d'uranium ont réalisé des bénéfices de l'ordre de \$400.000.000 et il a demandé ce qu'elles ont fait pour aider à maintenir le plein emploi dans leurs mines. Le ministre de la Défense M. Paul Hellyer a confirmé aux Communes, mercredi que son ministère projette d'aménager des entrepôts pouvant contenir des ogives nucléaires à cinq bases de l'ARC au Canada dès qu'un accord à ce sujet aura été conclu avec les Etats-Unis. M. Lester Pearson, premier ministre du Canada, a déclaré que le gouvernement fédéral étudie le problème des abris anti-nucléaires. Il a cependant refusé de répondre directement à M. Douglas Fisher, député NPD de Port-Arthur, qui voulait savoir si le gouvernement réalisera un plan pour fournir des abris publics. Le comité ministériel canado-américain sur le commerce et les affaires économiques se réunira cet automne, pour la première fois depuis janvier 1962. Le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, a également annoncé, au cours d'une entrevue, que le comité ministériel canado-américain sur la défense conjointe se réunira avant la fin de l'année. La législation du gouvernement fédéral concernant les deux ministères de l'Agriculture a-t-elle

été présentée aux Communes avant d'être discutée par le cabinet? M. Chevrier, qui remplace le premier ministre, a répondu par la négative. Il a fait cette déclaration aux Communes pour répondre à M. Arvin Hamilton, député conservateur de Qu'Appelle et ex-ministre de l'Agriculture. L'ancien ministre conservateur de la Défense, M. Douglas Harkness a accusé le premier ministre Pearson de faire des déclarations contradictoires aux Communes et à l'extérieur de la Chambre sur la date de signature avec les Etats-Unis d'un accord sur la garde et le contrôle des armes nucléaires. M. Laing, ministre du Nord canadien et des Ressources nationales, a déclaré hier qu'il espère que l'aide de l'administration fédérale aux auteurs se poursuivra et qu'elle sera accrue dans la mesure du possible. Le problème essentiel qui se pose au ministère de la Défense est le prix croissant de l'entretien de l'armée canadienne, d'où ressort une diminution des sommes disponibles pour acheter un nouvel équipement.

Tabac de qualité à un prix en VOGUE



Douceur et fraîcheur sont les principales qualités du tabac à cigarettes Vogue, qui se vend à prix avantageux. De plus, ce tabac si rouille bien et brûle uniformément. Vous pouvez l'obtenir en paquet ou en boîte métallique de 1/4 livre.



38¢ PRIX SUGGÉRÉ



délicat

un qualificatif tout indiqué pour le whisky écossais, et qui s'applique exactement au délicat et moelleux "Black and White", le whisky par excellence des réunions amicales. Le secret de sa qualité réside dans le mélange. "Black and White" résulte du mélange d'une sélection des meilleurs whiskys écossais. Ce mélange, dosé avec un art consommé, donne une finesse de goût que vos hôtes apprécieront au plus haut point. "Black and White" est distillé, mélangé et embouteillé en Ecosse. Bouteilles de diverses contenances.

'BLACK & WHITE' SCOTCH WHISKY

"BUCHANAN'S"

ce qu'a annoncé un porte-parole du gouvernement.

REGATES "WATERAMA 63" A NEWPORT, VT.

Une commandite des Clubs Elks et Rotary



en coopération avec les clubs INTERNATIONAL BOAT CLUBS

Bienvenue aux visiteurs canadiens!

ARRÊTEZ-VOUS AU SERVICE

GENE'S **SHELL**

Service sur la route Lubrification

Newport, (intersection des routes 5, 100 et 105) — Vermont TEL.: 334-7796

Venez aux régates de Newport, Vt. et amusez-vous bien!

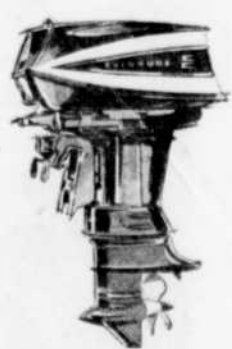
A votre retour, arrêtez-vous au

MUIR'S PASTRY SHOP

PÂTISSERIES DE CHEZ NOUS, PAINS, BEIGNES, GATEAUX, BISCUITS, ETC... RIEN DE MEILLEUR!

Rue East Main (voisin de Miss Newport Diner) NEWPORT, VT.

Bienvenue aux visiteurs canadiens!



BORDER MARINE SALES

Fibre de verre, bois et aluminium Bateaux

Atelier de réparation le mieux équipé dans la partie nord du pays

Caswell Avenue — Tél.: 873-3222 Derby Line, sortie Route 91, Vermont

SAMEDI et DIMANCHE, les 29 et 30 juin, à la plage Pouty Beach



Vue aérienne de Newport, Vt., où auront lieu les Régates du Club Nautique International, sur le magnifique lac Memphremagog, samedi et dimanche, les 29 et 30 juin, à 1 h. p.m. Les Canadiens aussi bien que les Américains sont invités à participer à ces épreuves.

Programme

Courses de bateaux, samedi et dimanche, les 29 et 30 juin, à la plage Prouty, Lac Memphremagog, Newport, Vermont.

Les courses se tiendront samedi et dimanche après-midi, à compter de 1 h. p.m.

Commandité par "American Power Boat Association" et aussi "International Boating Club Trophy Race".

Parade dans la rue, samedi, à 10 h. a.m. Course pour hors-bord locaux

Course pour bateaux-ski et course "free-for-all", dimanche.

Les bateaux canadiens du Memphremagog sont également invités.

Attraction: Johnny Brotherson, skieur sur pieds.

Le BAL WATERAMA et le couronnement de la reine aura lieu samedi soir, à la salle de danse ELKS.



Rendez-vous nombreux participer et encourager les coursiers aux régates "Waterama 63", à la plage Pouty, à Newport. Vous y passerez des moments agréables et vous aurez la chance de voir évoluer des bateaux de course puissants allant jusqu'à 85 milles à l'heure sur l'eau.

En route pour Newport, Vt., arrêtez-vous au coin des routes 5 et 105, au

DERBY GARAGE

SERVICE

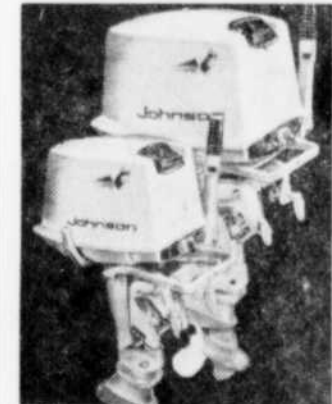
crédit **ESSO** Imperial



Nous acceptons les cartes de ET CHAMPLAIN

NOUS PARLONS FRANÇAIS DERBY — Téléphone 766-9284 — Vt.

Bienvenue aux visiteurs canadiens!



KERR BUICK OLDS INC.

Ventes et service d'embarcations et yachts de plaisance en fibre de verre moulé et "STARCRAFT"

Railroad Square—Tél. 334-6518—NEWPORT, Vt.

Succès aux régates et bienvenue aux Canadiens!

NEWPORT AUTOMOBILE DEALERS ASSOCIATION

Kerr Buick-Olds Inc. W. H. Lilicraft Natole Motors
Kent Frawley Dave Allen Inc. Poutre's Ford Sales
Barton Motors

Vous ne pouvez MANGER MIEUX en entrant ou sortant des Etats-Unis, arrêtez au



KELLEY'S DINING ROOM

- Nous servons pâtisseries faites chez nous
- Poulets Bar-B-Q
- Dinde rôtie
- Aliments de mer
- Steak de luxe
- Cocktail Lounge



Reconnu pour son excellence cuisine Entièrement licencié

Derby Line — Téléphone 766-2410 — Vermont Route 5, Rock Island — Newport, Vt.

Le fil des nouvelles



M. Lester Pearson, premier ministre du Canada, est entré hier à l'hôpital; il a un kyste au cou. Agé de 66 ans, le premier ministre doit être opéré ce matin par le Dr W. Gordon Beattie, chirurgien-chef à l'Hôpital d'Ottawa. (Téléphoto UPI)

Deux évadés comparaissent devant le juge qu'ils avaient choisi - 2 ans de prison

MONTREAL (PC) Deux détenus qui s'étaient échappés du pénitencier saint-Vincent de Paul et qui avaient eux-mêmes choisi le juge devant lequel ils devaient comparaître, ont été condamnés à deux années d'emprisonnement additionnelles. Lorsque Yvon Grenier, 30 ans, et Edouard Lefebvre, 28 ans, ont comparu devant le juge T.A. Fontaine pour répondre à une accusation d'évasion, le premier a dit qu'il était prêt à reconnaître sa culpabilité si on le laissait comparaître devant "un bon juge". "Pensez-vous à quelqu'un en particulier?" demanda le juge. "Oui. On m'a dit que le juge Fontaine est un bon juge", répondit l'accusé. "C'est moi le juge Fontaine", reprit le juge.

Accusé d'avoir délibérément mis le feu à des hangars situés derrière son domicile

MONTREAL (PC) — Jean-Claude Lahala, 26 ans, a été accusé d'avoir délibérément mis le feu à des hangars situés à l'arrière de son propre domicile, rue Panet, le 14 juin dernier. Lahala a été reconduit aux cellules où il attendra son enquête préliminaire fixée au 3 juillet. Selon le rapport de la police, Lahala aurait mis le feu dans un hangar rempli de vieux journaux. L'incendie a détruit trois hangars attenants à une maison de rapport. La rue Panet est située au cœur du quartier de l'est de la métropole où, depuis le début du printemps, il s'est produit une série d'incendies. La police croit que ces incendies seraient l'œuvre d'un monomane incendiaire.

Un cargo brûle dans le port de Montréal

MONTREAL (PC) — Le cargo "Beaverglen", des lignes maritimes du Pacifique Canadien, souffrait de la fumée de sa cale numéro 2 hier, quelques heures après qu'un incendie eut détruit une cargaison de laine russe et de coton de rebut. L'incendie a été maîtrisé après quatre heures d'une lutte acharnée qui livrait les pompiers utilisant le remorqueur de l'incendie 17 jets fournissant 1,900 gallons d'eau à la minute qui s'abattaient sur la coque fumante du navire. Trois pompiers qui se tenaient debout sur un panneau de descente ont été blessés lorsqu'un treuil a cassé et conduit à l'hôpital et relâchés après avoir reçu quelques traitements.



Ce sketch de l'ex-premier ministre, M. John Diefenbaker, a été fait à Londres par le Dr Stephen Ward, une des principales figures dans l'affaire Profumo. (Téléphoto UPI)

Infirmière condamnée pour pratique illégale de médecine

CAMPBELL'S BAY (PC) — Une infirmière a été condamnée à une amende de \$100 pour avoir pratiqué la médecine sans permis.

Mme Mabel Santerre a été trouvée coupable par le juge de district Arthur Labbé d'avoir donné des prescriptions à des patients qui se présentaient à son hôpital privé qu'elle dirige à Wolf Lake, un modeste village du comté de Pontiac.

Le juge Labbé a dit à Mme Santerre qu'il reconnaissait tout le bien qu'elle avait fait dans le village à l'époque où les médecins n'étaient pas toujours disponibles, mais qu'il n'avait pas d'autre alternative que de lui imposer une amende. L'accusation avait été logée par le Collège des médecins et chirurgiens du Québec.

Six hôpitaux refusent d'accueillir un moribond

MONTREAL (PC) — Des policiers ambulanciers de Saint-Michel ont finalement réussi à faire hospitaliser un agonisant dans une clinique d'urgence de Montréal après avoir frappé vainement à la porte de six hôpitaux de la région métropolitaine.

M. Georges Bergeron, âgé de 58 ans, qui a subi une grave intervention chirurgicale à l'abdomen récemment, avait appelé la police d'urgence parce que sa plaie s'était ouverte.

Deux policiers se rendirent au domicile du malade dans le but de le conduire à l'hôpital le plus près. A l'hôpital Jean-Marie Vianney, on leur signifia qu'il n'y avait pas de lit disponible. Il en fut de même aux hôpitaux Maisonneuve, Bellechasse, Sacré-Coeur, de Cartierville, Saint-Luc, Notre-Dame.

Finalement après trois heures de démarches, les policiers ont pu faire admettre le malade à Jean-Talon.

Le fonds Walter Leja s'élève à \$23,964

MONTREAL (PC) — Les contributions recueillies par le fonds Walter Leja s'élève à \$23,964.

La présidente de cet organisme qui s'était fixé comme objectif de remettre \$20,000 à la famille du sergent-major Leja qui avait été grièvement blessé par l'éclatement de bâtons de dynamite déposés dans une boîte aux lettres le 17 mai dernier, a fait savoir qu'à la fin de la campagne de souscription, dans trois jours, on aura probablement \$25,000.

Abonnez-vous à La Tribune

Deux hommes ont été capturés sous une volée de balles - Barrages dans les rues

MONTREAL (PC) — Deux hommes ont été capturés par la police hier de bonne heure, sous une volée de balles, et après qu'ils eurent tenté vainement d'enfoncer, avec leur auto,

Plusieurs barricades furent établies. Les suspects arrivèrent à un barrage à l'ouest de Montréal, résolu à constituer du sergent Paul Meunier et des constables André Roussel et Blair MacKenzie.

Les agents tirèrent une douzaine de coups de feu sur la voiture qui dérapa et heurta un véhicule stationné et s'arrêta contre un poteau de passage à niveau.

On retira l'un des deux hommes des débris de la voiture et il était sous l'emprise d'un violent choc nerveux. Son compagnon avait réussi à s'échapper mais il fut rattrapé par la police deux heures plus tard. La police a révélé que les

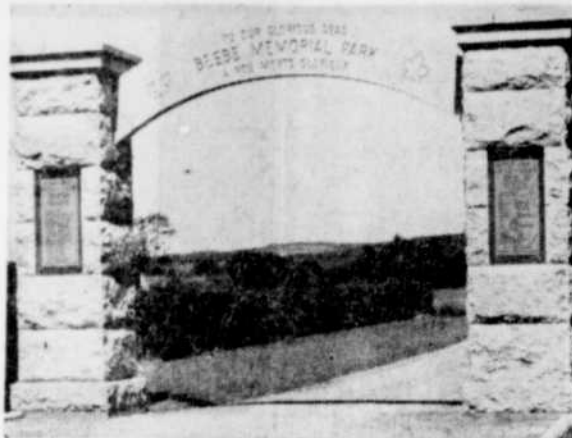
Les détaillants d'essence protestent

MONTREAL (PC) — L'Association des détaillants d'essence du Québec a demandé au ministre de la Justice M. Lionel Chevrier de voir forcer les détaillants à écarter à ce que prennent fin "les méthodes abusives et déloyales" de leurs produits, lubrifiants, antigels, pneus et des accessoires d'auto de toute espèce.

A l'occasion du 96e anniversaire de la fête du Canada

FESTIVITÉS GRANDIOSES LUNDI PROCHAIN

1er JUILLET, AUX VILLES FRONTIÈRES



L'entrée du Parc Memorial à Beebe, où se dérouleront aujourd'hui les célébrations de la Fête du Canada.

Célébrons dignement le jour de la Confédération!

SEGUIN MOTORS

Vendeurs autorisés des voitures "Hillman" — "Sunbeam" et des moteurs hors-bord "Evinrude"
Tél.: TR. 6-2200 — BEEBE — QUE.

Voeux de succès à la Légion canadienne!

Goudreau Construction Enr.

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX

Excavation, creusage, nivellement sable, gravier, terre noire

TR. 6-2303 — STANSTEAD

Meilleurs voeux!

PAIN HONEY KRUST

Suc. COATICOOK

176, rue St-Paul; Tél. VI. 9-2474

Larochelle et Frères Liée

BOULANGERS — PATISSIERS

1520, rue KING OUEST — TEL.: LO. 9-5917
SHERBROOKE, QUE.

6e festival annuel organisé sous les auspices de la

Légion Canadienne "Stanstead Frontier Branch No. 5"

CELEBRATION DE LA FÊTE DU CANADA

au Memorial Parc de Beebe

LUNDI, LE 1er JUILLET

PROGRAMME:

- 10h. a.m. — Parade, départ des limites de Stanstead en passant par Rock Island, pour se terminer au Memorial Park, à Beebe. Fanfares: Ecole Sacré-Coeur de Stanstead; Les Dynamiques — Cadets de Sherbrooke; 70 majorettes de Thetford Mines, et 50 majorettes de Sherbrooke — Chars allégoriques, scouts, guides, Gendarmerie Royale du Canada, vedettes, célèbres, etc.
- SUR LE TERRAIN: repas servis à toute heure — Divertissement pour tous. Quelques députés du Parlement seront présents.
- 12h 30 p.m. — Allocution
- 1h. p.m. — Concours de Limbo et de Twist
- 1h 30 p.m. — Fanfare de l'Ecole Sacré-Coeur de Stanstead.
- 2h. p.m. — Les majorettes de Sherbrooke.
- 2h 30 p.m. — Tours d'adresse d'un fameux fouetteur
- 3h. p.m. — Les Dynamiques Cadets de Sherbrooke
- 3h 30 p.m. — Sauts en parachute. Spectacle captivant
- 4h. p.m. — Ensemble musical — Les Majorettes de Thetford Mines
- 7h. p.m. — Finales des concours de Limbo et de Twist
- 9h. p.m. — Vente à l'Enchère des articles restants.
- 9h 30 p.m. — Feu d'artifice géant
- 10h. p.m. — Danse à l'Hôtel de Ville de Beebe, orchestre de Pierre Ellis et ses Volcanoes. Admission: 75c

TIRAGE: Tirage à l'Hôtel de Ville de Beebe: \$225. en argent.

Procurez-vous vos billets le plus tôt possible

STATIONNEMENT GRATUIT

ADMISSION SUR LE TERRAIN: ADULTES 50c — ENFANTS ADMIS GRATUITEMENT
VENEZ VOUS RECREER AUX VILLES FRONTIÈRES, LUNDI, LE 1er JUILLET

La Légion Canadienne

La Légion Canadienne organise pour une 5e année consécutive la fête du Canada aux villes frontières.

Aujourd'hui, samedi le 29 juin, nous célébrons le 96e anniversaire de la fête de la Confédération de notre chère patrie, le Canada.

Nous désirons féliciter la Légion Canadienne, branche No 5 des villes frontières de Rock Island, Stanstead et Beebe pour le travail énorme que tous ses membres accomplissent pour faire de cette fête un succès grandiose. Cette année marque la 5e année consécutive que cette organisation entreprend le travail d'organiser des célébrations pour fêter notre fête du grand Canada, qui d'année en année devient de plus en plus grandiose.

Depuis la fondation de la Branche No 5 de la Légion Canadienne de Stanstead, cette organisation collabore avec toutes les autres succursales du Canada. Elle se dévoue et travaille énergiquement au bien-être de tous nos vétérans, partout à travers notre beau pays. En célébrant cette importante fête qui est la Confédération, nous pourrions nous arrêter sur cette pensée: "Songeons à toute cette armée d'hommes et de femmes qui par des efforts soutenus ont contribué pendant plusieurs années et continuent à contribuer encore d'arrachepied en donnant toute l'importance qui se doit à la fête du Canada."

Après la première grande guerre ces vétérans ont dû batailler ferme pour rétablir leur vie civile, les plus forts d'entre eux ont dû aider les plus faibles, les malades et les infirmes; et ce n'est que par une grande misère et détermination que ceux-ci ont réussi.

Parmi toutes ces personnes si déterminées fut organisée "La Société des Vétérans de la Grande Guerre". La succursale des Villes Frontières de Stanstead, Rock Island et Beebe fut la cinquième dans la province de Québec à s'organiser et de plus en plus celle-ci grandit à travers le Canada. Elle devint connue sous le nom de "La Légion Canadienne".

Peu après la deuxième grande guerre alors que les hommes et les femmes retournaient à leur vie civile, leur travail devint de plus en plus facile et ceci grâce au grand dévouement de nos chers vétérans de la Légion Canadienne. Plus il y aura de guerres, plus le nombre de vétérans augmentera et le défi pour les être sera plus grand pour aider les malades et les infirmes de ce fleau destructif. "ESPERONS NE JAMAIS BEVOIR UNE GUERRE ET QUE LA PAIX RESTE FORTÉ DANS LE MONDE ENTIER."

Pénibles erreurs

MONTREAL (PC) — Le Dr Marcus Long, professeur de philosophie à l'Université de Toronto, a déclaré qu'il espère que les "pénibles erreurs" du ministre des Finances M. Walter Gordon a commises en préparant le budget fédéral ne dissuaderont pas d'autres hommes d'affaires d'entrer dans la politique.

COGNAC MARTELL

L'un des meilleurs produits du sol et du soleil de France

MARTELL MARTELL
Cordon Bleu

Un cognac célèbre en France... recherché dans le monde entier.

C'est la quintessence du Cognac... un digestif d'un bouquet incomparable.

MIS EN BOUTEILLE À COGNAC, FRANCE

"CASE" 1000

LE DERNIER MOT EN FAIT DE "TRACTEUR" A CHENILLES

Avec moteur 100 c.v. combiné avec commande à l'huile souple — incorporant "torque" pour multiplication d'effort et absorption de choc normal.

Cette combine avec une transmission contrôlée à l'huile permet utilisation totale du pouvoir disponible et changement de vitesse sans arrêt, d'au plus de matériel chargé ou transporté par jour.

Demandez à voir une "Série D" aujourd'hui, sans obligation

JUST EQUIPMENT & SUPPLY CO. LIMITED

173, rue Windsor Montréal, 3. Tél. 866-4851
REPRESENTANT A SHERBROOKE: J. M. MARCEAU, TEL.: LO. 9-4179

Succès au groupe No 5 de la Légion Canadienne B.E.S.L. qui a vu à la préparation de la célébration de la Fête du Canada!

L. O. CASS & SON REG'D

DIRECTEURS DE FUNERAILLES

ROCK ISLAND — QUE. — DERBY LINE VT.

SUCCESS A LA LEGION CANADIENNE!

RODRIGUE & FRERES ENR.

DIRECTEURS DE FUNERAILLES — AMBULANC — 2 SALONS

45, rue PRINCIPALE — STANSTEAD
2, rue CENTRE — ROCK ISLAND
TEL.: TR. 6-2474

SUCCESS A LA LEGION CANADIENNE!

CAMPBELL & BELLAM LTD.

BEEBE TR. 6-2232

W.M. CAMPBELL A. LANGEVIN G.W. CARRUTHERS
TR. 6-2214 TR. 6-2542 TR. 6-2405

Bureaux situés dans l'édifice du restaurant Goudreau

60, RUE PRINCIPALE, BEEBE
TOUTS GENRES D'ASSURANCES
AU DELA DE 50 ANNEES DANS L'ASSURANCE.

Meilleurs voeux de succès aux organisateurs des manifestations qui marqueront la fête du Canada!

R. H. REDIKER TRANSPORT LTD.

BEEBE, QUE.

Camionnage général — Transport de granit
ONTARIO — QUEBEC

En foule aux fêtes organisées pour la Confédération!

Lorsque vous serez parmi nous pour la célébration de la Confédération, ne manquez pas de vous arrêter à notre poste de service.

ROLLINS ESSO SERVICE

- LAVAGE
- GRAISSAGE
- REPARATION DE PNEUS
- SERVICE DE BATTERIES
- LIGNE COMPLETE DES ACCESSOIRES

46, rue Main (au feu rouge) — Tél.: TR. 6-2448
ROCK ISLAND, P. Q.



Camp de moniteurs. — Une scène familière de l'école de formation pour moniteurs et monitrices qui s'est tenue au camp de santé de Drummondville, groupant 83 participants des diocèses de Nicolet, Sherbrooke et Québec. La leçon de chant est ci-dessus donnée par Mme Paul Dupuis. (Photo La Tribune, Drummondville)

L'école des moniteurs et monitrices: augure d'une saison particulièrement fructueuse!

DRUMMONDVILLE — L'année, affiliée à la Confédération provinciale des oeuvres de loi- que et le secourisme. Parmi les moniteurs et monitrices à se tenir dans le diocèse de Nicolet, a fermé ses portes, hier soir, au Camp de Santé de Drummondville, après une session intensive de cinquante heures de cours portant sur les sujets les plus importants et connexes à l'organisation des sports et des loisirs pour la saison des vacances qui s'ouvrent au début de la semaine prochaine.

Quatre-vingt trois élèves, une cinquantaine de fillettes et un certain nombre de garçons venant des diocèses de Nicolet, Sherbrooke et Québec ont participé à l'éco-

camp, le civisme, l'art dramatique et le secourisme. Parmi les cours spéciaux, on note l'artisanat, la natation, les films, les jeux, le bricolage, les contes, les danses, les chants, etc.

Le directeur du camp, l'abbé Gérard Cloutier, de la J.E.C. à Nicolet, mais plus particulièrement sur tous les terrains de jeux du diocèse de Nicolet, de Mgr Georges Dubuc, président de la Fédération des diocèses de Nicolet et de M. Jean-Paul Fortier, est M. Alexandre Tournigant qui était en charge de ce pageant.

L'histoire de Weedon résumée dans un pageant

WEEDON (De notre envoyée spéciale) — Poursuivant les célébrations du centenaire de leur ville, les habitants de Weedon ont pu assister mardi soir, à un pageant relatant les principaux événements de l'histoire locale.

Le pageant consistait en six tableaux illustrant d'abord, la demeure du fondateur de Weedon, Germain Biron, puis, le groupe des colons qui vinrent le rejoindre de 1847 à 1850, la première messe dite par l'abbé Luc Trahan, l'arrivée des premières religieuses, une scène de cabane à sucre d'autrefois et la drave. Ces tableaux qui étaient en somme quelques-uns des chars ayant participé lors du défilé de la St-Jean, accompagnaient les airs, pour la majorité, folkloriques qu'interprétait la chorale St-Jean-Baptiste de Sherbrooke. Le défilé était sous la direction de M. Robert Dumas et la chorale, travaillait avec M. Jean-Paul Fortier, C'est M. Alexandre Tournigant qui était en charge de ce pageant.

L'histoire

Si la paroisse St-Janvier de Weedon possède des registres dont le premier date de janvier 1863, son histoire remonte à beaucoup plus loin.

En 1792, Bilman et Clarke avaient demandé qu'on leur cède le canton de Weedon. En 1818, John Sullivan procédait à l'arpentage des terres du canton. Un premier défrichement fut entrepris en 1825 par le major Toussaint-Hubert Goddu qui venait de Ste-Marie-de-Monnoir. Il avait reçu ces terres en remerciement de ses services sous les drapeaux en 1812. Il ne demeura pas longtemps sur les lieux, cependant.

En 1841, Germain Biron s'installait à son tour, mais avec toute sa famille. Ses sept enfants s'établirent sur les terres avoisinant la sienne et ces colons qui venaient de la Baie du Febvre, devinrent les premiers

défricheurs permanents de Weedon. Entre 1847 et 1850, les Brière, Caron, Fortin, Frézaine, Gau-thier, Lisay, Daigneault, Des-prés, Bourque, Fournier, tous venus du comté de Bagot, s'installèrent à Weedon à leur tour.

Le curé de Sherbrooke, M. Mac Gagan, envoya l'abbé Luc Trahan à Weedon, en février 1848. Celui-ci y dit la première messe dans la maison d'Alexandre Bourque.

La première industrie à Weedon fut le moulin à scie de Pierre Fournier qui fut plus tard remplacé par un moulin à vapeur, propriété de Charles Tan-guy.

L'évêque de Trois-Rivières, Mgr Cooke, déléguait M. Georges Duhaud, curé de Wotton, en 1853, pour choisir le site de la première chapelle. Au printemps de 1854, un temple de 50 x 40 pieds était érigé. La première messe y fut dite le 1er juillet. Lors d'une visite, en 1857, Mgr Cooke donna saint Janvier comme patron à la paroisse. La population était alors de 595 âmes. Le premier curé résident fut M. Louis-Cléophas Gouin qui ouvrit le premier registre de la paroisse en janvier 1863.

Le R. P. J. Harvey au Centre d'études N.-D. à Austin

MAGOG — Le R.P. Julien Harvey, s.j., professeur au Collège de l'Immaculée Conception, à Montréal, parlera des recherches récentes sur l'Alliance du Sinaï et de leur portée, aujourd'hui au Centre d'É-

Aménagement rural

QUEBEC (PC) — Le Conseil législatif a approuvé, hier, deux projets de lois du gouvernement en troisième lecture. Il s'agit des bills 52 et 58. Le premier concerne l'aménagement rural et le développement agricole, et le second un amendement à la Loi d'épuration des eaux.

Congrès libéral

QUEBEC (PC) — Le parti libéral tiendra un congrès le 30 juillet prochain, à Montréal, pour le choix d'un candidat dans le comté de Notre-Dame-de-Grâce. Le siège du député de ce comté est vacant depuis la mort du ministre du Revenu, M. Paul Earl, survenu le 22 mai dernier.

La date de l'élection complémentaire n'a pas encore été fixée.

Callosités
Pour soulager les callosités, dou- leurs cutanées, sensibilisation de la peau, etc., utilisez les callosités, portez ces coques à planter sans cesse et confortablement.
Dr Scholl's Zino-pads

LE GIN de KUYPER
EST LE COMPAGNON DE LA BONNE HUMEUR

BLENDÉ GIN—DISTILLÉ À MONTRÉAL/LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE
John de Kuyper & Son
DEPUIS 1905

Les secrétaires des Commissions scolaires ne sont pas loquaces

ASBESTOS — Les secrétaires des Commissions scolaires dans les villes les plus importantes du comté de Richmond, ne sont pas très loquaces. Interrogés, hier, sur la situation financière de leur Commission respective, ils n'ont pas voulu divulguer des détails précis se contentant de révéler qu'un rapport sera présenté au Service des finances scolaires du Ministère de la Jeunesse avant le 30 juin courant.

Les Commissions scolaires d'Asbestos, Bromptonville, Windsor, Richmond et Danville ont fait partie du nombre de 400 Commissions réparties à travers la province, lesquelles doivent présenter leur bilan financier et leurs prévisions budgétaires.

A Asbestos, le secrétaire J. Ulysse Tourigny a déclaré que la rédaction du budget sera complète bientôt grâce à l'aide apportée mercredi par l'inspecteur vérificateur régional. Toutefois, il y aura nettement un déficit pour le dernier exercice. Le président, M. Julien Proulx, a révélé qu'aucune aug-

Trois blessés dans un accident

LENOXVILLE — Un accident de la circulation survenu encore inconnus vers 10 heures hier soir, sur la route No 5 menant à Stanstead, a fait trois blessés dont deux ont dû être hospitalisés à Sherbrooke.

Toutefois, il a été impossible de connaître les noms des blessés, ces derniers n'ayant apparemment aucun papier d'identification sur eux. Les circonstances de l'accident n'ont pu être obtenues. Les deux hospitalisés

ment de taxe n'est prévue à moins d'avis contraire en provenance du ministère.

En ce qui concerne les villes de Windsor, Bromptonville et Danville, le bilan sera complètement établi avant le 30 juin et sera connu de la population, comme le veut la loi.

Toutefois, à Richmond, le secrétaire Paul Delaney a déclaré que les Commissions ont discuté la possibilité d'augmenter les taxes. En fait, une taxe spéciale doit être mise en vigueur à Richmond afin de couvrir les emprunts à long terme.

L'accident est survenu vers 6h 50 p.m., près des motels Rolling Hills.

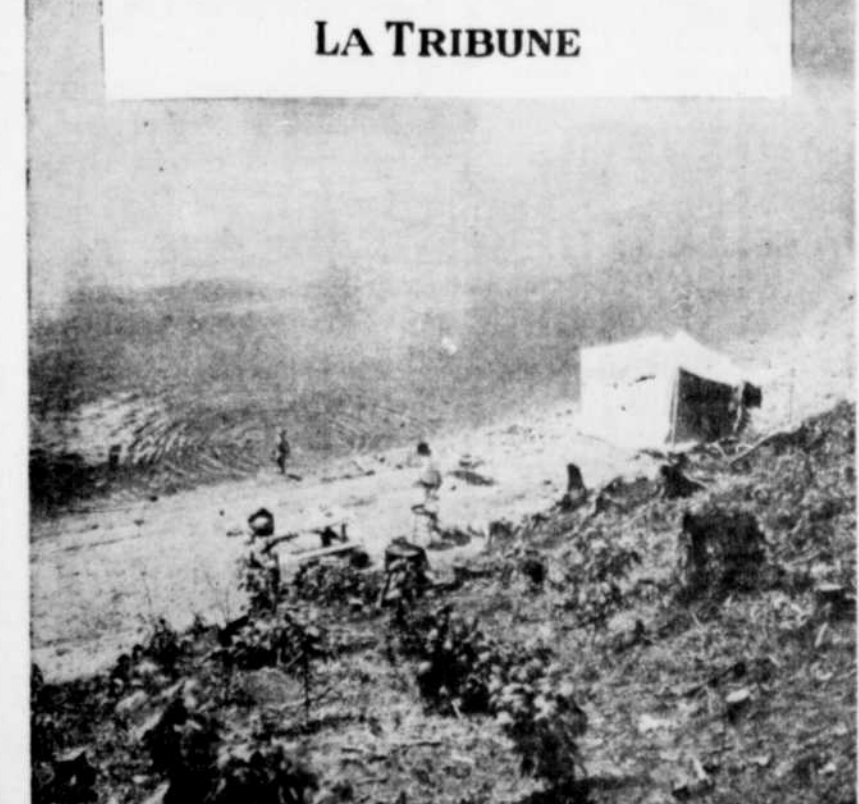
Les constatations d'usage ont été faites par la sûreté provinciale du bureau de Stanstead.

L'argent est-il le grand problème de votre ménage?

Avez-vous au foyer de fréquentes querelles d'argent? Vous en tenez-vous strictement à un budget fixe? Estimez-vous que l'achat d'une maison est un bon placement? SELECTION du Reader's Digest de juillet vous rapporte les résultats d'une enquête auprès de jeunes couples canadiens et américains sur l'argent et son rôle dans la vie conjugale. Lisez et voyez si vous connaissez les mêmes ennemis. Achetez votre SELECTION de juillet aujourd'hui même!

Pares et réserves du Québec

Perspectives publiée, cette semaine, sur pages détachées, une carte en couleurs indiquant tous les parcs et réserves ouverts au tourisme ainsi que les routes d'accès. Un de ces parcs, celui de mont Tremblant, fait l'objet d'un reportage photographique en couleurs et ne manquera pas d'attirer, comme chaque été, des milliers de campeurs, de pêcheurs et d'excursionnistes.



LA TRIBUNE

Des amis?... Vite!
Appelez votre fournisseur et commandez une caisse de votre bière Molson préférée.
Car la bière Molson met de la vie et de la joie en toute occasion!
Bonne fin de semaine!

SEUL MOLSON SATISFAIT TOUS LES GOÛTS

LA BIÈRE LAGER RAFFRAÎCHISSANTE
LA SAVOUREUSE BIÈRE DOUCE
LA BONNE BIÈRE DE CHEZ NOUS

CITE DE SHERBROOKE BUREAU DU GREFFIER



AVIS

REGLEMENT NO 1322

Avis est par les présentes donné qu'une assemblée des propriétaires de la zone C-25 pour l'approbation de l'amendement...

H. P. Emond, Greffier, 28-29 juin - 2 juillet.

CITE DE SHERBROOKE BUREAU DU GREFFIER



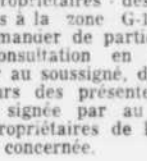
AVIS

REGLEMENT NO 1320

Avis est par les présentes donné qu'une assemblée des propriétaires de la zone G-13 pour l'approbation de l'amendement...

H. P. Emond, Greffier, 28-29 juin - 2 juillet.

CITE DE SHERBROOKE BUREAU DU GREFFIER



AVIS

REGLEMENT NO 1321

Le règlement no 1321 concernant l'installation d'un atelier de nettoyage et de teinture dans la zone G-13...

H. P. Emond, Greffier, 28-29 juin - 2 juillet.

CITE DE SHERBROOKE BUREAU DU GREFFIER



AVIS

REGLEMENT NO 1321

Avis est par les présentes donné qu'une assemblée des propriétaires de la zone F-8 pour l'approbation de l'amendement...

H. P. Emond, Greffier, 28-29 juin - 2 juillet.

CITE DE SHERBROOKE BUREAU DU GREFFIER



AVIS

REGLEMENT NO 1321

Le règlement no 1321 concernant l'installation de commerces de classe 2 dans la zone F-8...

H. P. Emond, Greffier, 28-29 juin - 2 juillet.

VILLE DE COATICOOK DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Ville de Coaticook demande des soumissions pour le pavage de certaines rues. Les soumissions doivent être déposées au secrétaire-trésorier...

BUREAUX A LOUER

EDIFICE CENTRAL 31, ouest, rue King Sherbrooke. Espaces de choix dans cet édifice très bien situé au centre des affaires de Sherbrooke...

LOI ELECTORALE DU CANADA District électoral de Sherbrooke

Est énoncé ci-dessous, selon les prescriptions de l'article 63 (5) de la Loi électorale du Canada, un sommaire, signé par l'agent officiel, du rapport des dépenses d'élection fait à moi par lui ou nom de Gerard Chapdelaine...

Table with 3 columns: RECETTES, SOMMES, Nombre de personnes de qui reçues. Rows include Recettes, contributions, etc. Total: \$10,400.

LOI ELECTORALE DU CANADA District électoral de Sherbrooke

Est énoncé ci-dessous, selon les prescriptions de l'article 63 (5) de la Loi électorale du Canada, un sommaire, signé par l'agent officiel, du rapport des dépenses d'élection fait à moi par lui ou nom de Gerard Chapdelaine...

Table with 3 columns: RECETTES, SOMMES, Nombre de personnes de qui reçues. Rows include Recettes, contributions, etc. Total: \$2,164.22.

LOI ELECTORALE DU CANADA District électoral de Sherbrooke

Est énoncé ci-dessous, selon les prescriptions de l'article 63 (5) de la Loi électorale du Canada, un sommaire, signé par l'agent officiel, du rapport des dépenses d'élection fait à moi par lui ou nom de Roger Perreault...

Table with 3 columns: RECETTES, SOMMES, Nombre de personnes de qui reçues. Rows include Recettes, contributions, etc. Total: \$1,080.00.

LOI ELECTORALE DU CANADA District électoral de Sherbrooke

Est énoncé ci-dessous, selon les prescriptions de l'article 63 (5) de la Loi électorale du Canada, un sommaire, signé par l'agent officiel, du rapport des dépenses d'élection fait à moi par lui ou nom de L.P. Brousseau...

Table with 3 columns: RECETTES, SOMMES, Nombre de personnes de qui reçues. Rows include Recettes, contributions, etc. Total: \$2,440.00.

LOI ELECTORALE DU CANADA District électoral de Sherbrooke

Est énoncé ci-dessous, selon les prescriptions de l'article 63 (5) de la Loi électorale du Canada, un sommaire, signé par l'agent officiel, du rapport des dépenses d'élection fait à moi par lui ou nom de Gustave Steenland...

Table with 3 columns: RECETTES, SOMMES, Nombre de personnes de qui reçues. Rows include Recettes, contributions, etc. Total: \$1,264.00.

LOI ELECTORALE DU CANADA District électoral de Sherbrooke

Est énoncé ci-dessous, selon les prescriptions de l'article 63 (5) de la Loi électorale du Canada, un sommaire, signé par l'agent officiel, du rapport des dépenses d'élection fait à moi par lui ou nom de Gerard Chapdelaine...

Table with 3 columns: RECETTES, SOMMES, Nombre de personnes de qui reçues. Rows include Recettes, contributions, etc. Total: \$10,400.

LOI ELECTORALE DU CANADA District électoral de Sherbrooke

Est énoncé ci-dessous, selon les prescriptions de l'article 63 (5) de la Loi électorale du Canada, un sommaire, signé par l'agent officiel, du rapport des dépenses d'élection fait à moi par lui ou nom de Gerard Chapdelaine...

Table with 3 columns: RECETTES, SOMMES, Nombre de personnes de qui reçues. Rows include Recettes, contributions, etc. Total: \$2,164.22.

LOI ELECTORALE DU CANADA District électoral de Sherbrooke

Est énoncé ci-dessous, selon les prescriptions de l'article 63 (5) de la Loi électorale du Canada, un sommaire, signé par l'agent officiel, du rapport des dépenses d'élection fait à moi par lui ou nom de Roger Perreault...

Table with 3 columns: RECETTES, SOMMES, Nombre de personnes de qui reçues. Rows include Recettes, contributions, etc. Total: \$1,080.00.

LOI ELECTORALE DU CANADA District électoral de Sherbrooke

Est énoncé ci-dessous, selon les prescriptions de l'article 63 (5) de la Loi électorale du Canada, un sommaire, signé par l'agent officiel, du rapport des dépenses d'élection fait à moi par lui ou nom de L.P. Brousseau...

Table with 3 columns: RECETTES, SOMMES, Nombre de personnes de qui reçues. Rows include Recettes, contributions, etc. Total: \$2,440.00.

LOI ELECTORALE DU CANADA District électoral de Sherbrooke

Est énoncé ci-dessous, selon les prescriptions de l'article 63 (5) de la Loi électorale du Canada, un sommaire, signé par l'agent officiel, du rapport des dépenses d'élection fait à moi par lui ou nom de Gustave Steenland...

Table with 3 columns: RECETTES, SOMMES, Nombre de personnes de qui reçues. Rows include Recettes, contributions, etc. Total: \$1,264.00.

Selon le député libéral Maurice Sauvé

Ottawa remettrait au Québec les champs de taxation réclamés

TORONTO (ÉP) — M. Maurice Sauvé, député libéral de la circonscription de la Madeleine, a déclaré mercredi, à Toronto, que les demandes croissantes du Québec, au nom de l'autonomie de la province, réclame une plus large part de l'assiette fiscale...



M. Maurice Sauvé

M. Sauvé, considéré comme l'un des chefs de file libéraux du Québec et président du comité parlementaire sur la défense, a dit que son épouse, Jeanne, ont pris la parole à une réunion publique tenue au Trinity College, de l'Université de Toronto.

Le premier ministre Pearson n'a pas répondu à la requête

QUEBEC (PC) — Le premier ministre Pearson, qui se tiendra à Halifax au début du mois d'août, n'a pas encore répondu à une requête d'ajourner l'étude du projet de loi fédéral de créer un office des prêts municipaux.

Qu'advient-il du Foyer Ste-Luce, de Disraëli ?

QUEBEC — Même si le pré-travail, la nouvelle loi promise par le ministre, l'hon. Jean Lesage, par l'hon. Courtoisier doit être, n'a pas voulu apporter de porter une solution au problème...

La liberté de l'ouvrier d'adhérer ou non à un syndicat de son choix mise à l'enchère

QUEBEC — La liberté de l'ouvrier d'adhérer ou non à un syndicat de son choix fut l'objet de l'enchère provinciale...

Les activités du FLQ n'ont pas nu à l'afflux touristique

QUEBEC (PC) — L'activité du FLQ n'a pas eu de conséquence sur le tourisme, le Bureau de l'Office provincial du Tourisme municipal de Québec rapporte qu'il y a deux fois plus de demandes de renseignements...

M. Lesage n'a pas eu le temps de répondre à la lettre de M. Pearson

QUEBEC (PC) — Le premier ministre Lesage a déclaré hier, à l'Assemblée législative, qu'il n'a pas encore eu le temps de répondre à une lettre du chef du gouvernement canadien...

DECES

Les Serres Janelle M. L. Buteau

VICTORIEVILLE — Un personnage bien connu de la population de Victoriaville, M. J.-A. Lucien Buteau, est décédé à l'âge de 68 ans et 10 mois. Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures, à l'église St-Matthieu...

Il laisse également dans sa famille ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, le R. P. Germain, Père de la Fraternité sacerdotale, Mme Renée Charest, de Sherbrooke, M. et Mme Eugène Côté, de Sherbrooke, M. et Mme Hermas Gosselin, de Chécopé, Massachusetts, Mlle Marie-Françoise Buteau, de Victoriaville, M. et Mme Maurice Buteau, de Victoriaville, ainsi que 10 petits-enfants, et plusieurs neveux et nièces.

La dépouille sera exposée au salon funéraire J.-H. Marvion, 100, rue Laurier, jusqu'à son service qui sera probablement chanté par le R. P. Germain Buteau.

Dans sa paroisse, il faisait partie de la Ligue du Sacré-Coeur ainsi que du cercle Laïque. Il a déjà été marié.

Il a été membre de plusieurs groupements sociaux de sa ville. Il était co-propriétaire de la Fonderie Universelle Enr., de Victoriaville.

Mme T. Labbé

VICTORIEVILLE — Les funérailles de Mme Thérèse Labbé, décédée à Victoriaville à l'âge de 70 ans et deux mois, auront lieu à l'église St-Matthieu-Canada, le dimanche 29 juin, à 10 heures. Les funérailles seront célébrées par le R. P. Germain Buteau.

Deux des trois victimes de la tragédie de la route survenue mercredi soir, vers 6 h. 15, à un mille du village de Lambton. Ce sont M. et Mme Urbain Labonté, de St-Evariste. L'autre victime était leur fils Gérard.



Deux des trois victimes de la tragédie de la route survenue mercredi soir, vers 6 h. 15, à un mille du village de Lambton. Ce sont M. et Mme Urbain Labonté, de St-Evariste. L'autre victime était leur fils Gérard.

M. Lesage n'a pas eu le temps de répondre à la lettre de M. Pearson

QUEBEC (PC) — Le premier ministre Lesage a déclaré hier, à l'Assemblée législative, qu'il n'a pas encore eu le temps de répondre à une lettre du chef du gouvernement canadien...

La police de St-Jean découvre une cache d'explosifs

ST-JEAN, Qué. (PC) — La police de St-Jean et la police provinciale ont découvert hier, une cache d'explosifs dans les bois derrière le séminaire de cette ville.

Les activités du FLQ n'ont pas nu à l'afflux touristique

QUEBEC (PC) — L'activité du FLQ n'a pas eu de conséquence sur le tourisme, le Bureau de l'Office provincial du Tourisme municipal de Québec rapporte qu'il y a deux fois plus de demandes de renseignements...

La classe d'arts familiaux sera une réalité dès le mois de septembre à Coaticook — Titulaire engagée

COATICOOK — C'est maintenant que sera officiel, qu'un projet mis de l'avant par l'Association parents-maîtres, secondé par les commissaires d'écoles, la classe d'arts familiaux, deviendra une réalité à Coaticook dès septembre prochain.

C'est ce qu'a déclaré le président de la Commission scolaire, M. Jules Thibault, lors de la dernière réunion des commissaires, en précisant que la titulaire de cette nouvelle classe sera Mlle Lina Vangeliste, à la suite d'études faites au cours de la dernière réunion de l'année.

À la suite de ces études, l'organisme avait effectué un sondage parmi la gent scolaire de Coaticook et de la région, afin de déterminer le nombre de jeunes filles qui seraient intéressées à s'inscrire à un tel cours. Les résultats d'arts familiaux ont été très satisfaisants, des démarches ont été entreprises auprès de la Commission scolaire.

COATICOOK

Une fête champêtre pour marquer les débuts d'une autre saison de l'OTJ, le 1er juillet

COATICOOK — L'ouverture officielle de l'OTJ, de Coaticook, se fera lundi prochain, le 1er juillet, prendra l'aspect d'une fête champêtre, à laquelle tous les enfants et parents sont conviés.

La direction de l'organisme a tenu une réunion spéciale, hier, afin de préparer le programme de cette journée d'ouverture de laquelle on veut faire un succès.

L'ouverture débutera par une grande parade qui partira de la cour de l'école secondaire Albert L'Heureux, rue St-Paul, à 10 heures a.m.

Précédé du corps de majorettes "Les Tourbillons de Coaticook Engr", le défilé se composera des autorités civiles, scolaires et religieuses de la ville, ainsi que de la direction de l'OTJ. Tous les enfants sont également invités à participer à cette parade; ils devront se rendre à l'école Albert L'Heureux avant 10 heures a.m.

Les cours pour les élèves qui ont manqué leurs examens débiteront le 29 juillet

COATICOOK — Une nouvelle initiative de la Commission scolaire de Coaticook des cours de vacances pour les élèves ayant connu un échec au cours des examens de fin d'année, débuteront le 29 juillet prochain.

Les commissaires ont décidé d'organiser un tel cours, cette année, à la suite d'études sur les échecs dans les examens. On a constaté que plusieurs élèves n'avaient connu un échec que dans une des diverses matières du programme scolaire.

Ces cours seraient ouverts aux élèves de la 4e année et plus et comporteraient d'enseignements personnels sur les deux matières principales au programme, soit le français et les mathématiques.

leur échec et s'ils passent l'examen, ils seront promus, mais s'ils ratent, ils devront doubler l'année.

Chronique scolaire

COATICOOK — Les commissaires d'écoles de Coaticook ont pris connaissance des soumissions présentées pour le pavage de certaines parties des cours de récréation des écoles Mgr Durand et Albert L'Heureux, ainsi que de la rue appartenant à la Commission, face à l'école Albert L'Heureux. Le pavage prévu entraînerait une dépense d'une somme approximative de \$2,000. Le contrat a été confié à la firme Couillard Construction, de Coaticook.

Par les années passées, les commissaires ont fait effectuer différents travaux de pavage, entre autres aux écoles Sacré-Coeur, Marie-Rivier, ainsi que l'entrée des autobus, à l'école Gendreau. A chaque fois, ils ont cependant réussi à obtenir par l'entremise de M. Georges Vaillancourt, le député du comté, une subvention gouvernementale pour défrayer le coût de ces travaux. Ils espèrent qu'il en sera ainsi encore cette année.

Se préparant à remettre l'école Gendreau à la disposition des élèves du cours primaire, les commissaires se proposent de la munir de jeux appropriés aux jeunes, tels que balançoires, glissoires, etc.

Les écoles scolaires ne se sont pas tous prononcés en faveur du classement progressif dans les écoles et il est probable que le classement sur ce mode ne sera pas mis en vigueur à Coaticook, cette année encore. Le président, M. Jules Thibault, déclarait que le principal inconvénient de ce mode de classement serait de donner à la même titulaire les élèves ayant le plus de la misère, ce qui pourrait rendre son rôle excessivement difficile.

Les commissaires étudient présentement la possibilité de créer des classes accélérées pour les enfants surdoués, mais il est probable que ces classes ne seront pas instituées pour le mois de septembre prochain. Les écoles désirent attendre que le département de l'Instruction publique élabore un programme de septembre, les élèves ayant que la chose soit essayée dans quelques années au niveau des 5e, 6e et 7e années, permettant à un élève de compléter ces quatre classes en trois ans.

Reconnu coupable de négligence: il devra payer

QUEBEC (PC) — M. l'abbé Roland Deblois, vicaire à la paroisse St-Pascal Baylon, devra payer la somme de \$2,800 à Mme Denise Faucher.

L'automobile de l'abbé Deblois, conduit par un jeune homme de 20 ans, était entré en collision avec une voiture dans laquelle Mlle Faucher avait pris place.

Celle-ci fut blessée dans cet accident qui remonte au mois d'août 1957.

Le jeune conducteur inexpérimenté avait omis de s'arrêter en débouchant d'une route secondaire, sur une avenue principale.

Pat Girard à East Angus

EAST ANGUS, (DNC) — L'homme aux 13 alias et membre de la pègre a prouvé une fois de plus, dans une conférence prononcée à la salle Plamondon d'East Angus, que même un gangster qui fut traduit devant les tribunaux à 22 reprises, peut devenir avec "la prière à la Vierge", un homme respectable et considéré.

Fernand "Pat" Girard a voulu n'avoir jamais blasphémé même s'il a mené une vie scandaleuse pendant 22 ans.

Après s'être livré à la boisson qui ne faisait plus effet sur lui, il se livra à la drogue et à la cocaïne, pour oublier son malheur.

Poursuivant, il avoua avoir fait le tour du monde trois fois et avoir vécu largement, ayant possédé une automobile de \$15,000, une magnifique résidence à Vienne et une mercerie à Barcelone. Mais, il réalisa que l'argent ne faisait pas le bonheur et le rechercha auprès des curés de Londres, Berlin et ailleurs, qui devinrent ses meilleurs amis. Il se convertit le 2 octobre 1958, grâce à un jeune prêtre de la paroisse St-Jean-Baptiste de Montréal. Depuis ce temps, il consacra sa vie à faire de l'apostolat et à aider la jeunesse, en lui expliquant qu'on ne trouve pas le bonheur dans la saleté mais dans la propreté de l'âme et du corps. Il se fait maintenant le défenseur de la foi catholique.

Silence religieux

La dernière tranche de sa conférence fut consacrée à des passages bibliques sur la charité chrétienne qui furent accueillis dans un silence religieux.

"Pat" Girard est un homme qui marche sur son orgueil, en avouant ses crimes, dans le but de faire le plus de bien possible autour de lui.

Il fut présenté et remercié par le député du comté à l'Assemblée législative, M. Claude Gosselin.

Cette conférence avait été organisée par Mme Aurèle Lessard, aidée de Mme Jean-Guy Moore.



détruisez plus de mauvaises herbes — au moyen de Green Cross!

EN CE MOMENT! Vous obtenez BIEN PLUS chez le concessionnaire de voitures d'occasion

BIEN PLUS DE CHOIX

Le concessionnaire de voitures d'occasion Goodwill de votre localité a vendu plus de voitures neuves que jamais; naturellement il a repris en échange un plus grand nombre de modèles récents. Passez-les en revue aujourd'hui, tandis que le choix est grand; style, marque et modèle que vous préférez, vous les trouverez sûrement chez votre concessionnaire de voitures d'occasion Goodwill.

BIEN PLUS DE SERVICE

Un spécialiste des voitures d'occasion, courtois et empressé, vous accueillera chez le concessionnaire Goodwill. Son rôle? S'assurer que vous receviez les meilleurs conseils et que vous trouviez la meilleure voiture. Quant au service après vente, il est tout aussi bon! Des mécaniciens expérimentés et tout l'outillage nécessaire s'en chargent!

BIEN PLUS DE QUALITÉ

La qualité d'une voiture ou d'un camion d'occasion est la première chose à considérer et nul ne le sait mieux que le concessionnaire Goodwill. C'est pourquoi il choisit constamment les meilleurs et les plus beaux véhicules qui porteront l'étiquette Goodwill. Chacun de ceux-ci a encore en réserve bon nombre de milles à parcourir à votre entière satisfaction. Faites votre choix, dès aujourd'hui!

BIEN PLUS DE SATISFACTION

Le concessionnaire de voitures d'occasion Goodwill peut vous offrir le double avantage d'un faible déboursé au moment de l'achat et de facilités de paiements, plus la sécurité que représente pour vous le nom du concessionnaire autorisé General Motors... un homme honorablement connu dans sa localité.

GOODWILL VOITURES ET CAMIONS D'OCCASION

CONCESSIONNAIRE PONTIAC • BUICK • GMC

UNIQUEMENT CHEZ LES CONCESSIONNAIRES GOODWILL • PONTIAC • BUICK • ACADIAN • GMC

DE LUXE AUTOMOBILE LIMITÉE

1567, OUEST, rue KING TEL: LO. 9-9351 SHERBROOKE, QUE.



insectes... mites... mildiou... taches noires... enrayer-les tous avec Green Cross!